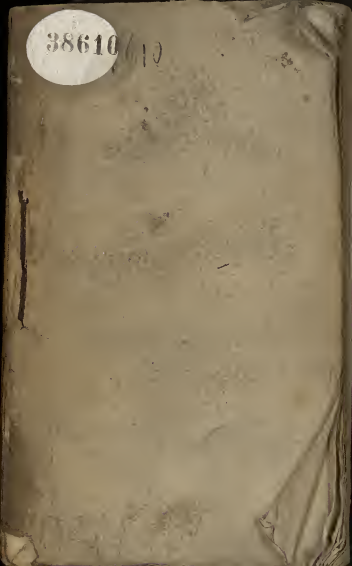

38610


12.207

DÉMELE
LITTERAIRE
SUR
LA POUDRE D'AILHAUD,
OU
RECUEIL
DE PLUSIEURS ECRITS INTERESSANTS
POUR ET CONTRE CE REMÉDE.



A CARPENTRAS,

Chez DOMINIQUE - GASPARD QUENIN,
Imprimeur - Libraire.

M. DCC. LXVII.

Avec Permission des Supérieurs.



AVIS

DE L'IMPRIMEUR ET EDITEUR.

CE n'est pas le récit histori- que d'un Démêlé Litteraire *que nous donnons au Public, mais les piéces originales de ce Démêlé* : *l'importance de la matière, le mérite des Combattans, la force & la vivacité avec laquelle chacun soutient sa cause, mettent le plus grand intérêt dans cette dispute, & nous assurent des droits sur la reconnoissance du Public, que nous mettons à portée d'être spectateur & juge de ce combat.*

Quand il s'agit de la santé, des moyens de la conserver ou de la rétablir, du discernement de ce qui peut y contribuer ou y nuire, personne ne peut être indifférent sur des ob-

jets de cette conséquence. Le prix de la santé, dit Platon, est bien au dessus du prix des richesses ; l'avare lui-même n'hesiteroit pas à préférer la santé, jointe à la médiocrité de la fortune, aux richesses d'un grand Roi accompagnées de maladie & d'infirmité. (a) *Par cette unique raison, dont on ne peut contester la justesse, nous nous persuadons qu'une dispute, essentiellement liée avec les intérêts de la santé, fixera l'attention générale, & que chacun sera bien-aise de savoir à quoi s'en tenir sur les vertus d'un Reméde, dont les partisans disent tant de bien, & les ennemis tant de mal.*

Les champions, dans cette querelle, ont tout ce qu'il faut, pour la rendre utile & agréable aux spectateurs. D'abord on voit un respectable vieillard (b) *épuisé par une maladie de vingt ans, qui ne trouve aucun*

(*a*) Sanitas res est majoris pretii, quàm opes ægroti. Nemo enim est, qui non præferat sanitatem, cùm modici argenti possessione, magni Regis opibus cum ægritudine. *Plato tom. 3. sizig. 6. in dial. de divitiis post initium.*

(*b*) Mr. Depras, ancien Curé d'Issy-l'Evêque, Diocèse d'Autun.

soulagement dans les remèdes ordinaires de la Médecine, qui se plonge dans le découragement, & qui n'attend plus que de la mort, la fin de ses tourmens. Cependant il revient des portes du tombeau, il se voit parfaitement rétabli, & c'est à l'usage de la seule Poudre d'Ailhaud *qu'il est redevable de sa guérison : la reconnoissance l'anime, il célébre le remède qui lui a rendu la vie & la santé, il remercie son auteur : sa Lettre à Mr. le Baron de Castelet, est le premier Ecrit qu'on trouvera dans cette Brochure.*

Mais un Médecin distingué, dont les titres annoncent le mérite & les talens, (c) *s'éléve avec force contre ce témoignage favorable à la Poudre; il veut qu'on regarde le récit de la maladie & de la guérison de Mr. Depras, comme fabuleux; il dispute à la Poudre d'Ailhaud, la gloire de cette guérison; il en fait honneur à la vieillesse, & son suf-*

(c) Mr. Pinot, Docteur de Montpellier, Médecin du Roi à Bourbon-Lancy, Intendant des eaux en survivance, & correspondant de l'Académie de Dijon.

frage a d'autant plus de poids, qu'il a été l'unique Médecin de Mr. Despras dans tout le cours de sa longue maladie. La Réponse *de ce Docteur, à la Lettre de son malade, est le second Ecrit qu'on trouvera dans ce Recueil.*

Mr. Pinot ne s'en tient pas là : son zèle pour le bien public le détermine à mettre au jour des Observations *personnelles qu'il a faites sur la Poudre d'Ailhaud; elles sont tout-à-fait défavorables à ce remède. L'Auteur les publie dans un second Ecrit, avec cette confiance qu'inspire l'intime conviction des dangers de la Poudre; il parle en maître de l'art, il prononce, il décide, il traite sa matière avec un stile élevé, fort, tranchant; en un mot, il met en œuvre, contre la Poudre d'Ailhaud, & même contre ses Auteurs, toutes les raisons que ses expériences & sa vive imagination peuvent lui fournir, pour les rendre méprisables & odieux. On trouvera ce second Ecrit de Mr. Pinot à la suite du précédent.*

Le mérite de ces deux Ecrits n'a pas cependant réuni tous les suffrages. Nous avons imprimé, l'année der-

nière, des Lettres Critiques *en réponse au premier Ecrit de Mr. Pinot, qui font douter avec raison de quel côté se trouve la victoire. La délicatesse & la solidité qui caractérisent ces Lettres, leur ont mérité un accueil si favorable & si universel, que nous sommes aujourd'hui dans le cas d'en faire une nouvelle édition. L'Auteur* (d) *se fait admirer particulièrement par l'ordre & la précision qui regnent dans ses Lettres, par la manière pressante avec laquelle il suit son adversaire, par l'avantage avec lequel il l'attaque dans les raisonnemens & dans les faits*; *enfin par la finesse des plaisanteries &* l'enjoûment *qu'il a su répandre dans cette discussion, d'ailleurs si séche par elle-même.* Ces Lettres Critiques, revues & corrigées par l'Auteur *lui-même*, *seront le quatrième Ecrit de notre collection.*

Enfin l'Ami des malades, *qui ne veut être connu que sous ce nom, & qui mérite assurément de le porter par l'Ecrit qu'il nous adresse, indépen-*

(d) Mr. Verdollin, Prêtre, Docteur en Théologie, Curé d'Issy-l'Evêque.

damment d'un autre plus considérable qu'il nous promet, a refuté par une Lettre Critique, *les* Observations *de Mr. Pinot. Ce dernier Ecrit, qui terminera notre Recueil, fera lui-meme l'éloge de son Auteur, on ne peut écrire avec plus de force, de justesse, & de légéreté.*

Il ne nous appartient pas de décerner à aucun de ces Ecrivains, les honneurs de la victoire: Pénétrés d'estime pour tous, nous avons lu leurs ouvrages avec le plus grand intérêt, nous les avons recueillis avec empressement, & animés du même zèle pour le bien général, qui les a déterminé à écrire, nous nous faisons une vraie satisfaction de concourir à leurs vues, en présentant au Public la collection des Ecrits respectifs.

C'est maintenant au Public à nommer le vainqueur, dans un combat dont l'objet est si intéressant. Nous nous croyons seulement en droit de donner à tous les Combattans, les justes éloges qui sont dûs à leurs talens, à leur zele pour l'humanité, & aux ingénieux efforts que chacun a fait pour contribuer a l'utilité publique.

LETTRE



LÉTTRE
DE M. DEPRAS,
A Mr. d'Ailhaud, Baron de Castelet.

DEpuis long tems je vous dois, & au public, un témoignage autentique sur la bonté de vos Poudres. Une cruelle maladie, dont l'espêce est peut-être unique, m'a fait souffrir pendant quinze ans tout ce qu'on peut imaginer : c'étoit un épaississement extraordinaire dans mes urines qui devenoient semblables à de la boue; leur densité les empêchant de s'écouler, j'éprouvois les douleurs les plus aigues & les moins interrompues. Sentant à chaque instant un besoin pressant d'uriner, je faisois les plus violens efforts pour savoriser les besoins de la nature, & tout se réduisoit à quatre ou cinq goutes, quelquefois à rien du tout; les hémorroïdes enflées en même tems, sans jamais fluer, me fatiguoient peut-être autant que ma difficulté d'uriner : j'avois encore des maux de cœur presque continuels & un dégoût universel. Cet état violent duroit ordinairement cinq, six ou sept jours, durant lesquels je ne pouvois jamais trouver un quart d'heure de répos. L'humeur épaisse étant enfin écoulée, les fonctions de la nature reprenoient leur cours ordinaire, jusqu'à ce qu'un nouvel amas étant formé, les mêmes simptômes recommençoient.

Dans la naissance de cette singulière maladie, ce n'étoit qu'au bout de trois mois que les accès revenoient, dans la suite ce fut tous les mois; enfin pendant les trois dernières années, c'étoit tous les quinze jours; ensorte que je n'avois presque plus de relâche. Je n'étois pas encore bien remis de l'épuisement & de la fatigue du dernier accès, que je ressentois les avant-coureurs de celui qui alloit arriver.

Dans un état si cruel, j'aurois trouvé la mort bien douce, je ne pouvois m'empêcher de la demander souvent au Seigneur, & plus d'une fois on a crû ma prière exaucée. Des attaques plus violentes qu'à l'ordinaire m'ont conduit trois ou quatre fois jusqu'aux portes de la mort : mon Médecin n'espéroit plus rien; en se couchant le soir, il ne croyoit pas que je fus en vie le lendemain. Cependant Dieu a prolongé mes jours contre toute espérance, & qui plus est, il m'a rendu la santé la plus parfaite dont on puisse jouir à mon âge. Mon sang, qui paroissoit tout corrompu, est maintenant bien purifié; mon corps, qui étoit tout couvert de boutons & d'ulcères, est aussi frais & aussi sain que si je n'avois jamais été malade; les hémorroïdes ne me fatiguent plus du tout; ma difficulté d'uriner a entiérement disparu. Dans l'intervale d'un an, je n'en ai eu que deux légers ressentimens, occasionnés l'un & l'autre par un gros rûme accompagné de fiévre, ensorte que j'ai tout lieu de me croire parfaitement & radicalement guéri.

Tout ce qu'on a conjecturé de plus vraisemblable sur l'origine & les causes de cette maladie, c'est que mes hémorroides ayant été cicatrisées, il y a environ 18. ans, pour prévenir la gangréne qui paroissoit prête à s'y mettre, le sang qui avoit accoutumé de s'écouler par cette issuë ne pouvant plus percer, se déchargeoit par le canal des urines, & m'occasionnoit à chaque retour périodique ces difficultés d'uriner que j'ai éprouvé si long-tems, toujours jointes aux plus vives

douleurs des hémorroïdes. Quoi qu'il en soit, par la grace de Dieu, je suis délivré de ce tourment que je croyois ne devoir finir qu'avec ma vie.

Mais comment s'est opéré ce prodige : voilà ce qui paroît intéressant pour le public & pour vous. Or Dieu n'a pas jugé à propos, Monsieur, de se servir des remédes ordinaires de la médecine pour opérer ma guérison : pendant quinze ans je les ai tous employés sous la direction de deux habiles Médecins de ces contrées, qui successivement ont bien voulu prendre soin de moi: je n'avois rien à désirer du côté de leur science & de l'attention avec laquelle ils observoient toutes les circonstances de ma singulière maladie, ils ont épuisé toutes les ressources de leur art pour me procurer quelque soulagement : eaux minérales de St. Alban & de Bourbon-Lancy, eaux d'escargots, eaux d'oignon, bolus, saignées, purgatifs de toute espêce, tisannes, régime rigoureux, rien n'a été omis de tout ce qui leur a paru propre à mon rétablissement. Je dois me louer beaucoup de leur zéle & de leur bonne volonté : je crois qu'ils doivent se louer aussi de ma docilité à exécuter leurs ordonnances ; mais ni eux ni moi ne pouvons, ni ne devons nous louer de l'efficacité de leurs remédes. L'unique effet sensible qui en a resulté, a été l'augmentation & l'irritation de mon mal : les trois dernières années pendant lesquelles je l'ai enduré étoient un vrai & continuel martyre, j'excitois la compassion de toutes les personnes dont j'ai l'honneur d'être connu. Abandonné de mes Médecins, & ne conservant pas même la moindre espérance de guérison, j'attendois chajour la que mort qui ne pouvoit pas être bien éloignée.

Sur ces entrefaites, la providence permit qu'un neveu que j'appellois depuis long-tems auprès de moi, se détermina à s'y rendre. Touché de ma triste situation, & connoissant la vertu de la médecine universelle, il m'en proposa l'usage ; mais prévenu contre tous les remédes, par l'inutilité

conſtante de tous ceux que j'avois employé juſqu'alors, je refuſai d'employer celui-ci. Mon neveu ne ſe rebuta pas, il revint pluſieurs fois à la charge, & il obtint à force de ſollicitations que j'en ferois du moins l'eſſai. Je le fis, & le reméde ayant opéré avec beaucoup de douceur ſans me cauſer la moindre fatigue, je me déterminai à en prendre une priſe tous les quatre ou cinq jours. Bien de gens blâmerent ma réſolution & les importunités de mon neveu qui me l'avoit pour ainſi dire arrachée ; on décida que ce reméde hâteroit ma dernière heure, que l'évacuation conſidérable de bile qu'il opéroit en moi, alloit faire changer tout mon ſang en bile, que c'étoit un reméde corroſif, un poiſon lent, &c. Toutes ces pauvretés me firent impreſſion alors : après cinq ou ſix priſes, j'abandonnai le reméde pendant près de deux mois, & je n'en voulois plus entendre parler. La conſtance de mon neveu vainquit toutes mes répugnances : je recommençai à en prendre une priſe tous les huit jours, & je n'eus pas continué deux mois, que j'éprouvai beaucoup du mieux ; les accès de ma maladie furent bien moins violens, & au lieu de revenir tous les quinze jours, ils ne revenoient qu'au bout d'un mois. Succeſſivement ils reculerent juſqu'à cinq, ſix ou ſept ſemaines, ſelon que j'étois plus ou moins attentif à me priver des alimens de difficile digeſtion. J'avoue que je ne me ſuis pas gêné long tems ſur cet article ; à meſure que je me ſuis vû dans un bien-être où je ne m'étois jamais flatté de parvenir, j'ai voulu uſer des privilèges de la convaleſcence, & je les étendois ſi loin que je ne me refuſois rien, & que je mangeois indiſtinctement de tout ce qu'on ſervoit à table. Pour ne rien diſſimuler, j'ajoûterai qu'il y a eu quelques mois où je ne nourriſſois exactement que des choſes les plus contraires à ma guériſon, parce qu'elles étoient les plus conformes à mon goût. J'ai lieu de croire que cette indiſcrétion

a un peu retardé ma parfaite guérison, mais enfin elle ne l'a pas empêchée : l'usage régulier de ma fidéle Poudre tous les huit ou dix jours a extirpé au bout d'un an, malgré l'omission de tout régime, cette cruelle maladie, qui dans le régime le plus rigoureux & les remédes les plus recherchés avoit jetté pendant quinze ans les plus profondes racines. Je jouis maintenant d'une santé parfaite, d'un teint frais, de toute la force de mon tempérament. Qui me l'eût dit ! qu'à l'âge de soixante-cinq ans, avec un remede si simple & si doux, je me délivrerois d'un mal invétéré que toute la médecine n'avoit pû réduire dans la vigueur de mon âge : tout le monde en est surpris ici, & bien de personnes ont crié au miracle.

Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'usage que je fais de ce reméde, c'est que je ne suis jamais si frais, si léger, si gai que les jours auxquels je les prens : point de fatigue ni d'échauffement pendant l'opération, point de nausée ni de dégout après ; bien au contraire mon appétit redouble ce jour-là, je dîne mieux qu'à mon ordinaire, je sors l'après-dîné comme les autres jours, & je me trouve copieusement purgé, sans avoir eu ni la bouche empoisonnée ni mes entrailles déchirées, comme je l'éprouvois autrefois dans l'usage des médecines ordinaires.

Voilà, Monsieur, les effets uniformes & constans que produit en moi votre Poudre purgative, au vû & au sçû de tout le monde ; seroit-il possible après cela que ce reméde fut un poison, comme l'ont assûré quelques Médecins ? non, la chose n'est pas possible, & mon suffrage en cette occasion, fut-il isolé de tous ceux qui se sont rassemblés de toutes les parties du monde en faveur du reméde, suffiroit, ce me semble, pour décider infailliblement le contraire : je ne parle que d'après l'expérience la plus évidente & la moins équivoque. Mes entrailles ne sont pas à l'épreuve du poison, j'en ai la démonstration complette dans le déplorable état où m'avoient

réduit les remédes même reconnus pour bons par toute la médecine, j'en ai fait le détail ci-dessus. Réduit à l'extrêmité, j'abandonne tous ces remédes pour me fixer à un seul qu'on assûre être un poison. Est-il seulement permis de penser que par l'usage d'un poison, de quelque nature qu'il puisse être, lent ou actif, je vienne à bout d'éteindre le feu de mon sang, de le purifier entiérement de la corruption universelle & incurable que la médecine y avoit reconnu, de rafraichir mon teint, de rétablir mon estomac, de renouveller mes forces, & de me retirer d'entre les bras de la mort pour me rendre une santé parfaite ? J'avoue que l'attribution de tant d'heureux effets à un poison avéré me paroît une chimère inconcevable ; cependant les effets existent, & on ne peut les contester : l'usage du prétendu poison n'est pas moins constant, & c'est à la suite d'environ 80. prises que ma guérison est arrivée. Que peuvent répondre à cela les plus ingénieux adversaires de la Médecine universelle ?

Vous ne le devineriez pas, Monsieur, ce qu'on a imaginé pour résoudre ce problême ! on m'a dit que ma guérison n'est pas l'effet de vos poudres, que quand même je n'en aurois point pris, j'aurois également pû guérir par la seule influence de la vieillesse, qui moins fertile en humeurs qu'un âge moins avancé, fournissoit moins de matières & d'alimens à la maladie que j'éprouvois : de plus, on m'a prédit que l'usage fréquent que je faisois de la poudre, attaqueroit infailliblement le genre nerveux, que bientôt mes mains trembleroient, que ce premier accident seroit suivi à la fin de quelque catastrophe fâcheuse, & que je ferois très bien de renoncer à ce reméde caustique.

Il ne me convient pas assurément d'entrer en lice avec un Médecin estimable, dont le public admire avec raison les talens, & à qui j'ai donné personnellement tant de preuves de ma confiance ; mais puis-je dissimuler la surprise où je suis

en rapprochant ces raisonnemens de ma propre expérience. Quoi ! *la vieillesse toute seule m'a guéri, ou m'auroit guéri* ; mais c'est précisément le contraire : ma maladie n'a fait que croître & s'irriter davantage à mesure que j'ai avancé en âge, on le voit par ce que j'en ai dit ci-devant. Moins vive dans sa naissance, cette cruelle maladie a fait de continuels progrès jusqu'à l'âge de 60. ans, où on peut dire qu'elle étoit parvenue à son dernier période, je n'avois plus que la mort devant les yeux. Environ un an après, je me trouve guéri, & c'est la vieillesse toute seule qui a fait ce prodige, & 60. ou 80. prises de poison, sur-ajoûtées dans cet intervale à un mal devenu extrême & déclaré incurable, ne peuvent s'opposer efficacement aux heureuses influences de cette année de ma vieillesse ; & la source fatale d'humeurs, qui croissant toujours jusqu'à ce moment, fournissoit un aliment presque continuel à mes infirmités, se desséche tout-à-coup par la seule crise de l'âge, ôte à ma maladie & au poison toute leur activité, & empêche tous leurs mauvais effets. La Médecine expliquera peut-être des phénoménes si singuliers : pour moi, qui suis tout-à-fait étranger aux secrets de cette science, je mérite au moins qu'on me pardonne la surprise qu'ils me causent.

D'ailleurs le bien-être actuel que j'éprouve me tranquilise un peu sur l'accomplissement des funestes prédictions qu'on m'a faites : non seulement mes mains, mais tous mes membres étoient mal assurés & tremblants du tems de ma maladie, aujourd'hui par la grace de Dieu ils sont parfaitement raffermis : je ne m'apperçois point que le genre nerveux ait été attaqué en aucune partie ; quoiqu'âgé de 65. ans, ma main est presque aussi ferme que dans ma jeunesse. Pour l'avenir, il en arrivera ce qu'il plaira au bon Dieu, je crois toujours pouvoir sans imprudence user quelquefois de votre poudre, & il y a bien de l'apparence que si mes mains deviennent un jour tremblantes, ce sera plus par la caducité

de l'âge, que par l'usage de ce poison bienfaisant.

Je pourrois confirmer ma propre expérience par celle de beaucoup de personnes, qui à mon exemple ont voulu courir les risques du poison, & qui toutes s'en louent; mais ce détail seroit trop long, & je le crois inutile pour donner du poids à une guérison aussi frappante que la mienne.

C'est donc par une erreur de fait toute sensible qu'on a donné le nom de poison au reméde le plus doux que je connoisse, moi qui en ai pris de toutes les espèces. Comme ce n'est que par l'expérience des malades que Mrs. les Médecins peuvent s'assurer infailliblement des propriétés d'un reméde, j'ai cru, Monsieur, devoir leur rendre un compte fidéle & détaillé de celle que j'ai fait de vos poudres, bien persuadé que leur effet en moi ne pouvant se concilier avec l'idée de poison, Mrs. les Médecins retrancheront désormais de leur censure cette qualification insoutenable par une conséquence toute naturelle. Je me persuade encore que la même main, qui dans une ordonnance donnée depuis peu à un malade, a crû devoir répandre *une tache d'infamie sur le poison prétendu, & reléguer ce reméde dans la boutique des charlatans*, effacera en toute occasion ces traits injurieux échappés à la prévention. Guidé désormais par les principes lumineux d'une expérience que chaque moment de ma vie appuye & confirme, elle rectifiera sans doute le jugement porté contre les poudres, & se fera un devoir de réparer d'une manière digne d'elle la sortie peu mésurée faite sur l'Auteur du reméde, qui par sa qualité de Médecin, par la réputation dont il jouit, par l'estime dont le public l'honore, & par les faveurs même dont le Roi l'a gratifié, & par bien d'autres endroits, mérite assurément d'être ménagé & respecté sur-tout parmi ses confrères.

Je laisse à des mains plus sçavantes la discussion des autres objections qu'on fait contre vos poudres & contre votre sistéme sur l'origine des

maladies : ces matières font trop au - deffus de ma portée pour qu'il me foit permis d'en dire mon fentiment. Je me borne à défirer, que ceux à qui il appartient de prononcer, veuillent bien, avant que de porter leur jugement, évaluer avec impartialité la force de mon témoignage, & ne parler comme moi que d'après le fens intime ; je doute qu'alors il fe trouve beaucoup de voix contre le reméde. Quoi qu'il en arrive, mon exiftence en fera l'apologie tant qu'il plaira au Seigneur de me laiffer fur la terre, & ma bouche, confacrée par état à la vérité, ne fe fermera que par ma mort aux expreffions de la reconnoiffance que je dois au reméde précieux par lequel je vis, & à fon refpectable Auteur. C'eft dans ces fentimens, &c.

Siné, *Depras*, ancien Curé d'Iffy - l'Evêque.

A Iffy-Levêque, par Luzy en Nivernois, le 15 May 1763.



RÉPONSE

A une Lettre insérée au Livre du Sr. Ailhaud, d'Aix en Provence, par JEAN-MARIE PINOT, *Docteur de Montpellier, Médecin du Roi à Bourbon-Lancy, Intendant des Eaux en survivance, & Correspondant de l'Académie de Dijon.* A Moulins, chez la Veuve Faure, Imprimeur de Mgr. l'Evêque d'Autun, de la Ville & du Collége. M. DCC. LXV.

Injusti sunt semper judices, qui de incognitis sibi pronunciant rebus : non habent enim judicandi auctoritatem, qui ad statuendum aliquid, imperitâ licentiâ temeritatis adducuntur.

Julius Firmicus, lib. 1. cap. 2. des Erreurs des Religions prophanes.

J'Avois pris la résolution la plus décidée de ne pas m'occuper davantage de la Poudre *d'Aix*, parceque ce que j'en ai écrit est le vrai témoignage que je pouvois lui rendre, & qu'après cela personne n'étoit plus en droit de me demander de nouvelles explications.

Voici pourtant qu'on me rappelle encore sur la scéne, où je n'avois paru d'abord qu'après bien de résistances, mais on prétend que je ne puis refuser mon suffrage à l'observation contenue en la Lettre du 15. Mai 1763, imprimée

à Carpentras la même année, dans un nouveau recueil du Sr. *Ailhaud*.

On me fait donc une obligation de violer ma promeſſe, & il a fallu lire cette Lettre, qui devoit opérer ma conviction, & un aveu public que tout ce que j'ai dit ou écrit ſur cette matière, eſt l'ouvrage du préjugé.

Je ne diſſimulerai pas que cette lecture m'a fait plaiſir, puiſque j'y trouve la preuve que toutes celles qui ont été produites en faveur de la *Médecine univerſelle*, ſont marquées vraiſemblablement au même ſceau; c'eſt-à-dire, qu'elles ſont dénuées de bonne foi, inconſéquentes, & purement dictées par une prévention également aveugle & criminelle.

J'ai beaucoup connu l'Eccléſiaſtique ſouſcrit, & je ne me perſuaderai jamais qu'il ſoit l'auteur d'une piéce auſſi fauſſe que ridicule. On ne peut lui imputer d'autre tort, que d'avoir conſenti à la publicité d'une fable, enfantée par des gens qui ne ſçavent rien reſpecter, lorſqu'il s'agit de remplir leurs vues.

Je me flatte de démontrer victorieuſement que l'écrivain, quel qu'il puiſſe être, a dû trouver autant de difficulté à obtenir le conſentement du Sieur de...... pour fabriquer cet écrit, que le neveu trouva de réſiſtance à lui faire accepter l'uſage de la Poudre miraculeuſe.

Je ſuis aſſuré qu'il eut bien fait de ne point ſuccomber aux ſollicitations bienveillantes de cet envoyé; & je dis hautement que la religion & l'amour de la vérité devoient abſolument lui faire refuſer ſon conſentement.

Que ce ne ſoit pas le Sieur de... qui ait écrit la Lettre dont il s'agit; c'eſt une vérité démontrée dans le pays qu'il habite, 1°. parce qu'on n'y reconnoit ni ſon ſtyle ni ſon langage; 2°. parce qu'il y jouit de la réputation méritée d'homme vrai; & 3°. c'eſt que par-tout dans cet écrit l'on remarque le goût, les expreſſions & l'enthouſiaſme d'un des apologiſtes & diſtributeurs ſecrets de la Poudre d'Ailhaud.

On commence par encenser l'idole, & à cela je n'ai rien à dire, parce que je ne suis chargé de réformer personne, & que je connois la presqu'impossibilité de faire ouvrir les yeux à ceux qui n'aiment point la lumière ; il m'importe même peu quelle impression produira ce que je vais écrire ; & comme je veux suivre pas à pas, j'écrirai sans ordre & sans méthode, attendu qu'il n'en régne point du tout dans l'écrit en question.

On essaye dabord de donner une idée du mal qu'on prétend avoir été guéri par la Poudre d'Aix, & on ajoûte qu'il est peut-être d'une espèce unique.

Comme l'Auteur s'avoue par-tout n'être pas Médecin, quoique par-tout il en veuille jouer le rôle, je me borne à observer que rien n'est si commun que la Dysurie, & qu'un Barbier la reconnoîtroit dans la description obscure qu'il donne. Le gonflement des hémorroïdes, qui étoit toujours inséparable de l'écoulement difficile & douloureux des urines, ne laisse point d'équivocité sur la cause de la maladie & sa périodicité, étant instruit sur-tout que le Sieur de ..... est de tempérament mélancolique.

Dans la même page, notre Expositeur fait désirer la mort à son malade, comme une voie douce qui termineroit ses souffrances.

On peut déposer dans la vérité n'avoir jamais vu personne plus affecté de la crainte de mourir, au point même de s'être laissé subjuguer l'esprit par des prédictions folles & chimériques.

Tout de suite on lui fait dire que des attaques plus violentes qu'à l'ordinaire l'ayant conduit aux portes de la mort, son Médecin n'en espéroit plus rien, & croyoit en se couchant ne point le retrouver vivant à son lever.

On n'écrivit jamais plus faux. Le Médecin dont on parle n'a jamais vu ce Curé en danger que deux fois : la première au mois de Septembre 1740, avec le Sr. Besançon, Chirurgien à

Luzy, à l'occasion d'une fiévre maligne, accompagnée de dépôt gangréneux à l'anus; & la seconde, au mois de Juin 1756, pour une fiévre double-tierce, continue, pernicieuse, qu'il traita avec le Sr. Simon, Maître Chirurgien du lieu, & dans ces deux circonstances il ne fut point question de maladie qui affectât les voies urinaires.

Ce fut en 1742 que ce Médecin fut consulté pour la maladie en question, & qu'il ordonna les bains tempérés, & la boisson des Eaux de Bourbon - Lancy, afin de porter une division légère & ménagée dans le sang, d'en rendre la circulation plus uniforme dans les vaisseaux abdominaux, sur-tout, la porte, pour obvier aux dépôts périodiques sans écoulement, qui se faisoient souvent appercevoir aux vaisseaux hémorroïdaux & à ceux du col de la vessie, lesquels dépôts étoient véritablement la cause prochaine de la Dysurie du Sieur de .... d'autant que le gonflement des hémorroïdes étoit toujours sans écoulement, à raison des cicatrices qui succéderent aux scarifications & suppurations subséquentes qu'éprouva ce malade, lorsqu'elles se gangrénerent en 1740, & la conjecture est d'autant plus vraisemblable & fondée, qu'il a été observé beaucoup de fois que la saignée & des purgations fraîches éloignoient les accès de Dysurie du Sr. de..... à qui l'on fait dire aujourd'hui que depuis l'usage des Poudres d'*Ailhaud*, il jouit d'une bonne santé, qu'il n'a plus la peau boutonnée ni ulcérée, que les hémorroïdes ni la difficulté d'uriner ne le fatiguent plus, à l'exception néanmoins qu'il en a éprouvé deux légers ressentimens dans l'espace d'une année; mais qu'ils ont été occasionnés par un gros rûme.

On est découragé de répondre à de pareilles inepties, & d'apprendre à quelqu'un qui ne doit pas le sçavoir, que les maux de reins, les urines bourbeuses & leur écoulement laborieux, sont les suites ordinaires & les crises de ce qu'on appelle *molimina hæmorrhoïca*, & que les hémor-

roïdes fluentes préservent & font disparoître ces sortes de maux, *dolorifica in lumbis mala*, *sanguiflua hæmorrhoïca*, comme l'interpréte le sçavant Duret, *in coacis*, & que suivant la remarque d'Araĉté, rien n'est si commun que d'observer des crises d'urines périodiques & douloureuses qui suppléent à une évacuation sanguine quelconque, qui aura été déroutée ou qui ne se sera pas faite à la manière accoûtumée, qu'on a même souvent vu des écoulemens périodiques d'urines sanglantes qui ont fait appeller ces sortes d'hommes *menstruatos homines*; & ce sont ces évacuations, suivant que nous l'enseigne le célébre *Hecquet*, qui concourent à la dépuration du sang dans le sexe masculin d'un âge consistant, comme l'évacuation menstruelle des femmes se fait pour leur conservation & la propagation de l'espêce.

Tout jusqu'ici est donc dans un ordre naturel chez le Sieur de....... & ridiculement le fait-on crier au miracle, & attribuer aux Poudres d'*Ailhaud*, une guérison que nous ferons voir dans la suite être l'effet de l'âge, sans que la maladie ait été au point où on le publie, puisqu'il est notoirement faux que le Curé dont il s'agit ait jamais été ulcéré, mais seulement boutonné, & il n'y a rien dans tout cela qui tienne du prodige, car c'est amener gratuitement la puissance divine pour donner à la Poudre d'Aix, la gloire d'une guérison qu'il auroit plu à Dieu, dit-on, refuser à toute autre Médecine.

Dès qu'il falloit un miracle pour guérir le Sieur de..... je ne vois pas pourquoi la Poudre d'*Ailhaud* a été le moyen de préférence; mais je comprends que l'Apologiste tournera tout à l'avantage de son reméde, parce qu'effectivement une Médecine universelle ne peut se soutenir que miraculeusement.

On peut seulement trouver étrange le délai de quinze années & plus pour l'opération de ce prodige, & encore plus étrange que le malade

ait eu la patience de faire des remédes nuisibles pendant un si long espace de tems, & que, quoique miraculeusement guéri, il éprouve encore des retours de son indisposition, qui ont pour cause à la vérité deux gros rûmes. *Risum teneatis.*

Mais disons vrai, nous suivons un homme égaré, pour ne rien dire de plus, & ce qui nous force à avoir mauvaise opinion de lui, quel qu'il soit, c'est que par-tout il altére la vérité, car il a la générosité de donner deux Médecins à son malade, & il n'y en a jamais eu qu'un de connu, & celui-là peut l'affirmer, d'autant que si on eût voulu lui adjoindre un second, il auroit dû en être informé pour se concilier avec lui.

Quoi qu'il en soit, celui des deux qui l'a été en chef, dépose que dans l'espace de vingt années, il n'a vu le Sieur de.... pour la maladie en question, que trois fois, suivant qu'il le constate par son Journal; 1°. au mois de Mai 1742. qu'il prit les Eaux de Bourbon-Lancy; 2°. au mois de Juin 1744. qu'il fit usage des Eaux acidules de S. Alban, & 3°. en 1745. qu'il fut appellé pour donner son avis sur une eau dont le Sr. Besançon, Maître Chirurgien à Luzy, lui avoit conseillé l'usage, comme devant opérer décisivement sa guérison.

A l'égard des tisannes, des bolus, des eaux d'oignon & d'escargots, le Médecin dont on parle, n'a jamais eu connoissance de ces remédes, bien loin de les avoir ordonnés.

Il a pu au reste lui faire quelques visites de bienséance, lorsqu'il a été à Issy-l'Evêque, ce dont il est mémoratif, comme de lui avoir toujours conseillé quelques saignées & purgations fraiches, le régime, les boissons delayantes, l'exercice, la dissipation, & par-dessus tout, la patience, devant espérer qu'à mésure qu'il avanceroit en âge, son indisposition s'affoibliroit.

Cela ne valoit pas la peine de prodiguer des

éloges sur des talens que l'on ne connoit point, & qui sont toujours trop médiocres dans l'art de guérir, comme on verra qu'en a jugé lui-même notre fade Apologiste.

Ici on fait abandonner le Malade par le Médecin, quoique ces Messieurs pourtant ne soient pas accusés de quitter si-tôt la partie, & qu'il eût été mieux de dire que c'étoit le Malade qui abandonnoit le Médecin.

Mais le moment de la providence étoit arrivé, & Dieu ne jugeant pas à propos de bénir sa Médecine créée, il voulut faire éclater sa toute-puissance dans la manifestation du succès de la Poudre d'Ailhaud, & pour cela, fit arriver un Neveu désiré du Sieur de.....

Avant pourtant que de mettre la main au grand œuvre de la guérison, on commença par consommer l'ouvrage intéressant d'une résignation de bénéfice ; puis successivement se développerent les inspirations de la Providence, pour engager le malade à donner sa confiance au grand arcane d'Ailhaud.

On voit bien qu'il y eut un combat entre l'Oncle & le Neveu, mais on nous en laisse ignorer les particularités ; on nous apprend seulement que l'Oncle succomba aux miraculeuses importunités du Neveu ; mais que cependant, malgré toute la force de son éloquence, ses réflexions lumineuses, persuasives & expérimentées, le Malade ne laissa pas que d'être frappé, & de recevoir des impressions inquiétantes de toutes les pauvretés que les Médecins les plus célébres débitoient sur les Poudres ; & il fallut la constance de l'envoyé de la providence, pour vaincre la résistance opiniâtre du Sieur de... qui enfin s'abandonna aveuglement aux soins de ce cher Neveu, & commença courageusement l'usage des Poudres qui ont opéré sa guérison dans l'espace d'une année, malgré qu'on n'observât point de régime ; car c'est un privilége de la Médecine universelle de n'avoir aucunes régles, & d'être toujours victorieuse,

au milieu même des excès ; encore une fois *risum teneatis*.

Mais plaisanterie à part, le bon Curé est pourtant presque guéri, & à l'âge de 65. ans, le voilà jouissant d'un teint frais, & de toute la force de son tempérament, au point que la surprise où l'on en est dans son pays, a fait crier au miracle.

Nous savons que c'est le ton des prosélites du Sieur Ailhaud ; mais nous offrons la preuve que ce n'est pas le cri public, & qu'il y a beaucoup d'hérétiques dans l'*Ailhautisme* même.

Au reste, il est notoire que la santé du Sieur de... est encore traversée par des ressentimens de sa maladie, & qu'il en est même actuellement atteint, suivant le témoignage que nous en a rendu, il y a peu de jours, un connoisseur en cette partie, qui n'a que l'intérêt de la vérité à cœur.

L'éloge du reméde est terminé par le récit du bien-être de celui qui en fait usage : on prie même de remarquer que dans le même jour qu'il le prenoit, il étoit frais, léger, plus gai que de coutume ; sans fatigue, sans chaleur ni dégout, ni nausée dans l'opération ; que l'appétit redoubloit au contraire, que l'on dînoit plus largement, que l'on sortoit l'après dîner, & que l'on étoit copieusement purgé.

Il est aisé de voir que la vérité est blessée dans ce raport, & que chaque article renferme la conduite d'un homme qui seroit insensé d'en user, comme il y est dit, dans le travail d'un reméde quelconque, qui purge copieusement, sans comprendre l'indécence qu'il y a de sortir pour aller je ne sçais où, lorsqu'on est copieusement purgé.

Cela est aussi peu croyable, qu'il est démontré impossible dans la pratique, que la sensation de l'appétit & de la faim subsiste quand l'estomac & le canal alimentaire se trouvent abreuvés de sucs surabondants qui y sont attirés par l'action d'un purgatif, quel qu'il soit, & encore

de ceux dont on ne manque point de s'inonder, suivant la méthode *d'Ailhaud*.

Voilà, dit-on tout de suite, les effets uniformes de la Poudre... C'est-à-dire, que M. de.... en a toujours été purgé, au vu & au sçu de tout le monde ; car il sortoit ces jours-là, & qu'il n'a pas été empoisonné ; que par conséquent son suffrage, fût-il isolé, doit décider infailliblement de l'erreur des Médecins qui l'ont jugée poison.

Bon Dieu, quelle dialectique ! Parce que le Sieur Curé d'Issy-l'Evêque auroit été assez heureux, par la force de son tempérament, de résister à l'activité d'un reméde équivoque & jugé dangereux par l'expérience des Maîtres de l'Art, il s'ensuit que c'est une Médecine souveraine, universelle, d'autant, dit-on, qu'elle purge uniformement.

Si c'est en raison de ce qu'elle purge, qu'elle a guéri, tout autre reméde auroit eu le même succès : mais non, la Poudre *d'Ailhaud* est privilégiée, & Dieu n'a pas voulu permettre que les autres remédes pussent guérir le Sieur de.... ainsi, conclut-on, la Médecine *d'Ailhaud* doit nécessairement être innocentée des mauvaises notes dont on l'a flétrie... Mais moi, j'ajoute que quand toutes les observations contenues dans les livres des *Ailhaud*, seroient aussi vraies que je les soupçonne fausses & de la nature de celles que je discute, l'empirisme de cette Médecine & ses dangers n'en seroient pas moins redoutables, par la seule raison que quand on voudra opposer les insuccès & les malheurs qu'elle a produits entre les mains des gens vrais qui en ont voulu faire l'essai, on verra, comme nous l'avons dit ailleurs, que la comparaison du bien au mal sera comme d'un à mille.

Cette vérité éloigne assurément beaucoup de son compte le Fabuliste, & ce qui lui paroît être une démonstration complette, ne sera plus, pour les gens versés dans l'art de guérir, qu'u-

ne supposition trop artificieusement & malignement controuvée pour rehausser les vertus spécifiques, comme l'on parle, de la Poudre d'Aix, au préjudice des autres remédes dont a fait usage le Sieur de .... sous la direction de Médecins à qui l'on a dabord donné des éloges pour les amener ici jouer le rôle d'empoisonneurs, puisque, dit-on, le déplorable état du Malade, l'espace de quinze années, a eu pour cause la multiplicité des ordonnances qu'il a eu la patience & la foiblesse d'exécuter.

Celui qui a été connu publiquement pour être le seul Médecin de ce Curé, met l'éloge & le blâme chacun à sa place; c'est-à-dire, qu'il ne se réjouit pas beaucoup quand on le loue, & que, suivant le conseil d'un Sage de l'antiquité, il ne s'attriste point du blâme: *Nec valdè gaudere debemus, quando laudamur; nec contristari quando vituperamur.*

Mais ce qui le touche, c'est la fausse exposition que l'on fait au Public, & de laquelle on défie de produire un seul témoignage, puisqu'il est certain au contraire, que le peu de secours qui ont été administrés, ont toujours été suivis de quelque succès, & qu'il faut être également injuste & mal instruit, pour dire qu'on a la démonstration que les entrailles du Curé d'Issy-l'Évêque, ne sont point à l'abri du poison, puisqu'il existe encore malgré tous les remédes que ses Médecins lui ont fait faire: or quels sont ces remédes? les Eaux de Bourbon-Lancy, de Saint Alban, les Eaux d'escargots, d'oignons, des bolus, des saignées, des purgations de toute espêce, & des tisannes.

Pour le coup il y a de l'embarras à répondre à cette manière de raisonner.

Mes entrailles, fait-on dire à ce Curé, ne sont pas à l'épreuve du poison; & pourquoi? un bon Logicien diroit, parce que tous les remédes que j'ait fait ne sont pas de cette nature; mais point du tout, notre Critique répond: j'en ai la démonstration dans le déplorable état

où ces remédes ont réduit le Malade : & moi j'ajoûte, ces remédes étoient donc des poisons; & les entrailles du Curé devoient être aux épreuves du poison au lieu de n'y pas être.

Mais ne soyons point surpris, l'ignorance & la prévention enfantent toujours le sophisme, & d'un faux principe on n'en peut jamais tirer des conséquences vraies.

On veut que la Poudre d'*Ailhaud* soit une Médecine universelle: le Curé de....... en a pris quatre-vingt prises qui l'ont guéri ; donc ce prodige appartient à la merveilleuse Poudre.

Je nie la majeure, parce que toute la Médecine Françoise, & même l'étrangère, l'a jugée fausse ; je nie la mineure en partie, parce que je sçais que l'homme guéri est actuellement malade de sa maladie ; les gens sensés apprécieront la conséquence, & moi, je reviens à mon homme qui articule trois ou quatre expressions sans sçavoir ce qu'il veut dire.

» Quoi ! s'écrie-t-il, un poison, lent ou actif, » éteindra le feu du sang, le purifiera de sa cor- » ruption universelle & incurable, rafraîchira » le teint, rétablira l'estomac, les forces, enfin » pourra-t-il retirer un moribond des bras de » la mort? «

Effectivement ces effets merveilleux contrastent étrangement avec un poison; mais à cette déclamation, il ne manque que la vérité, car jamais la Médecine la plus efficace n'opéreroit la guérison d'un Malade dans un état si déplorable.

Mais il est réservé à la Médecine d'*Ailhaud* de faire des miracles, & il nous faut chanter la palinodie, & convenir que les observations des mauvais succès de ce remede sont fausses & dictées par l'envie, ou que si la Poudre miraculeuse n'a point réussi, c'est parce qu'elle a été administrée par des Mécréants.

Comme j'ai déjà dit que je n'étois point chargé de l'instruction de mon Observateur, je ne ferai pas des frais pour lui prouver & lui appren-

être qu'un reméde qui tient à la nature du poison, ne produit pas toujours les effets dont il est capable, parce qu'il est mille choses qui en peuvent affoiblir ou étouffer l'action sensible, que nous sçavons même & expérimentons tous les jours qu'il est de vrais poisons, qui étant maniés & préparés, par des mains habiles, deviennent des remédes admirables. L'émétique, la ciguë, la bella-dona, le colchique, l'arsenic, l'opium, l'antimoine, le mercure, le sublimé-corrosif, en sont des preuves irréfragables.

Ainsi M. de.... peut avoir pris quatre-vingt prises d'un mauvais reméde dont la nature a été victorieuse, sans qu'on doive attribuer une fausse guérison à ce reméde, & d'ailleurs il pourroit se faire que de la Poudre d'*Ailhaud* on en fit une bonne Médecine en l'assujettissant à des régles, & que l'usage en fut déterminé par l'observation : au lieu que son universalité amméthodique sera toujours pour elle une note de réprobation.

Voilà, puisqu'on le demande, ce que répondent les prétendus adversaires de la Médecine universelle, sans être aussi ingénieux, mais beaucoup plus vrais que ses trop aveugles Apologistes.

Et ma réclamation particulière contre la *Poudre d'Aix* vient encore moins de ce que j'ai observé & de ce que j'en ai oui publier, que de la témérité avec laquelle on en conseille l'usage, au point d'avoir produit des observations de gens qui en ont pris trois cent prises dans une année.

Or je demande, je ne dis pas à des Médecins, mais à des hommes raisonnables, ce qu'on doit penser d'une pareille conduite.

Pour moi j'avoue publiquement que je suspecte la vérité de ces témoignages, & je déclare que je suis scandalisé de l'imputation qu'a permis le Sr. Curé de..... car le Médecin qui l'a vu, assûre qu'il ne lui a jamais fait de prédiction sur les événements qui pourroient suivre l'usage de la *Poudre d'Aix*, il n'a pas même mémoire de l'avoir vu depuis qu'il s'y est abandonné.

Il convient lui avoir dit dans le tems, que l'âge pourroit terminer ses maux, dans l'idée où il étoit qu'ils avoient pour cause une métastase de sang hémorroïdal, & qu'il sait que cet écoulement chez les hommes est une affection de l'âge viril, dont la suppression occasionne différentes maladies, & sur-tout de celles qui intéressent les viscères du ventre, les reins, la vessie, le foie, le mésentère, & lorsque la nature seroit arrivée par dégrés à se passer de cette évacuation, les accidens qui résultoient de la suppression, s'éclipseroient; & que le Sr. de ..... auroit une vieillesse plus tranquile, par la même raison que les personnes du sexe, qui ont été réglées mal, & conséquemment languissantes jusqu'au tems où cette évacuation ne devient plus nécessaire, jouissent de la bonne santé au déclin de leur âge.

Voilà l'explication que demande l'Auteur de la Lettre, qui a grande raison de s'avouer étranger, il auroit même dû dire très ignorant de ce qui regarde la Médecine; mais encore une fois, on ne doit pas lui apprendre qu'il est beaucoup de maladies dont les crises guérisseuses sont réservées aux âges, puisque chaque âge a ses maladies propres.

Je puis seulement l'assurer que, tant que la Poudre d'Aix (qui n'a point été qualifiée de poison de ma part, comme on a l'indiscrétion de l'avancer) ne sera pas rangée dans une loge particulière des remédes destinés au traitement de certaines maladies, & que l'on ne la dépouillera point de son titre arrogant de Médecine universelle, qu'elle ne sera soumise à aucune régle ni à aucun principe, je continuerai toujours d'en parler & d'en écrire comme j'ai fait jusqu'ici.

J'ose même assurer qu'on ne peut être dirigé davantage par l'amour de la vérité, & que si le même sentiment eut animé le partisan de la Poudre d'Aix, il n'auroit point laissé échap-

per de sa bouche autant de suppositions & d'absurdités qu'en contient sa Lettre.

Quoi qu'il en soit, on lui pardonne de bon cœur ; mais on lui demande un retour sur lui-même pour publier diligemment une rétractation qui pourra conserver la vie à bien des hommes.

Ceux qui sont chargés par état de l'exercice de la Médecine, tremblent en satisfaisant à cette obligation, & ils craignent toujours d'être comptables au trône de la Justice, de s'être hazardés trop légérement & sans être suffisamment instruits dans le traitement des maladies.

Quelle doit donc être la position de ceux qui ne sont dirigés que par des vues purement humaines & absolument hors de leur sphère ? J'en abandonne la décision à celui que j'ai été obligé de discuter ; s'il a de la probité, je suis sûr que la cause est finie favorablement, & que je deviendrai son ami dès qu'il aura abandonné ses préjugés, & qu'à l'imitation d'un sage, son attachement pour le Sieur *Ailhaud* & ses Poudres, cédera à la force de la vérité, & à l'expérience de ceux qui doivent être les seuls Juges en pareilles matières.

Au reste je ne pensois pas à lui, & s'il trouve des vérités désobligeantes dans cet écrit, j'ai droit de lui adresser ce que l'ombre de Samuel répondit à Saül : *Quare inquietasti me ut suscitarer*.

P. S. Dans le moment, on nous fait part de deux observations intéressantes sur les mauvais effets de la Poudre d'Ailhaud.

La première concerne une Malade du Bourg d'Issy-l'Evêque, dont nous avons été le Médecin : il s'agissoit d'une infiltration de lait épanché dans le tissu cellulaire d'une cuisse. Cette Malade, ou par répugnance, ou par défaut de confiance, abandonna nos remédes, & prit clandestinement des Poudres d'Ailhaud, mais elle en fut si cruellement maltraitée qu'elle fut obligée de recourir à son Chirurgien pour l'exé-

cution de notre ordonnance, & qui ne retourna à son service qu'après bien de résistances, mais avec succès.

La seconde regarde une Dame étrangère, retirée dans le même Bourg, qu'une demi-douzaine de Prises de Poudre d'Aix conduisit aux portes de la mort par la voie d'une simple fiévre-tierce qui dégénéra en continue, avec les accidens les plus effrayants, par l'usage de la Poudre miraculeuse.

Comme ces deux événemens se sont passés sous les yeux de l'Auteur de la Lettre que nous venons d'examiner, nous espérons qu'il en sera touché, & qu'il aura assez à cœur le bien de l'humanité, pour abandonner ses dangereux préjugés, & laisser à qui il appartient le soin de distribuer des remédes.

FIN.

OBSERVATION

OBSERVATIONS
SUR
LES POUDRES D'AILHAUD,

Par Jean-Marie Pinot, *Docteur de Montpellier, Médecin du Roi à Bourbon-Lancy, Intendant des Eaux en ſurvivance, & Correſpondant de l'Académie de Dijon.* A Moulins, chez la Veuve Faure, Imprimeur de Mgr. l'Evêque d'Autun, de la Ville & du Collége. M. DCC. LXV.

Quidquid verum curo, & in hoc ego ſum.
Horatius.

JE ne me ſerois pas cru expoſé à écrire contre la *Poudre d'Ailhaud*, parce qu'ayant depuis long-temps pris le parti de la bannir de ma pratique, comme un reméde empirique, dont l'infidélité & les dangers m'étoient démontrés, je me croyois affranchi de la néceſſité de m'expliquer.

Quand on m'a demandé pourquoi je la déſapprouvois, il me ſembloit avoir ſuffiſamment répondu de dire : qu'il s'en falloit beaucoup qu'elle fut capable des merveilles qu'on en publioit.

Mais puiſque l'on me preſſe davantage, & que pluſieurs perſonnes exigent que je faſſe tomber, ce que j'appelle leurs préjugés, en ren-

dant un compte exact des raisons de mon opposition à cette Poudre ; je veux bien me prêter à leurs désirs, dans la seule vue de les faire renoncer à son usage, à cause des fâcheuses suites que j'en redoute pour eux.

Ce ne fut pas sans peine que je me déterminai à faire des essais de ce reméde ; car bien loin que le livre de *Jean Ailhaud* eut excité ma confiance, j'avouerai, au contraire, que la lecture que j'eus la patience d'en faire, m'inspira une prévention la plus défavorable.

Le titre arrogant de *Médecine universelle*, me parut d'abord choquant ; le sistème de l'Auteur, ridicule ; & ses observations, dénuées des qualités essentielles pour mériter confiance.

Voilà comme je m'expliquois par-tout, lorsqu'une Dame de condition, me fit les plus vives instances d'accepter quelques douzaines de prises de cette merveilleuse Poudre, afin d'acquérir par l'usage, une connoissance précise de son efficacité victorieuse, & de lui rendre la justice que je lui refusois, sans en connoître les effets.

Malgré mes engagemens, je balançai encore long tems à me servir d'un reméde que je ne connoissois point, & qui étoit marqué au sceau du plus grand charlatanisme.

Instruit pourtant d'ailleurs qu'un Médecin ne doit rien négliger de ce qui peut concourir au bien des malades, & qu'il lui est permis de faire des essais avec circonspection, je me décidai à donner dans l'occasion de la *Poudre d'Aix*, non pas pourtant sans règle & sans méthode, ni avec une persévérance inconsidérée, telle que le conseillent les Srs. *Ailhaud*, Père & Fils.

Je n'imaginai pas non plus m'en servir dans toute espèce de maladies, ni dans tous les temps : j'en fixai l'usage pour les chroniques, & ne la considérant que comme purgative, je voulus l'assujettir aux égards & aux précautions antérieures & subséquentes qu'exige l'administra-

tion de ces remédes, suivant les instructions puisées chez les Maîtres. Enfin, je ne conseillai ce reméde, que dans les cas où j'aurois prescrit tout autre purgatif.

La première malade, à qui j'en fis prendre, étoit une femme d'environ quarante-cinq ans, d'une constitution tendre & spongieuse, fatiguée de fleurs blanches depuis la cessation de ses secours, éprouvant des fréquens maux d'estomac, des troubles dans les digestions, des coliques, des bouffissures passagères aux extrémités inférieures.

La première prise ne produisit aucune évacuation, & toute la journée, la Malade se plaignit d'un feu dévorant dans les entrailles, d'une grande altération, & de beaucoup de sécheresse à la gorge, & d'inquiétudes générales.

Un lavage de petit lait, adouci de sirop violat, & deux lavemens ramenèrent le calme.

Cet insuccès ne me rebuta point; malgré les soupçons désavantageux que je conçus du reméde, j'y revins trois jours après, & crus devoir en donner une prise & demie, & un grand gobelet de thé léger par-dessus.

Ce nouvel essai ne fut pas plus heureux : à deux selles près, tout se passa de la même manière que la première fois. Il se déclara même un peu de fiévre, & la malade, qui avoit désiré l'usage de ce reméde, en parut rebutée : Elle me fit néanmoins consentir, quelques jours après, de faire une troisième tentative : elle en prit deux doses ensemble, & un bouillon dégraissé par-dessus : elle alla six fois à la garderobe; mais elle passa la journée la plus fâcheuse, & elle en fut quitte pour trois jours de fiévre continue, que la diéte, les lavemens, & les potions calmantes dissipèrent, concurremment avec deux verrées d'eau de casse.

Je suis convaincu que, si la malade & moi, nous nous étions opiniâtrés de continuer ce reméde, nous ne serions pas parvenus au nombre de trente-trois prises de suite, qu'il a fallu à

Catherine, citée dans la quatre-vingtième observation du Sieur *Ailhaud*, Père, pour obtenir la guérison radicale de ses fleurs blanches.

Les bains frais, les apéritifs nervins, les eaux ferrugineuses, un régime sobre, quelques purgations mercurielles, avec un cautère, ont entièrement rétabli celle qu'auroit immanquablement fait mourir la *Poudre d'Aix*, si elle eut été continuée.

Ce premier événement ne m'encouragea point: il me confirma, au contraire, dans la mauvaise opinion que j'avois conçue de ce remède.

Après quelques semaines, néanmoins, il se présenta à moi, un homme de la campagne, véritablement *Ictérique*: je lui donnai six prises de Poudre, pour en prendre tous les trois jours une, & une tasse d'eau chaude par-dessus. Je le chargeai de venir me rendre compte de son état, quand il auroit fini.

Au bout de huit jours, ce malheureux me vint trouver, & rapporta que mon remède avoit pensé le faire mourir: que la première prise n'avoit fait que l'échauffer, & lui avoit donné des douleurs de colique, avec beaucoup de vents, sans l'évacuer: qu'il avoit été bien plus malade de la seconde, quoiqu'il eût vidé trois fois, & que la troisième lui avoit donné la fièvre: il étoit dans un grand dégoût, & beaucoup plus jaune.

Je l'invitai à ne point se décourager, & de s'en retourner chez lui pour continuer le remède, en l'augmentant de demi-prise chaque fois, & boire par-dessus, dans l'opération, quelques verrées de décoction de *Taraxacum.*

Huit jours s'écoulèrent encore, & je vis revenir mon homme, qui me dit que je l'avois empoisonné, quoiqu'il n'eût pris que deux fois du remède, depuis ma dernière vue: qu'il en avoit été effectivement purgé; mais que c'étoit avec des douleurs d'estomac & de ventre, inexprimables: qu'il ne pouvoit éteindre sa soif: qu'il avoit éprouvé des douleurs jusqu'au

bout des doigts, disoit-il, avec un tremblement universel; & que depuis, il lui étoit impossible de dormir.

Je lui conseillai d'autres remédes rélatifs à son état : les tisannes chicorachées avec la chelidoine, les apozémes de ce genre, nitrés ; des purgations acidulées, des pilules savoneuses, des bains, & dans l'espace de six mois il fut guéri.

Je formai la résolution pour lors de ne plus me servir d'un reméde dont les effets étoient si turbulens, & qui me paroissoit affecter les nerfs ; mais à peine avois-je pris ce parti, que je fus mandé pour aller voir un Malade, dans un Monastère respectable de mon voisinage, où, si-tôt mon arrivée, le Supérieur m'annonça qu'il m'envoyoit chercher pour être témoin des effets de la *Poudre d'aix*, avec laquelle vouloit se traiter un de ses Religieux, malade d'une double-tierce.

Ce Solitaire, homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit & d'un grand mérite, étoit imbu du préjugé le plus favorable pour les Poudres, prétendant qu'elles étoient le spécifique à tous les maux.

Après un assez long entretien, des raisonnemens, & quelques observations, je fus réduit à être le spectateur de l'opération du reméde.

Le lendemain matin, ce Religieux en prit une prise : Il n'en fut point purgé, & la fiévre dévança de deux heures : le frisson fut beaucoup plus long, & l'accès en proportion. L'altération, le mal de tête, les anxiétés s'accrurent : il consentit qu'on lui servit un lavement l'après midi ; il le rendit, & en fut purgé deux fois : le soir, il me dit avec la plus grande aménité, que j'avois l'air triomphant d'un insuccès qu'il attribuoit à ce que la dose du reméde étoit trop foible ; & que le lendemain je verrois un bien grand changement. Je répondis modestement que je souhaitois plus que je ne l'espérois ; mais que je craignois au contraire que ce reméde ne lui devint funeste,

vu le grand feu qui le dominoit, l'insomnie, la plénitude des vaisseaux, & que d'ailleurs rien n'annonçoit une coction d'humeurs, pouir placer à crud un purgatif que je mettois dans la classe des *Mochliques Hydragogues*.

Ces réflexions ne changèrent point sa détermit nation, & le lendemain, effectivement il pri une prise & demie de la drogue, & par-dessus un lavage de thé.

La nuit avoit pourtant été inquiéte, & je jugeai qu'il y avoit encore de la fiévre ; le Chirurgien, homme sage & éclairé, pensa de même ; & de concert, nous essayâmes en vain d'empêcher qu'on prit le reméde.

Deux heures après qu'il l'eut avalé, la fiévre redoubla sans frisson, mais une chaleur aigre, beaucoup d'altération, des douleurs vagues, des anxiétés à la poitrine, quelques aliénations dans les idées, un pous dur & fréquent nous inspirèrent de la crainte ; & le Malade lui-même avouoit, dans quelques intervalles lucides, qu'il étoit aux abois : le ventre étoit météorisé ; on entendoit beaucoup de grouillemens, mais point d'évacuations. Je proposai un lavement qui fut accepté, & qui nous donna trois copieuses déjections. Malgré cela, la fiévre ne diminua point ; il ne vint pas de sueurs comme de coutume : au déclin du jour, je fus d'avis de la saignée ; elle fut répétée dans la nuit, & nous fûmes obligés d'en venir à celle du pied ; enfin il nous fallut plus de douze jours pour faire éclipser le danger d'une fiévre qui, dans dans sa naissance, étoit simple & bénigne, & qui pensa devenir meurtrière par la complication des accidens qu'excitèrent les Poudres d'Ailhaud.

Ce Malade recouvra la santé avec assez de lenteur, contre la décision de l'Auteur des Poudres, qui prétend que la saignée est décisivement mortelle, si on la pratique dans leur usage ; & en recouvrant la santé, il perdit heureusement son préjugé.

Depuis, on a encore fait quelques essais de cette Poudre dans la même Communauté, mais toujours si infructueux ou si malheureux, qu'aujourd'hui on ne pense plus à s'en servir ; & tout récemment encore, le Chirurgien me disoit qu'il ne se ressouvenoit pas avoir vu produire de bons effets à cette Poudre ; il m'assura avec une sincérité qu'on ne peut suspecter, que tous les malades à qui il en avoit vu prendre, s'en étoient toujours mal trouvés.

Je pourrois encore extraire de mon journal plusieurs observations sur l'emploi de cette Poudre que j'ai tentée souvent malgré mes insuccès, par l'envie que j'avois de lui voir faire une fois le bien ; mais toujours la même infidélité & les mêmes inconvéniens en ont accompagné l'usage.

Il me seroit également aisé de faire des remarques, recueillies de divers endroits, de Communautés religieuses & de plusieurs Chirurgiens, qui ne lui sont pas favorables ; je citerois beaucoup de personnes du pays & des environs, qui sont mortes dans l'usage habituel de la Poudre, & suivant les plus grandes apparences, par leur action.

En tout enfin, je produirois plus d'observations désavantageuses à cette médecine, que le Livre du Sieur *Ailhaud* n'en contient de fastueuses & imposantes.

Il est bien étrange que ces Messieurs *Ailhaud*, dans tous les témoignages qu'ils ont produit, n'ayent pu réunir que celui de deux Chirurgiens.

Il me semble qu'il n'étoit point de moyen plus glorieux & plus assuré de donner une confiance générale & juste à leur reméde, que de présenter au Public les attestations des Compagnies célebres de Médecins, répandues dans le Royaume, & des autres Maîtres de l'Art ; les plus exercés & en reputation.

Cette conduite eut été digne de gens qui se qualifient Médecins, autant que je les trouve flétris & déshonorés d'imputer à jalousie ce que

difent & publient des hommes vrais, qui n'ont à cœur que le bien de l'humanité, & l'honneur de la Profeffion qu'ils exercent avec dignité.

A quelle forte de gens les Sieurs *Ailhaud* perfuaderont-ils que la fcience, la droiture & la fincérité font leur appanage, à l'exclufion de tous autres Médecins ? Eft-ce une preuve bien étendue & bien perfuafive de leur bonne éducation & de la vertu fpécifique de leur Poudre, que d'injurier ceux à qui la force de la vérité & l'expérience font profcrire ce reméde, & de produire orgueilleufement quelques obfervations de guérifons.

A l'égard de leur manière indécente d'écrire, il faut s'en tenir au jugement qu'en a porté feu M. *de Wandermonde* dans fon Avis inféré au Journal de Médecine de Novembre 1761.

Mais quant à leurs obfervations, je dis qu'elles feroient auffi exactement vraies qu'on les publie; qu'aucune de leurs lettres ou certificats n'auroient été mendiés, comme le font ordinairement les gens à fecret, leur Poudre n'en mérite pas moins profcription, comme reméde empirique, infidéle & dangereux.

1°. Parce qu'il manque de l'approbation de toutes perfonnes prépofées pour donner crédit & confiance aux remédes nouveaux.

2°. Parce qu'un cent ou deux de guérifons, dont on ne rapporte ni les circonftances, ni ce qui s'eft paffé de bien ou de mal pendant l'opération, & la continuation du reméde n'étant d'ailleurs préfentée que par des gens incapables d'obferver en ce genre, ne peuvent lui acquerir la célébrité de *Médecine univerfelle*, d'autant que ces obfervations ne font qu'une infiniment petite partie de celles qu'on auroit du produire.

Car il eft notoire en France que les Sieurs *Ailhaud* ont acquis la plus brillante fortune avec leur fecret *, & par un calcul d'environ, on

(*) On les dit riches à cinq cent mille livres.

ne voit pas qu'ils ayent employé plus de deux mille prises de Poudre pour la guérison des maladies énoncées en leur livre.

Mais pour devenir aussi riches qu'ils le sont, ils doivent en avoir distribué à raison de vingt-cinq sols le paquet, quatre ou cinq cent mille prises, sans comprendre celles qu'ils se jactent d'avoir donné *gratis*. Or si deux mille prises ont guéri deux cent malades, qui est le nombre à peu près rapporté dans leurs cent douze observations, cinq cent mille en auroient du guérir cinquante mille environ.

N'est-il donc pas dérisoire, & de pur charlatanisme, de donner pour spécifique au Public un reméde qui leur aura réussi deux cent fois, en lui laissant ignorer le sort de quarante-neuf mille huit cent malades qui en auront fait usage.

Je pose en fait que l'on donne du poison mitigé & avec des lavages, à cinquante mille personnes, il s'en réchappera assez pour compléter un livre d'observations, plus considérable que celui du Sieur *Ailhaud*.

En matière aussi importante que celle dont il s'agit, il n'est pas suffisant de dire que, pour ne point devenir ennuyeux à son lecteur, on lui épargne le détail de beaucoup plus grand nombre d'observations, opérées par un reméde que l'on veut être le *Pharmacum immortalitatis*. La sûreté publique exige une authenticité de faits, plus nombreux & mieux avérés.

Je ne prétens pourtant pas que dans le nombre de cinquante mille malades, tous ayent du être guéris : mais je crois que, si les Poudres étoient aussi efficaces que le publient les Sieurs *Ailhaud*, ils auroient du faire voir qu'elles ont guéri au moins la plus grande partie de ceux qui en ont fait usage ; & pour revêtir cette preuve de tout ce qui pouvoit lui mériter confiance, ils ne pouvoient se dispenser de la sceller des suffrages du plus grand nombre de Médecins qu'il leur auroit été possible. Car si l'efficacité de ce reméde étoit décisive & aussi benigne

qu'on l'annonce, ne devoit-on pas s'impoſer la glorieuſe obligation d'en confier l'adminiſtration aux Maîtres de l'Art.

Ces juges intègres, impartiaux, éclairés, & vraiment les juges naturels & de droit, auroient rendu aux Poudres *d'Aix* toute la juſtice qu'elles auroient méritée.

Mais, bien loin qu'il en ſoit ainſi, les nouvelles littéraires nous apprennent ſans ceſſe que les Médecins de la plus haute probité & de la plus grande réputation, les ont trouvées vénéneuſes.

En notre particulier, nous n'avons pas eu la ſatisfaction de les voir réuſſir une ſeule fois, ni l'apprendre de qui que ce ſoit, dont le témoignage eut pu être de quelque valeur.

Il faut encore ajouter pour note irréfragable d'infamie de ce reméde, la criminelle précaution des diſtributeurs, d'exiger de leurs dupes de n'en jamais faire uſage ſous la direction d'aucuns Médecins.

3°. Quand le ſilence de toute la Médecine ne déposeroit point contre la *Poudre d'Aix*, & que des expériences multipliées n'en démontreroient pas les dangers, il n'en ſeroit pas moins vraiment juſte de dire que c'eſt une odieuſe charlatanerie que cette médecine, puiſque les Auteurs l'ont marquée eux-mêmes à ce titre, en lui donnant celui de *Médecine univerſelle*.

Quoique les Sieurs *Ailhaud* ſe qualifient des plus grands noms, j'en ai bien mauvaiſe opinion, & de leurs talens, & de la ſorte d'eſprit qu'ils peuvent avoir.

N'eſt-il pas effectivement d'un enthouſiaſte ridicule de ſe publier l'inſpiré du Très-haut, & le ſeul dépoſitaire de la vraie médecine? N'eſt-ce pas une impudente folie d'annoncer que ce qu'ont enſeigné les plus grands génies de tous les âges; que les expériences innombrables qui ont été faites, conſtatées, vérifiées, ne ſont que des illuſions & des tromperies; que la Médecine, cette ſcience épineuſe, difficile, qui renferme l'étude de tant de choſes, qui exige des eſprits

si justes, si pénétrans, si vastes, si sagaces; qui présente tant de variations dans les objets, tant de nouveautés, de singularités, de bizarreries, tant de choses imposantes, décevantes, embarrassantes, se réduit à une seule chose, l'administration d'une Poudre purgative, dans toutes les maladies qui affligeront désormais l'humanité.

Il faut renverser les écoles, brûler les bibliothéques, renoncer à l'étude, à la réflexion, à l'observation. Il ne nous faut plus que de la *Poudre d'Aix*, & nous serons les divinités préservatives, tutélaires & guérisseuses.

Avec cette Médecine, il n'est besoin ni de règles, ni de principes, ni de méthode, ni d'égard pour les temps, les âges, les sexes, les tempéramens, les saisons, les climats, les maladies. Chaque administrateur de cette Poudre sera un *Thaumaturge*. Il n'y aura plus de méprises, de perplexités, d'embarras; tout le grand art de la Médecine se réduit à purger, mais il faut que ce soit avec la bienheureuse Poudre, & qu'on la donne sans crainte & sans mesure, toujours avec un courage proportionné à la grandeur & à l'opiniâtre resistance de la maladie; dix, vingt, trente, quarante prises de suite. Il faudra assurément que le mal soit bien recalcitrant, si en purgeant ainsi, il ne prend pas la fuite, comme parlent Mrs. *Ailhaud*. Mais c'est au tribunal de l'impartialité, des gens sensés & connoisseurs, qu'il faut nous en rapporter sur la juste valeur de la *Médecine universelle*, ou la proscription de celle que nous avons apprise, & que nos pères & nos aïeux ont cultivée avec tant de soins, de peines, de veilles & de dégout, & qui a toujours été pratiquée avec les succès les plus heureux, & autant multipliés que le permet notre condition mortelle.

Je récuse dans ma patrie la voix de quelques zélés qui n'ont ni l'étude, ni la sorte d'esprit, ni les lumières nécessaires pour juger la question.

Je les estime même très-criminels d'abuser de la foiblesse & de la crédulité de plusieurs qu'ils

engagent à prendre d'un reméde, contre lequel la raison, l'expérience déposent.

Plusieurs pourroient convenir que je les ai arrêtés, très-à-propos & très-heureusement pour eux, dans l'usage qu'ils en avoient commencé.

Quand les aveugles jugent des couleurs, il y a grand danger d'erreur, & à parier cent contre un, qu'il y en aura de très-grossières.

La justice & la religion exigent que chacun habite sa sphère, & l'œuvre qu'on appelle *de charité*, le seroit véritablement, si on l'accomplissoit, *in pascendis Pauperibus*; au lieu que c'est une œuvre d'inhumanité & d'iniquité, que celui qui s'exerce *in enecandis omnibus*.

Au reste, il ne m'importe de blâmer, que parce que je voudrois arrêter dans ma patrie un abus dont les dangers me sont connus; & ceux qui ne veulent pas se laisser ramener à la vérité, tant pis pour eux.

Ce que j'écris est ce que je pense, ce que j'atteste dans la plus grande vérité; je n'ai ni intérêt, ni raison d'affoiblir la confiance en un remède à qui j'aurois véritablement reconnu des qualités & des succès; Dieu me préserve de cette abominable pensée.

Quand j'ordonnerois de la *Poudre d'Aix*, je n'en serois pas moins le Médecin de ceux que j'ai coutume de voir: c'est pour eux précisément, que j'ai cru devoir m'expliquer publiquement, afin de les satisfaire, & de les préserver de la contagion du charlatanisme, & parce que je suis convaincu par trop d'expériences, que le grand arcane est ce qu'on peut appeler *pabulum vulgi*.

FIN.

LETTRES CRITIQUES

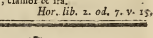
EN RÉPONSE A UNE BROCHURE in-12, intitulée : *Réponse à une Lettre insérée au Livre du Sieur* AILHAUD *d'Aix en Provence, par* JEAN-MARIE PINOT *Docteur de Montpellier, Médecin du Roi à Bourbon-Lancy, Intendant des Eaux, en survivance, & correspondant de l'Académie de Dijon.* A Moulins, chez la Veuve Faure, Imprimeur de Mgr. l'Évêque d'Autun, de la Ville & du Collége. M. DCC. LXV.

Par Mr. VERDOLLIN, Prêtre, Docteur en Théologie, Curé d'Issy-l'Évêque dans le Diocèse d'Autun.

Nouvelle Edition revue & corrigée par l'Auteur.

Procul omnis esto, clamor & ira.

Hor. lib. 2. od. 7. v. 15.





A CARPENTRAS,
Chez DOMINIQUE-GASPARD QUENIN,
Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXVII.

Avec Permission des Supérieurs.

AVERTISSEMENT.

Mr. Depras mon oncle, Curé d'Iſſy-l'Evêque depuis l'année 1738, fut attaqué en 1742, d'une Dyſurie, (a) dont on a ignoré long temps la cauſe, & qui, malgré les remédes les plus recherchés & les plus fréquens, s'eſt accrue juſques en 1762. Il déſiroit depuis long temps que je me rendiſſe auprès de lui, pour le décharger du fardeau de ſa Paroiſſe, que ſes infirmités ne lui permettoient plus de ſoutenir. Cédant à ſes inſtances, j'arrivai à Iſſy-l'Evêque dans le mois de Juillet 1760, bien moins empreſſé de lui ſuccéder dans ſon Bénéfice, que de lui donner des preuves de mon attachement & de ma reconnoiſſance.

Ce ne fut en effet que trois mois après mon arrivée, c'eſt-à-dire dans le mois de Septembre ſuivant, que je conſentis d'accepter la réſignation que mon oncle voulut me faire de ſon Bénéfice.

L'inutilité des remédes que Mr. Depras avoit pris juſqu'alors l'avoit déterminé de n'en prendre dorénavant d'aucune eſpèce; & il fallut lui faire long temps les plus grands éloges de la Poudre d'Ailhaud,

(a) La Dyſurie eſt une excrétion douloureuſe & pénible de l'urine. *Diction. de ſanté.*

pour le décider à en user, & permettre en conséquence que j'en envoyas chercher.

Ce ne fut qu'en 1761. *qu'il s'y détermina; mais ses préventions contre la Poudre, que j'avois d'abord dissipées, renaissant par les propos qu'on lui tenoit, lui en firent abandonner l'usage presqu'au moment qu'il l'eut commencé: sa maladie qu'il regardoit comme incurable, & qui, de l'aveu des gens de l'art, étoit véritablement à son dernier période, lui paroissoit justifier son rebut pour toute sorte de remédes, & en démontrer l'inutilité.*

Cependant le mal faisant toujours de nouveaux progrès, je renouvellai mes instances auprès de mon oncle; & soit le désir de guérir que les approches de la mort dans ceux même qui l'auroient désirée, ne font que ranimer, soit que je fusse parvenu à lui inspirer la confiance que j'avois moi-même aux Poudres, je déterminai enfin mon oncle d'en reprendre l'usage sur la fin de l'année 1761.

A peine mon oncle eut-il continué cet usage pendant deux mois, que sa maladie diminua sensiblement, & au commencement de l'année 1763. *il eut tout lieu de croire qu'il étoit entièrement guéri.*

C'est à cette époque que le hasard amena, dans une maison où se trouvoit mon oncle, Mr. Pinot Docteur de Bourbon-Lancy, son Médecin ordinaire.

Le Docteur, surpris d'abord du retour imprévu de la santé de mon oncle, le fut encore plus, quand il apprit que c'étoit à l'usage fréquent des Poudres d'Ailhaud qu'on l'attribuoit.

Prévenu contre ce remède, le Docteur s'efforça de prouver en termes de l'art, que c'étoit à la vieillesse seule que mon oncle étoit redevable de sa guérison; & son zèle, pour cet ancien & fidéle malade, alla jusques à lui faire craindre des tremblemens de mains, & des catastrophes facheuses s'il continuoit l'usage des Poudres; parce, *disoit-il fort gravement*, qu'elles attaquoient le genre nerveux.

Ces menaces prophétiques, bien loin d'effrayer mon oncle, ne firent que reveiller en lui le sentiment d'une juste reconnoissance en faveur des Poudres & de leur Auteur, & ce sentiment lui dicta la Lettre qu'il écrivit à Mr. le Baron de Castelet le 15. Mai 1763. Elle est insérée dans le III. Recueil des Guérisons du Reméde universel.

Cette Lettre, qui dans le détail qu'elle renferme, fait la preuve de la juste incrédulité de mon oncle aux funestes prédictions du Docteur, a paru à ce dernier, un crime de Léze-Faculté. (a) *Il n'a pas cru que*

(a) Injusti sunt semper Judices, qui de incognitis sibi pronunciant rebus; non habent enim judicandi auctoritatem, qui ad statuendum aliquid, *imperitâ licentiâ temeritatis adducuntur.* Jul. Firm.

cette entreprise dût rester impunie, & soit intérêt pour l'humanité, soit ressentiment de sa part, il se détermina à publier l'année derniere une réponse à la Lettre de mon oncle.

Quoiqu'il n'y eut rien qui dut m'être aussi étranger que la Réponse du Docteur à la Lettre de mon oncle, néanmoins comme il n'ignore pas que c'est moi qui ai déterminé mon oncle à prendre les Poudres; & qu'il regarde peut-être, comme un attentat fait à la Faculté, la guérison irrégulière que je lui ai procuré, il ne paroît avoir écrit que pour m'envelopper dans le discrédit qu'il s'efforce de donner aux Poudres.

Le désir de dissiper les préventions peu flatteuses que le Docteur a pris contre moi, bien plus que l'espoir de lui persuader l'utilité des Poudres, m'engagent à lui écrire les neuf Lettres suivantes, qui, chacune séparément, servent de réfutation aux reproches répandus confusément dans la Réponse du Docteur.

Epigraphe mise par Mr. Pinot à la Réponse à la Lettre de mon Oncle.

Il faut avouer que l'*imperitâ licentiâ temeritatis* de Julius Firmicus, convient admirablement à la lettre d'un malade qui rend compte de son état. En effet, parler de ses infirmités & de sa guérison, c'est parler de ce qu'on ignore; c'est un excès de licence inexcusable; c'est même une témérité répréhensible; *imperitâ licentiâ temeritatis*: Qui n'admirera l'ingénieuse application de ce passage!



LETTRES CRITIQUES.

Hæc ego ludo. *Hor. Sat. X. v. 37.*

PREMIERE LETTRE.

Observations préliminaires. Plan des Lettres suivantes.

C'Est sous les auspices de l'enjouement, Monsieur, que je viens mettre sous vos yeux mes réflexions sur votre Réponse à la Lettre de mon oncle. Je ne connois pas de forme plus honnête, pour vous les présenter avec décence, que de les dépouiller de toute apparence d'humeur, & de les revêtir des agrémens d'un stile jovial. *Hæc ego ludo.* Mon intention n'est pas d'amuser le Lecteur à vos dépens, & de m'exposer à le conjurer sans cesse, de suspendre ses éclats de rire, pour continuer la lecture de vos paradoxes. *Risum teneatis.* (a) Je ne

(a) Mr. Pinot s'est cru dans la necessité de faire deux fois cette prière à ses Lecteurs dans le cours de sa *Réponse*. Le grand nombre a jugé qu'il auroit pu s'en dispenser.

cherche au contraire, qu'à tempérer le sel de ma critique, pour le rendre moins piquant, & à vous éviter l'ennui d'un style grave, qui donneroit à nos discussions un air d'importance qui ne leur convient pas. *Hæc ego ludo.*

Entrons donc en matière, Monsieur, & parcourons de concert la Lettre de mon oncle qui vous a si étrangement choqué. Cette Lettre, dictée par la justice & la reconnoissance, a eu le malheur de vous déplaire, & de blesser votre délicatesse: l'indignation que vous en avez conçu, n'a pu s'appaiser, qu'en se répandant toute entière dans votre Réponse imprimée; & peut-être que cette abondante éruption n'a point encore épuisé le foyer de votre sensibilité.

Vidimus undantem, ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos..... *Georg. l.* I.

L'idée où vous êtes que je suis l'Auteur de cette Lettre, a fait pleuvoir directement sur ma tête les torrens de feu qui humectent votre style : vous n'en voulez qu'à *l'Envoyé*, *au Neveu* ; & quoique vous feigniez (pag. 11.) d'ignorer quel est l'écrivain de la Lettre, vous y reconnoissez (pag. 11.) *le goût*, *les expressions*, *& l'enthousiasme* d'un des apologistes *de la Poudre d'Ailhaud* ; & cet Apologiste, que vous ne distinguez plus désormais du *Neveu*, est le personnage odieux à qui vous adressez sans détour les titres peu flatteurs *d'igorant*, *d'homme égaré*, *de fabuliste*, *&c.* dont votre Ecrit est parsemé.

Cependant, Monsieur, ce Neveu que vous ménagez si peu, place sa gloire à vous répondre par des traits de complaisance. Plus jaloux de s'accorder avec vous, que de vous contredire, il veut bien vous laisser votre façon de penser, sur la part que vous lui donnez dans la Lettre de l'oncle. Vous n'avez pas prévu toute la satisfaction que vous lui procuriez, en lui destinant personnellement tout le fiel de votre réponse: dès que vous avez respecté cet oncle, qu'il chérit

comme lui-même, vous lui avez épargné la plus grande des amertumes. Ainsi, Monsieur, puisque vous le voulez, je consens, ne fut-ce que par reconnoissance, que vous me regardiez à l'avenir comme l'unique personne intéressée à la Lettre du 15. Mai 1763. j'en fais ma propre affaire: & puisque vous en vouliez venir à des explications avec moi, je vai tacher de vous satisfaire. *Veniam quòcumque vocaris.* (a).

Mais avant que d'aller plus loin, voudriez-vous bien me donner vous-même un petit éclaircissement? *On commence*, dites-vous, *par encenser l'Idole, & à cela je n'ai rien à dire, parce que je ne suis chargé de réformer personne, & que je connois la presqu'impossibilité de faire ouvrir les yeux à ceux qui n'aiment point la lumière.* (b) Il faut, Monsieur, que mes yeux soient étrangement bouchés; car je vous avoue, que je ne vois pas, malgré votre avertissement, où est l'Idole dont vous parlez; vous la supposez *au commencement* de la Lettre de mon oncle, & je n'y en trouve pas les moindres traces. Ce n'est qu'à la fin de la seconde page que je suis arrêté par l'odeur de l'encens: mais c'est à vous que cet encens s'adresse, c'est l'éloge de vos talens, de votre zèle, de votre attention, &c. Justifiez nous, Monsieur, & convenez, qu'en commençant par rendre à vos éminentes qualités la justice qui leur est due, on n'a point commencé par encenser une *Idole*.

Vous ajoutez tout de suite: *il m'importe même peu, quelle impression produira ce que je vais écrire*; cela n'est ni croyable, ni décent. Si c'est *l'amour de la vérité* qui vous a dirigé dans votre Ecrit (c), cé ton d'indifférence prouveroit que vous ne l'aimez guéres: mais quel que soit votre motif, il n'en est aucun qui vous dispense

(a) Eclog. 3.
(b) Rép. du Sr. Pinot, pag. 12.
(c) Ibid. pag. 22.

de respecter le public, & vous sentez qu'on ne vous passera pas cette fierté avec laquelle vous bravez ses jugemens, en disant *qu'il vous importe peu*, &c.

Vous nous avertissez ensuite que vous écrivez sans ordre & sans méthode ; (*a*) cet aveu vous fait honneur, parce qu'il exprime une vérité dont beaucoup d'écrivains ne se doutent pas ; mais je ne sai si tout le monde goûtera la raison que vous en donnez ; c'est, dites-vous, *qu'il n'en regne point du tout*, *dans l'Ecrit en question*. Quand cela seroit, Monsieur, vous ne seriez pas excusable : pour vous faire lire avec satisfaction & avec fruit, il falloit, par dessus tout, éviter le défaut de la confusion, & vous attacher spécialement à réfuter, avec ordre & avec méthode, l'Ecrit où il n'en regne point du tout : c'est la tache de tout écrivain qui veut bien mériter du public, & qui aspire à des suffrages.

Pour moi, Monsieur qui n'ai rien tant à cœur que de vous éviter tout dégout dans la lecture de mes Lettres, je vai m'attacher, autant que cela peut dépendre de moi, à y répandre toute la clarté, & toute la méthode dont la matière peut être susceptible.

Dans cette vue, je commencerai par vous montrer que tout ce que mon oncle a dit, de sa maladie & de sa guérison, est très exact. Je vous prouverai ensuite, que le récit qu'il a fait de l'inefficacité de vos remédes & des bons effets de la Poudre d'Ailhaud, est inconteftable. Enfin je vous convaincrai que ses raisonnemens sont concluants & sans replique, soit lorsqu'il justifie la Poudre d'Ailhaud de la qualification de *poison*, soit lorsqu'il réfute la manière dont vous avez voulu expliquer sa guérison. Voilà, je crois, tout le contenu de la Lettre de mon oncle : si je la justifie sur tout ces points, il sera vrai de dire, que le témoignage rendu à

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 12.

la Poudre d'Ailhaud ſubſiſte en ſon entier, & que ce reméde mérite toujours, malgré votre cenſure, la confiance publique dont vous vous efforcez de le dépouiller.

La diverſité de nos opinions, Monſieur, ne me diſpenſera jamais des devoirs de la politeſſe; c'en eſt un, de vous donner dans toutes mes Lettres des aſſurances de mon reſpect: j'en porte le ſentiment dans mon cœur, & j'eſpère que vous voudrez bien en agréer le témoignage.

Je ſuis très reſpectueuſement, &c.

SECONDE LETTRE.

Maladie de Mr. Depras.

VOus ne révoquez en doute, Monſieur, ni l'exiſtence ni la rigueur de la maladie de mon oncle: c'étoit, ſelon vous-même, une *Dyſurie* pour laquelle vous futes conſulté dès l'année 1742, & qui, malgré vos conſultations, ſubſiſtoit encore en 1762. Vous n'épiloguez point ſur ce que mon oncle a dit de la durée de ce mal, & de la fréquence de ſes accès: nous ſommes donc d'accord ſur tous ces points; & à bien prendre les choſes, il ſembleroit inutile d'élever d'autres queſtions ſur cette matière. Dès que nous convenons du genre de la maladie, de ſa durée, de ſa rigueur, il ne devroit plus s'agir parmi nous, que de s'aſſurer de la guériſon, & des moyens qui l'ont procurée; tout autre incident devient indifférent à ces queſtions principales, & n'aboutit qu'à les faire perdre de vue.

Mais puiſque vous avez jugé à propos de faire pluſieurs autres reproches à la deſcription que mon oncle a fait de ſon mal, c'eſt une néceſſité de vous écouter, & un devoir de vous répondre.

Votre premier reproche porte ſur ce que mon

oncle a dit, que sa maladie étoit *d'une espèce peut-être unique* : vous observez aussi-tôt, *que rien n'est si commun que la Dysurie.* (*a*) Je le veux bien pour un moment : mais j'observe à mon tour, 1°. que l'erreur, (si c'en est une,) est très pardonnable à quelqu'un, qui, selon vous, *s'avoue partout n'être pas Médecin*, (*b*) & qui, quoi que vous en disiez, n'a jamais prétendu en jouer le rôle. 2°. que la Dysurie de mon oncle étoit d'une espèce si singulière, que vous n'en avez jamais reconnu la véritable cause. Vous savez que vous avez toujours été dans l'idée que c'étoit un ulcère dans la vessie, jusqu'à ce que le Sr. Simon, Chirurgien d'Issy-l'Évêque, a observé le rapport de cette Dysurie avec la suppression de l'écoulement hémorroïdal. Est-il étonnant, que trompé vous-même, pendant si long temps, sur la véritable source de cette maladie, mon oncle l'ait regardée comme étant *d'une espèce peut-être unique ?* 3°. Que si malgré cela vous persistez à soutenir que la maladie de mon oncle étoit d'une espèce commune, vous nous mettez dans un étrange embarras, pour expliquer comment elle a pu échapper à la sagacité de vos lumières, résister à l'efficacité de vos remédes, & présenter à votre science & à vos talens, un de ces fâcheux écueils où l'on les voit si rarement échouer. Convenez, Monsieur, que votre premier reproche n'est ni assez fondé, ni assez réfléchi.

Le second doit surprendre tout le monde, parce qu'il renferme une contradiction palpable. *Un Barbier*, dites-vous, *la reconnoîtroit* (la dysurie) *dans la description obscure qu'il donne.* (*c*) Elle n'est donc pas si obscure, ou il faut que votre Barbier soit bien habile & bien instruit ? N'est-ce pas assez pour un malade, de faire un ta-

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 12.
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid.

bleau de son mal, qui en fasse reconnoître l'espèce à un Barbier ? Que de méprises de moins, dans le traitement des maladies, si tous les malades avoient le talent de s'expliquer aussi clairement à leurs Médecins ! Mais encore, cette description est-elle foncièrement obscure ? Relisez-la, Monsieur, pour vous détromper. J'oserois soutenir à tout autre qu'à vous, qu'elle est plus nette, plus intelligible, plus détaillée, que tout ce que vous avez dit de savant sur le même sujet aux pages 12. & 13. de votre Ecrit. Quiconque confrontera les deux descriptions, avouera qu'on se forme une idée du mal de mon oncle en lisant sa lettre, & n'oseroit en dire autant, s'il n'avoit lu que votre Réponse.

Vous reprochez ensuite à *l'Expositeur*, d'avoir *fait désirer la mort à son malade*; vous déposez dans *la Vérité*, *n'avoir jamais vu personne plus affecté de la crainte de mourir, au point même de s'être laissé subjuguer l'esprit par des prédictions folles & chimériques.* (a) Mais que s'ensuit-il de-là, Monsieur, que le malade n'a pu désirer la mort ? Ah ! Monsieur, vous êtes trop dévoué au service des malades, pour connoître aussi peu que vous le voudriez paroître, les changemens que la maladie apporte, dans la manière d'envisager la mort : la craindre en santé, & la désirer en maladie, ne sont point des sentimens contradictoires & inconséquens. Quand le plaisir de vivre est traversé par des douleurs vives & fréquentes ; quand on a perdu jusqu'à l'espérance de voir finir ses tourmens, & qu'on ne peut se promettre que des jours remplis d'amertume & de souffrance, éprouve-t-on ce même amour de la vie qui nous en faisoit désirer la prolongation ? cette même crainte de la mort, qui nous en faisoit abhorrer les approches ? Non, Monsieur, ces sentimens s'effacent pour faire place à des sen-

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 12.

timens différens : la mort ne paroît plus si hideuse, quand on l'envisage comme l'unique moyen de terminer une vie malheureuse ; on se familiarise avec son image ; on ne la craint plus, on la désire, on l'invoque ; & tel étoit le triste état où se trouvoit mon oncle. Quiconque a connu, comme vous, toute la rigueur de sa situation, est en état d'apprécier la prétendue contradiction, où vous voudriez le mettre avec lui - même, en opposant la crainte qu'il avoit autrefois de la mort, au désir de mourir, que l'excès & la continuité de ses maux lui rendoient inévitables. Mais votre intention est moins d'attaquer ici l'inexactitude du récit, que la personne même de mon oncle. Vous voudriez le faire passer pour un esprit foible, afin de renverser, par cette seule observation, le témoignage qu'il a rendu à la Poudre. C'est dans cette vue, que vous apprenez au Public, qu'il s'est laissé *subjuguer l'esprit par des prédictions folles & chimériques*. Véritablement vous n'auriez pas mal réussi, si ce même public ne savoit que tout le ridicule de ces *prédictions folles & chimériques* est retombé, par le mépris qu'en a fait mon oncle, uniquement sur le Prophéte. Et pourriez - vous l'ignorer vous - même, Monsieur ? Quel est l'inspiré qui prédit à mon oncle les symptômes effrayants, les catastrophes facheuses, les tremblemens de mains dont il parle dans sa lettre ? Mon oncle fut-il ébranlé par ces oracles, diminuât - il sa confiance aux Poudres d'Aix qui devoient lui occasionner ce funeste avenir, en suspendit-il l'usage ? Un esprit foible auroit certainement été intimidé, surtout s'il eut apprécié la prédiction sur la juste réputation, les lumières & le zèle reconnus du Prophéte. Daignez donc nous apprendre, Monsieur, par quelle vertu secrette, cet homme, dont l'esprit vous a paru si facile à subjuguer, a pu s'élever au-dessus de si facheux pronostics ; ou convenez qu'il ne vous reste d'autre avantage, que d'avoir voulu répandre gratuitement

sur son esprit des *ombres vraiment chimériques*, & de m'avoir donné lieu de remarquer, que la Poudre d'Ailhaud a opéré du moins un prodige, en guérissant mon oncle de sa prétendue facilité à croire aux prédictions.

La maladie de Mr. Depras n'a jamais été selon vous, *au point où on le publie*; (a) & c'est la matière d'un nouveau reproche. Vous niez d'abord que des *attaques plus violentes qu'à l'ordinaire*, *l'ayent conduit aux portes de la mort*; (b) vous assurez ne l'avoir vu *en danger que deux fois*, *& dans ces deux circonstances*, dites-vous, *il ne fut point question de maladie qui affectât les voies urinaires*. (c) D'ailleurs, ajoutez-vous, *il est notoirement faux*, *que le Curé dont il s'agit ait jamais été ulcéré*, *mais seulement boutonné*. (d)

Je vous crois certainement incapable de déguiser la vérité connue, dans les faits que vous articulez avec tant de précision; mais, avec toute la droiture possible, vous êtes très capable d'une faute de mémoire, & c'est à elle seule que j'impute l'erreur de votre exposé. Voici ce que mon oncle m'atteste à cet égard, sans crainte de déroger à cette *réputation d'homme vrai*, dont vous reconnoissez qu'il *jouit à juste titre*. (e)

Premièrement mon oncle convient avec vous, que dans sa dangereuse maladie du mois de Septembre 1740. il ne fut point question de maladie *qui affectât les voies urinaires*. C'est à cette époque, que ses hémorroïdes furent scarifiées pour raison de cangréne; & ce sont ces scarifications, qui, selon la conjecture du Sr. Simon, adoptée par mon oncle (f) & par vous, (g)

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 14.
(b) Ibid. pag. 12.
(c) Ibid. pag. 13.
(d) Ibid. pag. 14.
(e) Ibid. pag. 11.
(f) Lettre de Mr. Depras, pag. 2.
(g) Réponse du Sr. Pinot, pag. 13.

ont fait naître la dysurie en supprimant l'écoulement hémorroïdal. Elle n'existoit donc pas encore, & c'est un fait convenu entre vous; mais depuis 1740. n'avez-vous vu mon oncle en danger qu'une fois ? & dans ce danger, n'étoit-il nullement question de maladie qui affectât les voies urinaires ? voilà sur quoi vous n'êtes point d'accord du tout. Mon oncle m'assure vous avoir fait appeler plusieurs fois, depuis la naissance de sa dysurie, & que ça toujours été dans des circonstances graves & dangereuses. Il ajoute que sa dysurie a toujours joué le plus grand rôle dans ces occasions; & pour vous en convaincre, mon oncle me charge de vous rappeler ces cataplâmes d'herbes émollientes, ces vessies de cochon remplies de lait, que vous lui faisiez appliquer sur la région du bas ventre, pour calmer l'inflammation qui s'y formoit. Vous conviendrez, Monsieur, que l'usage de ces topiques supposoit des accès de dysurie plus violens qu'à l'ordinaire ; & si vous ne vous les rappelez pas, mon oncle qui les a endurés n'a pas pu les oublier. Toute la Paroisse a cru le perdre alors, ses amis l'ont cru, vous l'avez cru aussi ; & si vous soutenez aujourd'hui le contraire, ce n'est sans doute que l'effet d'une distraction sur les souffrances d'autrui : distraction pardonnable à la multitude de vos occupations.

Quant à ce que mon oncle dit, *des ulcères* qui aggravoient ses maux, il a prétendu désigner par-là plusieurs furoncles malins dont les cicatrices lui restent encore. Le terme générique *d'ulcère* n'a rien qui ne convienne à cette espèce de boutons, surtout lorsqu'ils sont accompagnés d'écoulement de pus. (a) Mais cela supposé, comment avez-vous osé nier l'existence d'un mal, dont l'empreinte subsiste encore ? Les preuves les plus claires & les plus fortes dé-

---

(a) Voy. la définition de ce terme, dans le Manuel Lexique, & dans le Dictionnaire de santé.

posent ici contre vous, & si le souvenir s'en est aisément perdu dans l'éloignement, du moins falloit-il douter, au lieu d'affirmer *qu'il est notoirement faux que le Curé dont il s'agit ait jamais été ulcéré ?* Car si telles sont, Monsieur, les faussetés notoires que vous revelez dans la Lettre de mon oncle, jugez vous-même du dégré de confiance que méritent vos autres reproches.

Il est donc vrai, Monsieur, que mon oncle a éprouvé toutes les rigueurs d'une Dysurie très peu commune, & dont l'histoire de la Médecine fournit très peu d'exemples. Il est constant que son corps étoit habituellement couvert de boutons, & parsemé de furoncles, qui augmentoient ses douleurs & l'amertume de sa situation. Il n'est pas moins certain, que tant de maux réunis lui ont fait désirer la mort, comme l'unique reméde qui put les terminer. Que deviennent maintenant, Monsieur, toutes vos remarques sur la maladie de mon oncle, & que prouvent-elles ? Ce sont des nuages, par lesquels vous avez voulu couvrir une partie des maux de mon oncle, pour obscurcir la gloire de sa guérison : mais il ne vous en reste d'autre profit, que d'avoir reculé de quelques instans le coup d'œil de cette guérison ; je ne puis me dispenser d'en faire le sujet de ma prochaine Lettre.

Je suis, &c.

****

TROISIEME LETTRE.

Guérison de Mr. Depras.

IL est difficile, Monsieur, de savoir au juste ce que vous voulez qu'on pense de la guérison de mon oncle. A la pag. 14. de votre Ecrit, vous la regardez comme constante, puisque vous

vous propoſez de faire voir *dans la ſuite*, qu'elle eſt *l'effet de l'âge*, & qu'il *n'y a rien dans tout cela qui tienne du prodige* : cependant à la pag. 17. *le bon Curé* n'eſt pas abſolument guéri. Vous n'avouez qu'avec peine *qu'il eſt preſque guéri*; & pour vous réſoudre à cet aveu, il vous faut faire une grande violence, c'eſt de mettre toute *plaiſanterie à part*. Mais ce généreux effort ne dure pas long temps, le goût de la plaiſanterie vous entraîne. Vous copiez tout de ſuite d'un ſtyle ironique, ce que mon oncle a dit de ſa guériſon ; vous répandez du ridicule, ſur ce qu'il a avancé que bien de perſonnes ont crié au miracle. *Il eſt notoire*, ajoutez-vous dans la même page, *que la ſanté du Sr. de .... eſt encore traverſée par des reſſentimens de ſa maladie, & qu'il en eſt même actuellement atteint.*

Quel eſt donc votre but, Monſieur ? & que prétendez-vous ? voulez-vous qu'on doute de la guériſon de mon oncle ? mais dès lors il eſt aſſez ſingulier de vous voir prendre bien de la peine, pour démontrer que cette guériſon eſt *l'effet de l'âge*. (*a*) Le mérite de cette démonſtration s'évanouit, comme la guériſon qui en eſt l'objet. Il eſt encore plus étonnant que vous nous rappeliez ce que vous prétendez avoir *dit dans le temps* à mon oncle ; (*b*) ſavoir *que les accidens qui réſultoient de la ſuppreſſion* (de l'évacuation hémorroïdale) *s'éclipſeroient*, & qu'il *auroit une vieilleſſe plus tranquille.* Falloit-il faire mention de cette prophétie, après avoir établi, comme une choſe *notoire*, que les accidens ne s'étoient point éclipſés, & que la *ſanté* de mon oncle en *étoit encore traverſée ?* (*c*) Vous voyez, Monſieur, qu'en inſiſtant trop à répandre des doutes ſur la guériſon de mon oncle, vous ébranleriez notre confiance à vos

(*a*) Réponſe du Sr. Pinot, page 22.
(*b*) Ibid.
(*c*) Ibid. pag. 17.

prédictions, & vous donneriez lieu de croire qu'elles sont souvent fautives.

Mais je sai qu'il ne faut pas tout prendre en rigueur avec un homme qui plaisante : que ce soit bien ou mal, l'humeur badine a des droits que je ne veux point contester. En conséquence je vous passe tout ce qui, dans votre Ecrit, pourroit faire douter de la guérison de mon oncle. Comme heureusement sa maladie n'existe plus que dans vos plaisanteries, elles nous affectent peu, & nous prenons le badinage à merveille.

Mais pour revenir au sérieux, ou selon votre expression, pour mettre *toute plaisanterie à part*, nous dirons, sous votre bon plaisir, que *le bon Curé est non seulement presque guéri*, mais qu'il l'est tout-à-fait. Il goûte actuellement les douceurs *de cette vieillesse tranquille*, que vous *prétendez* lui avoir fait espérer *dans le temps.* (a) Depuis sa Lettre du 15. Mai 1763. il n'a ressenti que trois fois de atteintes des son ancienne maladie, & vous m'avouerez sans autre examen, qu'une maladie périodique de tous les 15. jours, qui ne reparoît plus que trois fois en quatre ans, peut bien être regardée comme n'existant plus. Vous vous applaudiriez avec raison d'une telle guérison, & vous ne la regarderiez pas comme imparfaite.

Il y a plus : & dussiez-vous en revenir au *risum teneatis*, & aux doucereuses expressions qui terminent votre treizième page, je ne craindrai pas de dire encore, que c'est toujours à la suite de quelque gros rhume, & vraisemblablement par son influence, que la dysurie de mon oncle a reparu.

Qu'une maladie disparate en rappelle une autre qu'on croyoit éteinte, c'est ce qu'on voit tous les jours ; & les expériences en ce genre sont si multipliées, qu'il ne faut être ni

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 22.

Docteur de Montpellier, ni même Barbier de village, pour en faire la remarque. Ce n'est pas à moi d'expliquer le *comment ;* mais le fait est constant, &cela suffit à ma thèse présente. En effet, dès que la maladie de mon oncle n'est plus revenue depuis 1762. par un effet de sa révolution naturelle, mais seulement dans le fort de plusieurs rhumes accompagnés de fiévres, est-ce une chose si risible & si digne de votre pitié, que d'avoir dit, (*a*) & de répéter encore que ces ressentimens *ont été occasionnés* par ces rhumes ? Pourriez-vous bien nous démontrer, qu'il n'y a, & ne peut y avoir aucune relation entre ces maladies ; & que dans un sujet éprouvé pendant plus de 20. ans par une cruelle dysurie, le rhume & la fiévre ne peuvent pas reveiller ce mal récemment assoupi & calmé ? la fiévre sur-tout, qui suspend l'écoulement des urines dans tous les malades, ne peut-elle rien faire de plus dans celui dont les voies urinaires ont été long temps affectées par un vice local ? Pésez, s'il vous plait, toutes ces circonstances, & revenez sur votre *risum teneatis*. Je doute que vos propres yeux trouvent de la justesse dans vos dérisions.

La guérison de mon oncle est donc constante, & par vos aveux, & par une notoriété que toutes les plaisanteries du monde ne peuvent obscurcir. Elle est entière, 1°. puisqu'en 4. ans, la maladie n'a reparu que 3. fois : 2°. puisqu'elle n'a reparu, que lorsqu'elle a été reveillée par une autre maladie accidentelle, & sans aucune trace de périodicité : 3°. puisqu'il ne reste plus à mon oncle aucune des infirmités concomitantes de sa dysurie ; boutons, furoncles, douleurs des hémorroïdes, tout a disparu sans retour. La victoire est donc complette, & vous n'en sauriez disconvenir sans vous contredire

(*a*) Lettre de Mr. Depras, pag. 2.

vous-même, & sans pécher contre l'évidence des faits.

D'ailleurs cette victoire étoit si inespérée, & si peu vraisemblable, après les inutiles efforts que vous aviez fait pour y parvenir, que la surprise du public a du être, & a réellement été générale. Mon oncle en a été plus étonné que personne, tant il étoit persuadé qu'en Médecine vos talens n'avoient d'autres bornes que celles de cette science. *Bien de personnes ont crié au miracle*, (*a*) & leur cri vous faisoit honneur, puisqu'il ne mettoit qu'un miracle au-dessus de vous. Cependant vous en paroissez scandalisé, & vous nous offrez la preuve *que ce n'est pas le cri public.* (*b*) Epargnez-vous cette peine, Monsieur, nous le savons bien, & jamais nous n'aurons de contestation là-dessus. La guérison de mon oncle est très naturelle, elle n'excédoit pas le pouvoir de la Médecine, quoiqu'elle ait excédé le vôtre; & si quelques personnes ont employé le terme de *miracle*, ce n'a jamais du être en rigueur théologique, ou bien toutes leurs idées étoient fausses. Mais prenez garde, que plus nous rabaissons le sens de cette expression, plus nous rétrécissons l'opinion publique de vos talens. En travaillant vous-même à démontrer qu'il n'y a rien, dans la guérison de mon oncle, *qui tienne du prodige*, vous la mettez dans une classe, où il ne vous est pas glorieux de n'avoir pu atteindre.

Certains de la guérison de mon oncle, il nous reste à connoître les moyens qui l'ont procurée, ce sera la matière des deux Lettres suivantes.

Je suis avec un inviolable respect, &c.

(*a*) Lettre de Mr. Depras, pag. 5.
(*b*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 17.

QUATRIEME LETTRE.

Inefficacité des Remédes administrés par le Sr. Pinot.

CE n'eſt point, Monſieur, pour faire la critique de vos ordonnances, que je vai parler de l'inefficacité des remédes que vous avez preſcrit à mon oncle ; les Médecins ſeroient bien à plaindre, ſi, en faiſant tout ce qu'ils peuvent, & tout ce qu'ils ſavent auprès d'un malade, on leur imputoit le mauvais ſuccès des remédes, & les revers de la maladie ; je ſai que les Médecins les plus habiles & les plus attentifs ſe trompent quelquefois, & dans le diſcernement des maladies, & dans le choix des remédes. Cela n'eſt point étonnant, vu l'obſcurité qui régne encore, & qui régnera peut-être toujours ſur l'horiſon de la Médecine. Il n'y a que des fautes groſſières & évidentes, qui ſoient reprehenſibles en cette matière ; & pour vous ſatisfaire d'un ſeul mot, je ne vous en impute aucune. Mon oncle a rendu témoignage à votre *ſcience*, & à votre *attention* ; il s'eſt loué de votre *zèle*, de votre *bonne volonté* ; il a dit que vous aviez *épuiſé toutes les reſſources* de l'art, que vous n'aviez *rien omis* pour ſon ſoulagement. Je ſouſcris volontiers à tous ces éloges, & duſſiez-vous me reprocher encore que *j'encenſe l'Idole*, je ne dirai rien qui puiſſe les obſcurcir.

Mais ſeroit-ce flétrir une partie de votre gloire, que de convenir de l'inutilité de tous vos remédes ? Cet aveu, qui par lui-même n'a rien de déshonorant, ajouteroit, ce me ſemble, un nouveau luſtre à votre mérite, & je ſuis étonné que vous ne l'ayez pas ſenti. En effet, vous convenez (pag. 13.) que vous avez ordonné *les bains*

tempérés & la boisson des eaux de Bourbon-Lancy, (pag. 15.) *les eaux acidules de Saint Alban*, *quelques saignées & purgations fraiches*, *le régime*, *les boissons délayantes*, *l'exercice*, *la dissipation*, *& par dessus tout la patience*. Sans aller *plus loin*, *voilà* bien de remédes, & d'excellens remédes; mais, Monsieur, quel en a été le fruit? Selon mon oncle, *l'unique effet sensible qui en a résulté*, *a été l'augmentation & l'irritation de son mal*; (*a*) & selon vous, *il est certain au contraire*, *que le peu de secours qui ont été administrés*, *ont toujours été suivis de quelque succès*. (*b*) Vous en paroissez si persuadé, qu'insensible à l'éloge & au blâme, vous ne pouvez l'être à *la fausse exposition que l'on fait* au public à cet égard, vous défiez d'en *produire un seul témoignage*; & cette injustice vous affecte, vous *touche*. (*c*)

Il est facheux assurément d'attrister encore un homme *touché*; mais dès que vous nous parlez de succès, à quelle satisfaction pouvez-vous vous attendre? En effet, Monsieur, souffrez que je vous fasse seulement deux questions. Vos remédes ont-ils rendu les retours de la dysurie moins fréquens? les ont-ils rendu moins violens? il faut au moins l'un de ces deux effets, pour pouvoir établir l'idée d'un succès quelconque. Cela supposé, Monsieur, si vous suspectez toujours le témoignage de mon oncle & le mien, daignez seulement interroger le public instruit des faits. Je vous assure avec la plus grande confiance, & sans crainte d'être démenti, qu'il vous répondra, que *dans la naissance de cette singulière maladie*, *ce n'étoit qu'au bout de trois mois que les accès revenoient*, *que dans la suite ce fut tous les mois*, *& que pendant les trois dernières années c'étoit tous les 15. jours*. (*d*) Le même public

---

(*a*) Lettre de Mr. Depras, pag. 3.
(*b*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 19.
(*c*) Ibid.
(*d*) Lettre de Mr. Depras, pag. 2.

vous dira, que *ces trois dernières années* étoient pour mon oncle *un vrai & continuel martyre, qu'il excitoit la compassion de toutes les personnes dont il a l'honneur d'être connu*, qu'il ne conservoit *pas même la moindre espérance de guérison.* (a) Conciliez maintenant tous ces faits avec vos prétentions à des succès, ou cessez d'en parler, & ce parti sera le plus sage; mais retranchez aussi, je vous en prie, ces termes de *fausse exposition*, & autres semblables qui forment une ombre à la décence, sur tout dans un galant homme naturellement fait pour en chérir l'éclat. Vous me direz peut-être *qu'il a été observé beaucoup de fois, que la saignée, & des purgations fraiches, éloignoient les accès de dysurie de mon oncle*, (b) & que c'est sur ces observations que vous établissez le fondement de vos succès. Si vous ne les portez pas plus loin, nous serons bientôt d'accord, mais expliquons-nous. Il est vrai que plus d'une fois les saignées & les purgations ont épargné à mon oncle un accès de sa dysurie; c'est-à-dire, que le retour périodique de l'accès n'arrivoit qu'au bout d'un mois, au lieu d'arriver au bout de 15. jours; mais 1°. il a été observé en même temps, que ces saignées & ces purgations laissoient mon oncle dans un abattement & un épuisement de forces que la dysurie elle-même ne produisoit pas, & qui ne permettoit pas de recourir de nouveau à cette accablante ressource. 2°. Il a été observé encore que quand l'accès de dysurie ne revenoit qu'au bout d'un mois, il étoit incomparablement plus violent, & toujours plus long qu'à l'ordinaire; ensorte que mon oncle redoutoit plus un accès reculé, que deux accès continus. Voyez maintenant, Monsieur, si c'est en cela que vous faites consister tous vos succès: dès lors je vous les passe, & c'est sans affoiblir

---

(a) Lettre de Mr. Depras, pag. 3.
(b) Réponse du Sr. Pinot, pag. 13.

en rien l'expoſition de mon oncle ; tout ce qui ſera au delà, je vous le conteſte.

Qu'on juge à préſent, ſi c'eſt une grande injuſtice d'avoir parlé de l'inefficacité de vos remédes, & d'avoir cru qu'ils avoient pu contribuer à l'irritation de la maladie. Dès qu'il eſt établi que c'eſt à la ſuite de ces remédes, que les retours périodiques ſont devenus plus fréquens, peut-on s'empêcher de penſer, que les remédes ont eu quelque part à cet accroiſſement ? Quand on a lu, Monſieur, votre Lettre de 8. pages d'impreſſion, qui commence par ces mots : *Que les Eaux de Bourbon-Lancy puiſſent être dangereuſes, Monſieur, c'eſt une vérité évidente & ſenſible, &c.* on eſt bien fondé à ſoupçonner, que la boiſſon de ces Eaux & de celles de St. Alban, les bains, les ſaignées, les purgations, en un mot, *ce peu de ſecours qui ont été adminiſtrés*, dès qu'ils n'ont pas ſoulagé le malade, ont pu concourir à l'irritation de ſon mal.

Et pourriez-vous en diſconvenir, vous, Monſieur, qui, loin de rejetter ſur l'âge de mon oncle les nouveaux degrés de force qu'avoit acquis ſa maladie, prétendez que c'eſt l'âge ſeul qui devoit lui procurer ſa guériſon, & qui en effet la lui a procurée ? A quoi donc imputerez-vous ce phénoméne ſingulier, qui faiſoit, que malgré votre prophétie, on voyoit croître avec l'âge une maladie que l'âge devoit éteindre ? Refléchiſſez un inſtant, ſur les conſéquences de votre façon de raiſonner. D'une part, vous avez donné des remédes excellens & toujours ſuivis de quelque ſuccès : d'autre part, la vieilleſſe, qui s'avançoit de jour en jour, en favoriſoit l'effet ; & eut ſuffi toute ſeule, pour guérir mon oncle. Cependant, ô fatalité ! ſa maladie, non ſeulement s'eſt ſoutenue pendant 20. ans, mais, qui plus eſt, elle a augmenté juſqu'à devenir ſix fois plus fréquente que dans ſa naiſſance, puiſqu'à cette époque, elle ne revenoit qu'au bout de trois mois, & qu'à la fin elle venoit tous les 15. jours. Quelle

étoit donc la cause cachée qui suspendoit ainsi le succès complet de vos remédes, & les merveilleuses influences de la vieillesse ? Pour moi, Monsieur, je vous avoue que jusqu'à ce que vous nous ayiez donné le dénouement de cette énigme, je croirai bonnement avec le public, que vos remédes & l'âge avancé n'avoient eu d'autre succès, que celui de contribuer aux divers degrés de force qu'acquéroit la maladie de mon oncle ; & vous en conviendrez vous-même, si vous ne voulez pas vous perdre dans le cahos d'une foule de prétentions inconciliables & contradictoires.

Vous me direz peut-être, que si les remédes ont eu quelque part à l'augmentation de la maladie, ce n'est pas les remédes que vous avez prescrit, mais ceux dont vous *n'avez jamais eu connoissance*, tels que *les tisannes*, *les bolus*, *les eaux d'oignon*, *& d'escargots*. (*a*)

C'est bientôt dit : Mais 1°. vous avez eu connoissance des tisannes, puisque dans la même page, vous avez conseillé *les boissons délayantes*. 2°. Vous avez eu connoissance de *l'eau* d'escargots, puisque c'est l'eau composée par le Sr. Besançon, sur laquelle vous avez donné votre avis. (*b*) 3°. Vous avez dû avoir connoissance des bolus de thérébentine, que le Sr. Simon Chirurgien de l'endroit a fait prendre à mon oncle pendant plusieurs mois, & sur la vertu desquels il n'avoit pas manqué de vous consulter. Il n'y avoit donc que l'*eau d'oignon* dont vous n'avez pas eu connoissance, parce qu'elle avoit été fournie à mon oncle, par un Seigneur du voisinage, que son édifiante charité pour les pauvres malades, mettoit à portée de connoître la force des remédes, & leur juste application. Vous n'oserez pas, à ce que je

---

(*a*) Rép. du Sr. Pinot, pag. 151.
(*b*) Ibid.

crois, mettre ſur le compte de cette eau d'oignon, dont mon oncle fit très peu d'uſage, tous les accroiſſemens de ſa maladie : encore moins voudrez-vous en accuſer les bols de thérébentine du Sr. Simon, dont vous eſtimez les talens, ſurtout depuis qu'il vous a fourni des notes contre la Poudre; il faut donc, Monſieur, que vous conſentiez à donner aux remédes ordonnés ou avoués par vous, quelque part aux accroiſſemens de cette maladie.

Et vous pouvez d'autant moins vous refuſer à cette conſéquence, que mon oncle n'a commencé l'uſage de l'eau d'oignon, des bols, & même de l'eau d'eſcargots, que dans un temps, où ſa dyſurie revenoit déjà tous les mois; c'eſt-à-dire, que ſes accès avoient triplé en nombre : mais juſqu'alors, mon oncle n'avoit pris des remédes que de vos mains, à qui s'en prendre, pour expliquer ce facheux progrès du mal, ſans toucher à l'honneur de vos remédes ?

Convenez-en de bonne foi, Monſieur : vos remédes, loin de procurer à mon oncle quelque ſoulagement ſolide, l'ont plongé plus avant dans les maux dont vous vouliez le guérir. Je n'en accuſe ni vos lumières, ni votre zèle; un autre auroit peut-être fait pis : mais en vous rendant ainſi toute la juſtice que vous avez droit d'exiger, ne conteſtez plus à un malade le droit de ſe plaindre de ſes maux, & de l'inutilité des ſecours qui lui ont été adminiſtrés. La condition d'un malade ſeroit bien dure, (paſſez-moi cette obſervation) ſi, réduit à beaucoup ſouffrir, & à payer chérement le ſtérile ſervice d'un Médecin qui ne le ſoulage pas, il ne lui étoit pas permis de raconter le peu de ſuccès de tous les remédes auxquels il s'eſt aſſujetti. Il ſemble que les douleurs de la maladie, le dégoût des remédes, & les dépenſes conſidérables qu'ils entraînent, font acheter aſſez cher à un malade, demeurant tel, la foible conſolation de dire, *j'ai fait tout cela & je ne ſuis pas guéri*; ſur-tout quand une

plainte si modérée ne porte point sur le Médecin, & n'attaque ni sa science, ni son application, il faut être de bien mauvaise humeur, & bien imprudent pour s'en formaliser. Je m'arrête ici, quoiqu'en très beau chemin; le plan que je me suis prescrit, m'interdit une foule de réflexions qui couleroient au bout de ma plume.

Vous paroissez fort étonné de ce que le malade a eu *la patience de faire des remédes nuisibles pendant un si long espace de temps*, (a) & vous donnez à entendre que la chose n'est pas croyable: mais, Monsieur, quiconque, après avoir réfléchi sur le prix de la santé, & sur la force du désir qu'un malade éprouve de la recouvrer, connoît toutes les ressources de votre éloquence, & cet art admirable avec lequel vous encouragez les malades, même au milieu des insuccès, ne sera point étonné de cette *patience* qui vous paroît si *étrange*; elle est votre ouvrage, c'est vous-même qui la conseillez comme remède, (pag. 15.) & qui la faites naître par les espérances dont vous flattez les malades: j'en citerois des exemples sans aller bien loin, qui sont certainement beaucoup plus frappants que celui de mon oncle.

Du reste, je vous fais satisfaction sans détour, sur le tort que vous faisoit la Lettre de mon oncle, en ce qu'elle supposoit qu'il avoit eu deux Médecins au lieu d'un. Ce fut une pure équivoque qui fit glisser cette erreur dans la Lettre du 15. Mai, & je me fais un devoir de la corriger ici, en avouant solemnellement, qu'à vous seul est due la gloire d'avoir ordonné, comme Médecin, les remédes que mon oncle a pris jusqu'à la Poudre d'Ailhaud exclusivement. Il est juste qu'ayant eu toute la peine, vous ayez aussi tout l'honneur, & je vous le

---

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 15.

rends avec d'autant plus d'empressement, que je ne crains pas d'exciter la jalousie d'aucun de vos Confrères.

J'observe, en finissant cette lettre, que vous auriez pu retrancher du rôle des remédes que vous dites avoir conseillé, l'exercice, comme impraticable à quelqu'un qui dès 1750. ne pouvoit soutenir la voiture, sans reveiller sa dysurie, & qui, par cette raison, fut obligé de demander un substitut dans les fonctions d'Archiprêtre; la *dissipation* comme moralement impossible dans un état habituel de souffrance, surtout pour un malade de *tempérament mélancolique.* (a) Tous vos autres conseils étoient admirables, à part le succès qui n'a point répondu à votre attente; mais je l'ai dit plus d'une fois, ce n'étoit pas votre faute, mais celle des remédes.

Je suis, &c.

CINQUIEME LETTRE.

Efficacité de la Poudre d'Ailhaud.

DÈs que mon oncle eut reçu de vous, Monsieur, les conseils qui rouloient sur *l'exercice*, *la dissipation*, *la patience*, & que vous eutes borné ses espérances dans la perspective *d'une vieillesse plus tranquille*, il se crut avec raison abandonné de vous, & ne conserva plus d'espoir de sa guérison. Les bols de Therebentine, l'eau d'Oignon & l'eau d'Escargot dont il essaya l'usage, ne firent pas mieux que les remédes précédens. Les accès de la dysurie s'étoient familiarisés, jusqu'à venir

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 12.

tous les 15. jours; leur rigueur & leur continuité, l'affoibliffement des forces de mon oncle, l'état de fon fang, dont la corruption fe manifeftoit par les boutons & les furoncles dont fon corps étoit parfemé, tout lui annonçoit qu'il fe flatteroit envain de parvenir *à une vieilleffe plus tranquille*; je le trouvai dans cette fituation violente, âgé de 63. ans, lorfque je me rendis auprès de lui. Son fort, auquel tout le monde s'intéreffoit, devoit m'affecter plus que perfonne, foit à caufe des liens du fang qui nous uniffent, foit à caufe des amitiés dont ce cher oncle ne ceffoit de me combler, n'ayant eu ni paix ni repos, jufqu'à ce que j'eus accepté la réfignation de fon bénéfice. Je me dois à moi-même, Monfieur, de dire que la tendreffe feule de mon oncle, *a confommé cet intéreffant ouvrage*. (a) Les nuages que vous voulez répandre ici fur mon défintéreffement, n'exiftent qu'au rang des chimères de votre imagination; plus inftruit que vous, de la valeur des moindres démarches en matière de bénéfices, ma confcience ne m'en reproche aucune, ni pour la Cure d'Iffy-l'Evêque, ni pour les autres bénéfices qui m'ont été conférés antérieurement; *gloria noſtra hæc eſt teſtimonium conſcientiæ noſtræ*. (b) Si ce témoignage qui fuffit à ma tranquillité, ne fuffit pas à votre conviction, ce feroit un malheur pour vous: l'efprit ne fe refufe pas à croire le bien, quand le cœur ne fe plaît pas à fuppofer le mal. Mais fans doute qu'Homere dormoit, quand il fe livroit à ces injuftes foupçons.

Quandoque bonus dormitat Homerus. (c)

(a) Réponfe du Sr. Pinot, pag. 16.
(b) II. ad Cor. I. 12.
(c) Horat. de Arte Poët. v. 359. Horace permettoit à un Auteur de dormir de temps en temps quand fon ouvrage étoit un peu long. *Verum opere*

Je présume qu'en s'éveillant il reconnoîtra l'erreur de son songe, & s'il falloit quelque chose de plus pour le désabuser, il n'auroit qu'à interroger de nouveau la voix publique. Je me flatte qu'en me rendant justice, elle répondra que j'ai cédé aux sollicitations de mon oncle, & ne m'accusera pas d'avoir prévenu ses désirs. (*a*) Permettez moi ce petit avis : rarement on attaque l'honneur d'autrui, sans porter coup au sien propre.

Témoin de tout ce que souffroit un oncle chéri par tant de titres, mon premier sentiment étoit de désirer sa guérison ; le second étoit d'en chercher les moyens, mais quelle apparence d'y réussir, après que vous y aviez échoué ? Heureusement pour mon oncle & pour moi, comme j'étois nouveau venu dans le pays, & que je n'avois pas encore l'honneur de vous connoître, mes yeux n'étoient pas offusqués par l'éclat de vos talens ; je m'avisai de croire, que vos efforts pour la guérison de mon oncle n'étoient pas le *non plus ultrà* de la Médecine, & que sans recourir à *la toute-puissance* de Dieu, il pouvoit se trouver encore dans la *Médecine créée*, (*b*) quelque reméde plus efficace que ceux que vous aviez employé. J'osai penser ainsi, Monsieur, parce que je connoissois la Poudre

---

in longo, fas est obrepere somnum. Ibid. L'Ecrit du sieur Pinot est assez court ; mais on sent en le lisant, qu'il a tout ce qu'il faut pour rendre le sommeil légitime, & j'aime à me persuader que l'imagination du sieur Pinot ne s'est égarée que dans les instans où son esprit étoit tout-à-fait assoupi.

(*a*) On sait que M. Verdolin étoit, à l'époque de son voyage en Bourgogne, Vicaire général, Official, & Supérieur du Séminaire dans le Diocèse de Glandeves. Peu auparavant il s'étoit demis, purement & simplement, d'un Canonicat de l'Eglise Cathédrale du même Diocèse.

(*b*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 16.

d'Ailhaud, & que sans soupçonner rien de surnaturel dans ce reméde, j'y avois, pour bonnes raisons, une très grande confiance; je tâchai de l'inspirer à mon oncle, & de lui persuader l'essai de cette Poudre. J'eus à vaincre, Monsieur, tous les préjugés qu'inspire contre un reméde nouveau, l'inutilité constante & éprouvée de beaucoup d'autres, & l'intime conviction de l'*incurabilité* du mal. Mon oncle se refusoit à mes instances, parce qu'il ne s'attendoit à aucun soulagement, & que toutes les sources de l'espérance lui paroissoient fermées; mais dans ce combat, dont vous paroissez si curieux de savoir les *particularités*, (a) & où il n'étoit question que de triompher du découragement de mon oncle par les armes de l'amitié, j'eus la consolation de remporter la victoire, & d'obtenir de mon oncle qu'il commenceroit l'usage de la Poudre.

Je m'applaudissois de ce premier succès, & la douce efficacité avec laquelle les premières prises du purgatif opérèrent leur effet, m'en promettoit de nouveaux que je regardois comme assurés : mais malheureusement pour mon oncle, quelque esprit gauche ou mal intentionné, entreprit, sous l'ombre du zèle & à mon insçu, de lui inspirer des craintes très graves sur l'usage du reméde. Trois ou quatre mauvais raisonnemens (b) dont vous faites un mérite aux *Médecins les plus célèbres*, (c) & dont je ferois un sujet de honte pour le dernier Frater de village, formèrent tout l'attirail de l'attaque dressée contre les poudres. Mon oncle,

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 16.

(b) On décida que ce reméde hâteroit ma dernière heure, que l'évacuation considérable de bile qu'il opéroit en moi, alloit faire changer tout mon sang en bile, que c'étoit un reméde corrosif, un poison lent, &c. Lettre de Mr. Depras, pag. 4.

(c) Réponse du Sr. Pinot, pag. 16.

qui ne s'appercevoit encore d'aucun soulagement sensible dans ses maux, & à qui on témoignoit le plus grand intérêt sur sa situation, se laissa séduire par cette trompeuse écorce, se replongea dans le découragement, & résolut, en attendant la mort, de s'épargner au moins la fatigue & le dégoût de toute sorte de remédes. C'est dans ce sens qu'il s'en expliqua à moi, & je ne crus pas devoir m'opposer dans le moment à sa résolution.

Mais il m'en eut trop coûté de renoncer à l'espérance de voir mon oncle guéri. Les donneurs de conseil qui l'avoient dégoûté de la poudre, ne lui avoient pas indiqué des remédes capables de la remplacer; leurs bonnes intentions n'aboutissoient qu'à laisser mon oncle, jusqu'à la mort, dans l'état des souffrances où je l'ai dépeint, & je présume qu'ils me dispenseront de toute reconnoissance pour un service si marqué. Mon cœur différemment affecté me disoit sans cesse, que je devois renouveller mes efforts auprès de mon oncle, & mépriser souverainement les noires & odieuses interprétations que la méchanceté donnoit à mes discours, quand je parlois en faveur des Poudres. La voix de la tendresse & du devoir éteignit en moi toute timidité: je revins à la charge, & prenant toujours en main les armes de l'amitié, je conjurai mon oncle de reprendre l'usage de la Poudre. Mon oncle, dont le propre caractère est de se laisser conduire par le cœur, ne put résister à mes instances: sensible à mon attachement, il me promit de faire ce que je voudrois, & fermant désormais l'oreille à tous les propos que l'envie contre la Poudre pouvoit enfanter, il recommença l'usage de ce reméde. Bientôt un soulagement sensible dans ses maux, fit renaître à ses yeux cette aurore précieuse de l'espérance qui s'étoit éclipsée depuis si long temps. Mon oncle s'y livra & ne fut pas trompé. Les accès de la dysurie devinrent moins

fréquens ; ils donnèrent fucceffivement des intervalles d'un mois, de fix & fept femaines : enfin dans l'efpace d'une année la victoire fut fi entière, que les accès de tous les quinze jours ne reparurent qu'au bout de fix mois. Dans le moment où j'écris, il y a plus de dix-huit mois qu'on n'en a eu des nouvelles.

Ce n'eft pas tout : avec la dyfurie, mon oncle a vu difparoître toutes fes infirmités concomitantes ; douleurs & gonflement des hémorroïdes, teint livide, boutons fur tout le corps, dégoût, &c. Je pourrois même ajoûter plufieurs infirmités de l'ame, comme le découragement, l'inquiétude, le chagrin. Cet état facheux a heureufement ceffé, Monfieur ; le retour inefpéré d'une fanté ruinée, a rendu à mon oncle, une partie de fon ancienne vigueur, & toute la férénité de fon ame. A l'âge de 68. ans, mon oncle prêche encore avec force, foutient le Confeffional, & fe prête, dans le befoin, à toutes les fonctions du miniftère.

Vous avez beau dire, Monfieur, un fi prompt changement ne reconnoît d'autre caufe que l'ufage des poudres d'Ailhaud : c'eft par le moyen d'une prife tous les trois ou quatre jours, & enfuite tous les huit jours, que la guérifon a commencé ; une prife tous les quinze jours en a favorifé le progrès ; une prife tous les mois l'a achevée, & fuffit pour la maintenir. Je trouve dans ce fuccès, la plus grande de mes confolations, & l'apologie complette de toutes mes importunités auprès de mon oncle. Il eft facheux pour moi, qu'elles n'ayent pas mérité votre approbation : mais puifque mon oncle ne s'en eft point mal trouvé, fon bien-être me tiendra lieu de votre fuffrage. Je ne puis cependant vous diffimuler mon étonnement fur ce que je lis à la fin de la pag. 11. de votre Ecrit. *Je fuis affuré*, dites-vous *qu'il*, (Mr. Depras) *eut bien fait de ne point fuccomber aux follicitations bienveillantes de cet*

Envoyé. En vérité, Monsieur, vous n'y pensez pas, & les paradoxes vous coutent bien peu, car supposons tout ce qu'il vous plaira, & notamment que les Poudres ne sont point le remède qui a guéri mon oncle ; mais quel mal lui est-il arrivé d'en avoir fait usage ? sa dysurie a-t-elle augmenté ? s'est-elle seulement soutenue ? la guérison en a-t-elle été retardée ? s'il n'est rien de tout cela, Monsieur, & que ce soit précisément le contraire, comment osez-vous dire que vous êtes *assuré* que mon oncle *eut bien fait de ne point succomber à mes sollicitations* ? auroit-il mieux fait de s'en tenir à vos remédes, & de *succomber* enfin sous vos ordonnances ? Il faut avouer que vous soutenez des sistèmes bien hardis. La maladie de mon oncle augmente après tous vos remédes, & vos remédes n'y ont point de part ; cette même maladie disparoît dans l'usage de la seule Poudre d'Ailhaud, & cette Poudre n'a pareillement aucune part à la guérison : les remédes ne sont donc qu'un jeu indifférent, & désormais on ne devra leur imputer ni le bien ni le mal qui arrive après leur usage ? bien dupes, en ce cas, seroient ceux qui se joueroient avec vous.

Mais, Monsieur, vous ne pouvez bâtir d'une main, sans détruire de l'autre ; vous ne vous contentez pas d'ôter toute vertu à la Poudre d'Ailhaud, vous lui en attribuez au moins pour le mal. A la page 18. vous lui accordez *l'activité d'un remède équivoque, & jugé dangereux par l'expérience des Maîtres de l'Art.* A la même page vous parlez *des insuccès & des malheurs qu'elle a produit ;* expliquez-nous donc, Monsieur, le paradoxe d'une guérison aussi surprenante que celle de mon oncle, sous l'empire d'un mal rebelle aux plus sages ordonnances, ainsi qu'aux meilleurs remédes, & sous *l'activité d'un remède équivoque, jugé dangereux*, & dont on ne doit attendre que des insuccès & des malheurs. Si mon oncle n'avoit

près que quelques prises de ce mauvais reméde, & s'il avoit joui de toute la force de son tempérament, vous pourriez dire, quoique bien au hasard, que *la nature a été victorieuse* (a) du mauvais reméde, *sans qu'on doive lui attribuer la guérison qui s'est ensuivie ;* mais cette nature, épuisée par la rigueur d'un mal de 22. ans, ne peut seulement ébaucher la guérison du malade à l'âge de 64. ans, quoiqu'elle n'eut alors à surmonter que la force du mal ; & à l'âge de 65. ans, sans être aidée du secours d'aucun bon reméde, cette même nature devient tout à coup assez puissante pour sortir victorieuse des entraves de la maladie, & pour repousser les mortelles atteintes de 80. prises d'un reméde. *dangereux*, &c. Oh ! vous m'avouerez, Monsieur, que c'est étrangement compter sur la crédulité publique, que de faire imprimer des rêveries si décousues.

Direz-vous, pour vous tirer d'embarras, *qu'un reméde qui tient à la nature du poison, ne produit pas toujours les effets dont il est capable...... Qu'il est de vrais poisons, qui étant maniés & préparés par des mains habiles, deviennent des remédes admirables ?* (b) Nous le savons assurément, & personne n'en doute : mais il s'ensuit de là, que la Poudre d'Ailhaud peut être un reméde admirable ; & pour nous assurer si elle l'est, la difficulté n'est pas grande. En effet, cette poudre, en sortant des mains de son Auteur, passe immédiatement dans celles de mon oncle, & sans que d'autres mains s'en mêlent, elle tombe dans le corps d'un vieillard accablé de maux, épuisé de forces & de courage ; ce n'est pas une seule fois, mais jusqu'à 80. fois, dans l'espace d'environ un an ; l'expérience n'est pas équivoque. Si la Poudre d'Ailhaud tient à la

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 21.
(b) Ibid.

nature

nature du poison, & que les mains qui l'ont maniée & préparée, ne soient pas des mains habiles, que d'insuccès & de malheurs ne doit-on pas en attendre ? il faudroit mille hypotéses ridicules, pour trouver dans un corps caduque & ruiné, une seule de ces *mille choses*, *qui peuvent affoiblir ou étouffer l'action sensible* (*a*) de 80. prises de poison mal préparé ; aussi n'en désignez-vous aucune ; & dans le cas présent, tout décide à croire que le poison doit produire tous les mauvais effets dont il est capable. Mais si les maux du malade, loin d'être aggravés par l'usage si fréquent de cette poudre, en sont réellement diminués ; si dans l'action de ce reméde, les forces du vieillard se réveillent & sa santé renaît, ce reméde, fut-il un poison avéré, qu'importe, dès qu'il produit des effets si salutaires ? leur existence prouvera au moins qu'il a été préparé par *des mains bien habiles* ; & dès-lors vos propres principes nous autorisent à le placer dans le rang des remédes *admirables*. Souvenez-vous-en, Monsieur, & que cela soit dit entre nous, une fois pour toutes, que la Poudre puisse produire des insuccès & des malheurs, qu'elle en ait même produit réellement, ce n'est pas ce qu'il s'agit de définir parmi nous : la question pourra revenir ailleurs. Mais qu'a-t-elle produit dans la maladie de mon oncle ? quels sont ses véritables effets dans ce cas particulier ? Voilà, Monsieur, sur quoi roule toute la difficulté, & je soutiens que si vous n'êtes du nombre de ceux à qui il est presqu'impossible *de faire ouvrir les yeux*, *parce qu'ils n'aiment pas la lumière*, (*b*) la notoriété des faits que nous venons de détailler, ne laissa jamais de lieu à la moindre difficulté.

Mais *je ne vois pas*, direz-vous encore, *pour-*

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 21.
(*b*) Ibid. pag. 12.

quoi la poudre d'Ailhaud a été le moyen de préférence (*a*) dans le miracle de la guérison en question. Vous êtes à votre aise, Monsieur, quand vous pouvez parler du *miracle* de la guérison, de la poudre *miraculeuse*, des *miraculeuses* importunités du neveu : vous croyez répandre un ridicule ineffaçable, & sur le neveu, & sur la poudre, & sur la guérison ; preuve bien évidente de votre indigence en raisonnemens, puisque vous revenez si souvent à une pure vétille. Recevez encore un coup, ma profession de foi sur cette matière, & ensuite je réponds à votre objection. 1°. Je tiens que la guérison de mon oncle n'est pas *miraculeuse*, parce que ce n'est pas un *miracle* d'opérer une guérison qui a passé vos forces. 2°. Je tiens que la Poudre d'Ailhaud n'est pas *miraculeuse*, parce que ce n'est pas un *miracle*, que ce reméde surpasse en vertu ceux que vous avez administré. 3°. Je tiens que mes importunités auprès de mon oncle n'étoient pas *miraculeuses*, parce que ce n'est pas un *miracle* d'avoir de la tendresse & du zèle pour qui nous aime. Cela supposé, éloignons, s'il vous plaît, toute idée de *miracle proprement dit*, ne conservons cette expression que dans le sens moins rigoureux dans lequel elle a été employée, & revenons à votre objection.

Vous ne voyez pas pourquoi la Poudre d'Ailhaud a été le moyen de préférence dans la guérison de mon oncle ; la chose est pourtant bien aisée à voir. C'est que vos remédes n'avoient pas la vertu & l'efficacité requises pour opérer cette guérison, & que ces qualités se sont trouvées dans la Poudre d'Ailhaud. Il me semble qu'un Médecin, qui commence à vieillir dans la pratique de son Art, ne devroit pas trouver cela étrange ; il doit savoir mieux qu'un autre, qu'il peut y avoir autant de diffé-

---

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 14.

rence entre remède & remède, qu'il y en a quelquefois entre Médecin & Médecin ; c'est-à-dire, que la distance entre les propriétés physiques de deux remèdes de même espèce, est souvent aussi grande que celle qui se trouve entre les propriétés morales de deux individus qui ont la même profession. Si vous me demandez en quoi consiste cette vertu particulière, qui a fait la différence de la Poudre avec vos remèdes, je vous dirai que je l'ignore, & que ce n'est pas mon affaire de vous l'apprendre ; mais les effets qu'elle a produit m'attestent son existence, & si vous ne la voyez pas, tant pis pour vous.

Envain m'objecteriez-vous, que *si c'est en raison de ce qu'elle* (la Poudre) *purge, qu'elle a guéri, tout autre remède auroit eu le même succès.* (*a*) Et qu'en savez-vous, Monsieur ! tous les purgatifs sont-ils de même force ? mettez-vous sur la même ligne la manne, la casse, les tithymales & la graciole ? & oublierez-vous toujours, que les degrés d'activité peuvent autant varier parmi les purgatifs, que les degrés de science parmi les Docteurs en médecine ?

Au surplus, qui vous a dit que c'est uniquement par la vertu *purgative* de la Poudre, que mon oncle a été guéri ? cette vertu exclut-elle toute autre propriété dans la Poudre ? & le même remède ne peut-il pas renfermer plus d'une vertu ? après tout, tirez-vous-en comme vous pourrez. Mon oncle avoit pris beaucoup de purgations, indépendamment de tous vos autres remèdes, & il n'avoit pu guérir. La Poudre d'Ailhaud toute seule l'a tiré d'affaire, je ne sai ni comment, ni pourquoi ; je sai seulement qu'il n'y a point de magie ; mais ce n'est pas à dire, que tout autre remède eut le même

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 18.

ſuccès. Si cet événement vous cauſe de la ſurpriſe, malgré votre éloignement pour les miracles, c'eſt que vos yeux ne voyent pas deux vérités bien ſimples qui dérivent l'une de l'autre ; la première, que vos talens ont leur bornes ; la ſeconde, qu'en conſéquence vous avez pu vous tromper. Perſuadez-vous bien de ces deux vérités qui ne doivent pas vous choquer, & vous ſerez moins étonné d'avoir vu éclore, par la vertu d'un remède étranger, une guériſon qui avoit été l'écueil de votre ſcience & de vos talens.

Maintenant, vous vous repliez ſur des acceſſoires de la guériſon de mon oncle, & vous voulez au moins faire ſuſpecter la vérité de ce qu'il dit ſur la douceur & la bénignité du reméde. *Je ne ſuis jamais ſi frais, ſi léger, ſi gai*, dit mon oncle, *que les jours auxquels je le prends ; point de fatigue ni d'échauffement dans l'opération, point de nauſée ni de dégout après. Bien au contraire, mon appétit redouble ce jour-là, je dîne mieux qu'à mon ordinaire, je ſors l'aprés-dîné comme les autres jours, & je me trouve copieuſement purgé, &c.* (a) Ce rapport vous paroît incroyable, Monſieur, & vous voyez du premier coup d'œil que la *vérité y eſt bleſſée*. Bien plus, ſelon vous, CHAQUE ARTICLE *renferme la conduite d'un homme qui ſeroit inſenſé d'en uſer*, comme il y eſt dit. (b) Arrêtons-nous un inſtant ſur ce prélude ; l'épithéte *d'homme inſenſé* mérite quelque attention. Eſt-ce bien être inſenſé, *d'être* frais, léger, gai, le jour d'une médecine ? de n'éprouver ni fatigue, ni échauffement dans l'opération, ni nauſées, ni dégout après ? d'avoir bon appétit, de le ſatiſfaire, en dînant mieux qu'à l'ordinaire, enfin d'être copieuſement purgé ? Perſonne,

(a) Lettre de Mr. Depras, pag. 5.
(b) Réponſe du Sr. Pinot, pag. 17.

excepté vous, ne s'avisera de dire qu'en tout cela, il s'y trouve les moindres traces de folie, & cependant CHAQUE ARTICLE, du rapport contre lequel vous déclamez, devoit nous présenter *la conduite d'un homme qui seroit insensé d'en user ainsi*; tant il est vrai que la haine des Poudres trouble prodigieusement la vue. Mais au moins, y a-t-il un seul article, à qui la tache de la folie puisse convenir avec quelque apparence ? nous les avons tous rappelés, excepté celui qui dit que mon oncle sort *l'après-dîné* du jour de sa médecine, & c'est vrai-semblablement sur celui-ci que vous voulez faire tomber l'épithète odieuse, puisque vous parlez tout de suite du *travail d'un remède quelconque, qui purge copieusement*, & de *l'indécence qu'il y a de sortir, pour aller je ne sais où, lorsqu'on est copieusement purgé.* (a) J'admire votre délicatesse sur tout ce qui intéresse le bon sens & la décence; mais il me semble qu'ici vous vous alarmez bien mal à propos. Faites attention, s'il vous plaît, 1°. que le *travail* d'un remède n'est pas grand, là, où il n'y a *ni fatigue, ni échauffement dans l'opération* : 2°. Que ce travail, quel qu'il puisse être, finit avec l'opération du remède, & par conséquent, sur les 10. ou 11. heures du matin, pour qui le prend de grand matin, comme mon oncle. Est-ce donc une si grande faute contre le bon sens, de sortir de chez soi, le jour d'une médecine, quand on ne sort que plusieurs heures après le travail & l'opération finie, & quand on sait par expérience qu'on n'en souffre aucune incommodité ? Et où est encore l'indécence ? Si l'on alloit chez son voisin, pendant l'opération de la médecine, je vous passerois de crier à l'indécence; mais il n'en est pas question du tout, & ce phan-

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 17.

tome, d'indécence & de folie, n'eſt qu'une chimère de votre imagination, qui ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Pour ce qui regarde la vérité du rapport de mon oncle dans ſes autres parties, il y a un moyen aiſé de vous en aſſurer; & ce moyen, ſi vous vouliez l'agréer, ſeroit bien flatteur pour nous, & l'objet de notre reconnoiſſance. Ce ſeroit de venir aſſiſter une fois à l'effet d'une des priſes de la Poudre. Mon oncle en prend tous les mois, & je vous avertirois du jour, ſi la propoſition trouvoit grace devant vous. Vous viendriez la veille prendre votre gîte chez nous, vous y paſſeriez le lendemain pour bien obſerver toutes les circonſtances du rapport, & l'après-demain encore, pour en raiſonner à loiſir vous & moi. Vous pourrez enſuite raconter ce que vos yeux auront vu, j'y ſouſcrirai à l'aveugle, & la vérité triomphera. Un ſeul article vous paroîtra peut-être équivoque; c'eſt celui de l'appétit de mon oncle. Quand vous le verrez dîner aſſez copieuſement, lui qui mange peu, vous l'attribuerez en partie, au plaiſir de vous voir, & vous n'aurez pas tort, ſi le plaiſir eſt un des véhicules de l'appétit; mais vous en conclurez au moins, que la démonſtration dont vous parlez à la fin de la pag. 17. & au commencement de la pag. 18. eſt fauſſe, & qu'on peut conſerver de l'appétit, après une médecine, quelle qu'en ſoit la ſource.

Voilà, ce me ſemble, tous vos ſcrupules, ſur la Poudre d'Ailhaud, levés. Il eſt conſtant qu'elle purge mon oncle doucement, copieuſement, efficacement; qu'elle a été le moyen de préférence pour ſa guériſon, tous les autres remédes ayant été inſuffiſans, & qu'elle n'a jamais eu chez mon oncle, la moindre apparence des inſuccès & des malheurs qu'on lui reproche ailleurs. Cependant ce reméde bienfaiſant, à qui mon oncle doit la vie & la ſanté, éprouve les plus grandes con-

traditions de la part de quelques Médecins : il y en a même qui le regardent comme un poison, & qui l'annoncent au public sous ce titre ; que penser de leur opinion ? mon oncle la croit insoutenable, & ose la réfuter dans sa Lettre. Vous avez cru, Monsieur, que ses raisonnemeus étoient défectueux, & ses preuves frivoles ; nous les examinerons dans ma prochaine Lettre : la longueur de celle-ci m'oblige à la terminer, & c'est toujours en vous renouvellant les respectueux sentimens avec lesquels je suis, &c.

SIXIEME LETTRE.

La Poudre d'Ailhaud est-elle un poison ?

S'Il s'agissoit, Monsieur, de décider par l'analyse, si la Poudre d'Ailhaud est un poison, ou non, je crois que vous seriez aussi embarrassé que moi, puisque les plus habiles Chymistes n'ont pu réussir à décomposer cette Poudre ; & qu'après beaucoup d'efforts, aucun ne nous a vanté ses succès. (*a*) Je sais du moins, qu'on clabaude toujours contre le *Secret* de la Poudre ; preuve évidente que ce Secret subsiste en son entier ; & je ne vous fais aucun tort, en supposant que vous ne savez pas mieux que moi, ce qui entre dans sa com-

(*a*) Ceux qui ont le plus sérieusement travaillé à l'Analyse de la Poudre, n'ont pu former que des conjectures très incertaines, sur les ingrédiens dont elle est composée ; & l'étonnante variété qui se rencontre dans les Résultats qu'ils nous ont annoncé, prouve, toute seule, combien ils sont tous demeurés loin du terme de leurs recherches.

poſition. Vous ne me reprocherez donc pas ici mon ignorance en Chymie, puiſque la vôtre égale la mienne, & que nous ſommes de pair ſur la connoiſſance des principes conſtitutifs de la Poudre.

Heureuſement on peut raiſonner de ce remède, ſans être ſi ſavant ; & comme toute mon ambition eſt de me mettre pendant quelques momens, au niveau de vous, je vois avec une ſecrette ſatisfaction que, pour décider la queſtion, *ſi la poudre eſt un poiſon*, vous êtes obligé de laiſſer à l'écart les grands principes de votre ſcience ſpéculative, & de chercher les motifs de votre déciſion dans des expériences que nous voyons auſſi bien que vous. Vos yeux & les nôtres ſeront donc ici les ſeuls juges, & celui de nous, dont les yeux ſeront les meilleurs, pourra ſe flatter de porter le jugement le plus ſolide & le plus ſûr.

Examinons donc, Monſieur, les preuves ſur leſquelles mon oncle a oſé décider que la Poudre ne pouvoit être un poiſon, & regarder ſa déciſion comme *infaillible*. (*a*) Je ſuis d'avis que nous les examinions de près, parce que mon oncle eſt un vieillard, qui depuis long temps ſe ſert de lunettes, & peut-être il n'a pas bien vu ce qu'il nous donne pour conſtant. Voici donc, en peu de mots, toute la ſubſtance de ſon raiſonnement. Mes entrailles, dit-il, ne ſont pas à l'épreuve du poiſon ; or mes entrailles ſont à l'épreuve de la Poudre d'Ailhaud, donc elle n'eſt pas un poiſon.

Mon oncle va plus loin, & il ajoûte : les effets de la Poudre d'Ailhaud en moi, ſont directement contradictoires à ceux du poiſon ; donc, encore une fois, la Poudre d'Ailhaud n'eſt pas un poiſon. Cette double conſéquence me paroît légitime & démontrée, ſi les anté-

(*a*) Lettre de Mr. Depras, pag. 5.

cédens dont elle est déduite sont incontestables, & c'est à quoi nous allons donner maintenant la plus sérieuse attention. » Mes » entrailles, dit mon oncle, ne sont pas à l'é- » preuve du poison, j'en ai la démonstration » complette dans le déplorable état où m'a- » voient réduit les remédes même reconnus » pour bons par la médecine, j'en ai fait le détail » ci-dessus. « (*a*) Vous arrêtez mon oncle sur sa majeure, & vous croyez trouver dans la preuve qu'il en donne, une contradiction dont le développement vous cause un étrange embarras. Pour la faire sentir, vous observez (*b*) qu'afin de prouver que les entrailles du Curé d'Issy-l'Evêque n'étoient pas à l'épreuve du poison, *un bon Logicien diroit, que tous les remédes qu'il a fait ne sont pas de cette nature.* Je le veux bien pour un moment, & je soutiens que mon oncle n'a dit autre chose, que ce qu'auroit dit votre bon Logicien. En effet, a-t-il dit que les remédes dont il avoit usé fussent des poisons ? point du tout ; il a parlé de ces remédes comme étant reconnus pour bons par toute la Médecine ; & faisant par-là un contraste avec le poison, n'est - ce pas dire assez énergiquement qu'ils ne sont pas de la *nature du poison ?* sa Logique est donc bonne. Mais, ajoûtez-vous, *notre critique répond : j'en ai la démonstration complette dans le déplorable état où ces remédes ont réduit le malade :* d'accord. Mais est-ce que des remédes, même reconnus pour bons par toute la Médecine, & qui ne sont nullement des poisons, ne peuvent pas réduire un malade dans un déplorable état, s'ils sont mal appliqués ? Vous savez bien qu'il ne me feroit pas difficile de vous citer plus d'un exemple, pour prouver ma proposition. *Et moi j'ajoûte*, continuez-vous, *ces remédes*

(*a*) Lettre de Mr. Depras, pag. 6.
(*b*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 19.

étoient donc des poisons. Je nie, Monsieur, votre conséquence, comme étant d'un très mauvais Logicien, puisque vous avez pu voir, en mille occasions, les remédes les plus avoués & les moins suspects de poison, reduire par leur application déplacée, des malades dans un déplorable état ; & malheur à la Poudre, si jamais elle pouvoit faire la dixième partie des mauvais effets que j'ai vu opérer à de bons remédes.

Après tout, Monsieur, je suis accommodant, & j'arrangerai le raisonnement de mon oncle comme il vous plaira. Que mon oncle ait voulu faire entendre que vos remédes étoient des poisons, ou ne l'étoient pas, cela est égal, & je soutiendrai contre toute votre Logique, que l'argument est toujours concluant dans chaque hypothèse.

En effet, si vos remédes étoient des poisons, *le déplorable état*, dans lequel ils avoient réduit mon oncle, prouve que ses entrailles n'étoient pas à l'épreuve du poison, puisque si elles l'avoient été, mon oncle n'eut pas été réduit dans ce déplorable état.

Si au contraire vos remédes n'étoient pas des poisons, *le déplorable état*, dans lequel ils avoient réduit mon oncle, prouve encore mieux que ses entrailles n'étoient pas à l'épreuve du poison, puisque si elles avoient été à l'épreuve du poison, à plus forte raison elles auroient été à l'épreuve de vos bons remédes, que nous supposons n'être pas des poisons ; & mon oncle, encore une fois, n'auroit pas été réduit dans ce déplorable état.

Ainsi, Monsieur, *le déplorable état* de mon oncle, prenant sa source dans vos remédes, quelle qu'en soit la nature, prouve invinciblement que ses entrailles n'étoient pas à l'épreuve du poison, & je vous défie d'affoiblir cette preuve que mon oncle a donné de la sensibilité de ses entrailles, à l'action des poisons.

Mais qu'étoit-il besoin, Monsieur, d'inci-

denter sur cette preuve ? voulez-vous établir que les entrailles de mon oncle étoient à l'épreuve du poison ? en ce cas, il ne vous suffisoit pas d'attaquer la preuve du contraire, qu'a donné mon oncle, vous deviez de plus nous expliquer vous-même, comment les viscères de ce vieillard accablé de maux étoient devenus, au milieu de ses infirmités, impénétrables à l'activité du poison ; & cela étoit nécessaire au système de ceux qui regardent la Poudre d'Ailhaud comme un poison véritable. Mais, Monsieur, malgré votre hardiesse en fait de systêmes, vous n'avez osé tout à fait adopter celui-ci. Content de chicaner sur les raisonnemens de vos adversaires, vous n'édifiez rien de votre côté, & vous voudriez qu'on crut les entrailles de mon oncle à l'épreuve du poison, précisément parce que mon oncle auroit mal prouvé qu'elles n'y sont pas. C'est une adresse qui ne vous réussira pas, Monsieur, nous vous demanderons déformais pourquoi vous contestez cette proposition, *mes entrailles ne sont pas à l'épreuve du poison* ? & il faudra, s'il vous plaît, de deux choses l'une, ou que vous prouviez que mon oncle est un nouveau Mithridate, & dès lors nous discuterons vos preuves à notre tour, ou que vous conveniez de la vérité de la proposition de mon oncle, & dès lors on comprendra que vous n'avez eu d'autre intention dans vos chicanes, que d'embrouiller la matière, & de faire perdre de vue au Lecteur le véritable état de la question.

Rentrons-y, Monsieur, en souscrivant de bonne foi, à une proposition si peu faite pour être contestée, & voyons ce que mon oncle prétend, après avoir établi que ses entrailles ne sont pas à l'épreuve du poison.

» Réduit à l'extrêmité, continue-t-il, » j'abandonne tous ces remédes, pour me » fixer à un seul qu'on assure être un poi- » son. Est-il seulement permis de penser, que » par l'usage d'un poison, de quelque nam-

» re qu'il puiſſe être, lent ou actif, je viens
» ne à bout d'éteindre le feu de mon ſang,
» de le purifier entièrement de la corruption
» univerſelle & incurable que la Médecine
» y avoit reconnu, de rafraichir mon teint,
» de rétablir mon eſtomac, de renouveller mes
» forces, & de me retirer d'entre les bras de la
» mort pour me rendre une ſanté parfaite? «.
(a) Ici, Monſieur, vous vous rendez, plus qu'en tout autre endroit, digne d'admiration. Quand vous voulez rapporter ces paroles de mon oncle, vous y préparez vos lecteurs par une tranſition des plus heureuſes & des plus intéreſſantes. *Et moi*, dites-vous, (b) *je reviens à mon homme qui articule trois ou quatre expreſſions ſans ſavoir ce qu'il veut dire.* Enchanté de ce début, vous tranſcrivez tout de ſuite ces trois ou quatre expreſſions, & oubliant ſubitement que l'Auteur ne ſavoit ce qu'il vouloit dire, vous avouez, qu'*effectivement ces effets merveilleux contraſtent étrangement avec un poiſon.* (c) Heureux contraſte, qui fait ſi bien briller l'excellence de votre Judiciaire! Mon oncle avoit à prouver que ſes entrailles étoient à l'épreuve des prétendus mauvais effets de la Poudre d'Ailhaud, & que les effets réels de cette Poudre, en lui, étoient inconciliables avec ceux du poiſon; (d) ſa deſcription eſt ſi concluante, que le contraſte, entre le poiſon & les effets racontés, vous paroît *effectivement étrange*, & néanmoins *votre homme* eſt ſi bête à vos yeux, qu'en rencontrant ſi heureuſement dans ſes expreſſions, *il ne ſait*

(a) Lettre de Mr. Depras, pag. 6.
(b) Rép. du Sr. Pinot, pag. 20.
(c) Ibid.
(d) Telle eſt la mineure du ſyllogiſme dans lequel nous avons enfermé tous les raiſonnemens de mon oncle au ſujet du poiſon, pag. 79.

ce qu'il veut dire. Vous seul, Monsieur, étiez capable de faire une si belle & si judicieuse remarque. Avant vous, on n'eut jamais pensé, même dans le plus outré scepticisme, qu'un homme qui raisonne bien, ne sait ce qu'il veut dire ; mais votre Logique est si profonde, qu'à force d'étudier sur les opérations de l'esprit, vous êtes venu à bout d'apprendre, qu'il n'y a aucun esprit à bien raisonner. C'est assez pour nous, Monsieur, d'admirer une si rare découverte, mais nous ne sommes pas dignes d'y applaudir, & ce seroit en ternir l'éclat que de la revêtir de notre suffrage.

Nous ne pouvons cependant nous refuser à la satisfaction d'admirer comment le hasard a su servir mon oncle. Car ce *contraste effectivement étrange* que vous reconnoissez vous-même entre le poison & les effets racontés, remplit si bien l'idée d'opposition que mon oncle vouloit établir entre ces deux extrêmes, qu'entraîné malgré vous par l'évidence de ce *contraste*, vous couvenez qu'*il ne manque à la déclamation* de mon oncle, *que la vérité ;* (a) graces en soient donc rendues au hasard. La déclamation de mon oncle ne manque point de justesse & de solidité dans sa construction ; les traits caractéristiques qui distinguent la Poudre, du poison, sont bien choisis, frappants, concluants : & si la vérité ne réclame point contre l'ouvrage du hasard, il en resulte une démonstration invincible en faveur de la Poudre : mais après ce que j'ai dit dans ma seconde & troisième lettre, seroit-il besoin que je m'arrêtasse encore à vous montrer que la vérité seule a dicté la déclamation de mon oncle ? Non, Monsieur, la maladie de mon oncle a été assez connue, sa guérison ne l'est pas moins, & il ne tient qu'aux incrédules de s'en assurer d'aussi près qu'ils voudront. Tout ce qui m'af-

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 20.

flige pour vous, c'eſt que votre récit contre-diſe celui de mon oncle, parce que la vérité eſt une, & ne ſe peut partager.

Jamais, dites-vous encore, *la médecine la plus efficace n'opéreroit la guériſon d'un malade dans un état ſi déplorable.* Cette phraſe marque autant de juſteſſe que de modeſtie. En effet, parce que la médecine, entre vos mains, n'a point opéré la guériſon de mon oncle, ſera-t-il vrai que la médecine la plus efficace n'auroit pu l'opérer? J'ai, Monſieur, une très grande idée de vos talens, & je vous l'ai déjà dit, mais je ne vous ſoupçonne pas de poſſéder encore tous les tréſors de *la médecine la plus efficace*; & je crois très poſſible qu'une guériſon, qui vous a échappé, ait été le fruit d'une médecine toute naturelle, & plus efficace que la vôtre. Accoutumez-vous à penſer qu'il y a des choſes au deſſus de vous qui ne ſont pas impoſſibles, & vous ne conteſterez plus des faits notoires & ſubſiſtants que tout le monde voit.

Mais dès que le récit de la maladie & de la guériſon eſt inconteſtable, que doit-on conclure au ſujet du poiſon? *J'avoue*, dit ici mon oncle, *que l'attribution de tant d'heureux effets à un poiſon avéré, me paroît une chimère inconcevable*; (a) & cette opinion vous paroît juſte, parce que *les merveilleux effets* qu'on a racontés, *contraſtent étrangement avec un poiſon.* Mais, Monſieur, ces merveilleux effets appartiennent inconteſtablement à la Poudre, puiſque *c'eſt à la ſuite d'environ 80. priſes que la guériſon eſt arrivée*; donc cette Poudre n'eſt pas un poiſon. Cela paroît clair, & d'autant mieux démontré, que vous n'avez pas ici, Monſieur, l'avantage de pouvoir ſuſpecter le témoignage de mon oncle, ni par des raiſons d'incompétence, ni par des reproches d'inat-

(a) Lettre de Mr. Depras, pag. 6.

tention. Ce n'eſt pas ſur autrui, mais ſur lui-même que roule ſon obſervation. Ce n'eſt pas avec le ſecours de ſes lunettes, qu'il a vu les maux dont il rend compte, & la guériſon qu'il publie; c'eſt le ſentiment de ſes douleurs, & l'impreſſion profonde de ſes ſouffrances, qui en a crayonné le tableau; c'eſt le ſentiment de ſa guériſon, & la joie d'une délivrance ineſpérée, qui en a dicté les circonſtances. Mon oncle ne parle donc ici, ni pour avoir vu, ni pour avoir oui dire, mais pour avoir *ſenti*; c'eſt le ſens intime qui s'explique tout ſeul, & je vous demande quel juge fut plus compétent, & plus exact? il n'eſt pas néceſſaire aſſurément d'être Docteur en médecine pour dire ce qu'on ſent, ſoit en bien, ſoit en mal; la douleur & la joie ſont des affections éloquentes, qui, dans l'homme le plus groſſier, ſavent ſe peindre elles-mêmes par les couleurs les plus naturelles. L'omiſſion & l'ignorance des termes de l'art, loin d'être un défaut dans le tableau, en augmentent le mérite par la clarté qu'elles y jettent; mais ce ſeroit une choſe bien étrange, qu'on entreprît de prouver à un malade, ayant le ſens commun, 1°. qu'il ſe méprend ſur ce qu'il dit de ſes ſouffrances, ou qu'il n'eſt pas en droit d'en parler. 2°. Qu'il ſe trompe également ſur l'effet des remèdes dont il a uſé, & ſur ce qu'il dit du ſuccès des uns, & de l'inſuccès des autres. Je ne crois pas que de telles prétentions puiſſent faire fortune dans le monde.

Ceſſez donc, Monſieur, de vous tourmenter, pour ébranler le témoignage de mon oncle en faveur de la Poudre: mon oncle peut mieux décider que vous, ſi elle eſt un poiſon, ou non, parce que ſa déciſion ne porte, ni ſur de vagues raiſonnemens, ni ſur des analyſes incertaines, ni ſur des obſervations étrangères & ſujettes à erreur; mais ſur le ſentiment perſonnel de ſes effets, ſur l'épreuve

infaillible de sa douceur, de sa bénignité, de son efficacité ; & le public, qui a vu passer mon oncle, de l'état le plus cruel de la maladie à celui d'une santé dont il ne se flattoit pas, trouve dans ce changement notoire la preuve la plus persuasive que la décision de mon oncle est juste, & que le reméde, qui l'a guéri, n'est pas un poison. Vainement, vous & tous vos confrères, dans la haine de la Poudre, vous réuniriez pour décider le contraire, le suffrage seul de mon oncle balancera toujours tous les vôtres, & l'emportera dans tout esprit juste & exempt de passion.

Pour vous, Monsieur, il semble que vous vous attachez à rendre votre façon de penser problématique, afin de pouvoir au besoin vous ranger de tous les côtés. On diroit, en lisant la pag. 19. de votre Ecrit, que vous êtes de l'avis des Médecins qui croient que la Poudre tient à la nature du poison, & cela est si vrai, que, selon vous, mon oncle n'a échappé à l'activité de la Poudre, que comme on échappe quelquefois à celle d'un poison, c'est-à-dire par le plus grand & le plus heureux des hasards : cependant à la pag. 22. la Poudre *n'a jamais été qualifiée de poison de votre part*, & vous vous plaignez de *l'indiscrétion* qu'on a de l'avancer : en sorte que vous vous donnez au moins, comme un homme neutre dans cette querelle. Je ne veux pas en ce moment, vous arracher ce masque de neutralité, quoique la chose me feroit fort aisée ; mais pour terminer cette Lettre sans contradiction de votre part, je dirai avec mon oncle, *que c'est donc par une erreur de fait toute sensible, qu'on a donné le nom de poison au reméde le plus doux* que connoisse quelqu'un qui en a pris de toutes les espèces ; que l'effet de ce reméde, en mon oncle, *ne pouvant se concilier avec l'idée du poison*, il est à espérer que *Mrs. les Médecins retrancheront désormais de leur censure cette qua-*

lification insoutenable. (*a*) C'est une satisfaction pour moi, Monsieur, de penser que, malgré votre antipathie pour la Poudre, vous n'oseriez lui donner cette épithéte odieuse. Je m'intéresserai toujours assez à votre gloire, pour me réjouir, quand vous éviterez l'écueil des absurdités.

Je suis, &c.

SEPTIEME LETTRE.

Examen de l'explication que le Sr. Pinot a donné de la guérison de Mr. Depras.

J'Ai déja dit un mot dans ma troisième & quatrième Lettre, Monsieur, de votre manière d'expliquer la guérison de mon oncle, & de l'honneur que vous en faites à la vieillesse. Comme tout est extraordinaire dans cette opinion, j'ai cru qu'il falloit au moins une lettre entière pour en dévélopper la singularité. 1°. Ce n'est pas une simple hypothèse que vous hasardez, comme vraisemblable, quand vous dites que mon oncle n'est redevable de sa guérison qu'à la vieillesse; c'est un sentiment fixe, que vous regardez comme certain, & que vous tachez de *démontrer*. (*b*) 2°. C'est de plus une prophétie proprement dite, que vous en aviez faite à mon oncle, lorsqu'abîmé dans ses maux, toutes les lumières naturelles ne permettoient pas de soupçonner l'heureux dénouement qui

(*a*) Lettre de Mr. Depras, pag. 8.
(*b*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 22.

l'en a délivré. (a)

Examinons si cette explication peut subsister comme prophétie, ou comme démonstration.

1°. Pour savoir si vous méritez les honneurs dus aux Prophétes, il ne faut que s'assurer d'une date. En quel tems avez-vous dit à mon oncle, que les *accidens* de sa maladie *s'éclipseroient*, & *qu'il auroit une vieillesse plus tranquille?* Est-ce avant ou après sa guérison? Si ce n'étoit qu'après sa guérison, vous nous dispenserez d'encenser vos talens prophétiques; ils n'exigeroient de notre part aucun tribut de vénération. Mais si la prédiction est antérieure à la guérison, je sens, mieux qu'un autre, que vous n'avez pu la faire que par une inspiration particulière: je me déclare dès-lors votre Apologiste, & déja pénétré d'estime pour vos lumières naturelles, j'y joins la plus profonde vénération pour vos lumières surnaturelles.

Dans cette disposition, Monsieur, j'ai pris les plus exactes informations, tant auprès de mon oncle, que des personnes qui l'approchoient le plus dans ses maladies, pour savoir s'il restoit dans leur mémoire, quelque vestige de votre prédiction, & voici tout ce que j'en ai pu recueillir.

Dans les premiers mois de l'année 1763, vous vous trouvâtes dans ma Paroisse, & le hasard vous fit rencontrer avec mon oncle, dans la maison la plus distinguée du Bourg. Il y avoit plusieurs mois que la dysurie ne paroissoit plus vous en témoignâtes votre satisfaction à mon oncle, & vous lui demandâtes comment lui étoit venu ce soulagement. Mon oncle vous répondit tout uniment, que c'étoit par la Poudre d'Ailhaud, dont l'usage lui faisoit tous les biens du monde; il vous ajouta que depuis environ un an,

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 22.

qu'il *s'en* tenoit à ce reméde, les accès de *sa* dyfurie reculoient de plus en plus, & *qu*'il fe regardoit comme guéri.

Le changement étoit trop fenfible, pour pouvoir être contefté, mais il étoit trop frappant pour en laiffer la gloire à un reméde que déjà vous n'aimiez pas. C'eft alors, Monfieur, que vous imaginâtes pour la première fois, felon mon oncle, d'attribuer à la vieilleffe une guérifon que vous ne pouviez attribuer à vos remédes, depuis long temps abandonnés; vous vous efforçâtes de le perfuader à mon oncle & aux affiftans, par des raifonnemens très favans; vous répondites aux objections qu'on vous fit, & tombant enfin fur les propriétés de la Poudre, vous en fites une peinture effrayante, vous confeillâtes à mon oncle d'en difcontinuer l'ufage, & vous ajoutâtes à ce confeil, de funeftes prédictions, fi mon oncle s'obftinoit à ufer de ce reméde.

Vous paroiffez avoir totalement oublié cette converfation, & vous êtes même fcandalifé de l'imputation qu'on vous en fait; vous n'avez pas *même mémoire d'avoir vu* mon oncle, *depuis qu'il s'eft abandonné à la Poudre d'Aix*, (*a*) tant il eft vrai, qu'on oublie volontiers les traits, par où on donne prife à la critique. Mais, Monfieur, fi votre mémoire eft affez infidéle, pour perdre fans retour l'idée de vos propres difcours, rapportez-vous en à la mémoire de *l'homme vrai* qui les raconte, (*b*) des perfonnes refpectables qui les ont entendus, & rendez à tous affez de jufti-

---

(*a*) Rép. du Sr. Pinot, pag. 21.

(*b*) Mr. Pinot veut bien reconnoitre cette bonne qualité dans mon oncle, & avouer que c'eft *à jufte titre*, qu'il jouit de *la réputation d'homme vrai*. Rép. du Sr. Pinot, pag. 11.

ce, pour croire qu'on est bien éloigné de vouloir vous prêter des ridicules.

Je vous dirai même en confidence, que la partialité outrée que vous fites paroître en cette ocasion, contre les Poudres, fit naître chez mon oncle l'idée de promulguer la vertu du reméde que vous entrepreniez si mal à propos de décrier. La Lettre du 15. Mai 1763. écrite à Mr. le Baron de Castelet, fut l'ouvrage de ce sentiment d'équité ; peut-être n'y auroit-on pas pensé, si l'inquiétude de vos préjugés contre la Poudre n'étoit venue en reveiller l'idée. *Quare inquietasti me, ut suscitarer?* (a) Au moins est-il certain, que l'époque de vos documens contre la Poudre, a fixé celle de son apologie, & beaucoup influé dans le ton sur lequel elle est écrite.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai pu apprendre de votre manière d'expliquer la guérison de mon oncle, par la vieillesse. Personne ne se rappelle ici de vous en avoir entendu parler avant l'événement : mon oncle surtout proteste n'en avoir pas la moindre idée, & deux choses le portent à croire que vous ne lui en avez jamais parlé, avant l'époque mentionnée. La première est, qu'il n'est pas vraisemblable, qu'au milieu de ses maux, il eut totalement perdu de vue la consolante perspective d'une *vieillesse plus tranquille*, si vous la lui aviez faite envisager, ou comme assûrée, ou seulement comme possible. La seconde, est, que dans la supposition même, où ce rayon d'espérance, parti de vos mains, auroit été obscurci pour un temps par des idées de découragement, le retour inopiné de l'espérance & de la santé, & plus encore que tout cela, votre conversation de 1763. en auroit rappelé le souvenir pour an cien ; mon oncle auroit au moins des doutes sur la réalité de la prédiction. Mais point du

---

(a) I. Reg. 28. 15.

tout, Monsieur, ce fut une chose tout-à-fait nouvelle pour mon oncle, de vous entendre dire en 1763. que la vieillesse l'avoit guéri. La hardiesse de cette explication l'a toujours frappé, & le frappe encore, parce que son esprit n'étoit point préparé à la trouver raisonnable & fondée. Je ne puis donc découvrir ici, Monsieur, des vestiges de votre prophétie ; elle n'étoit peut-être qu'intellectuelle, ou *in petto* avant la guérison ; des raisons de prudence vous auront empêché de la manifester dans un temps, où on ne l'auroit regardée que comme une chimère. J'applaudis beaucoup à votre sagesse, & je rendrois également hommage à votre esprit prophétique, si j'en avois d'aussi bons garants.

Voyons maintenant, si vous avez mieux réussi dans votre démonstration, & si je l'ai bien comprise. En voici, selon moi, la substance. *Il est des maladies dont les crises guérisseuses sont reservées aux âges, puisque chaque âge a ses maladies propres.* (*a*) Or la maladie de Mr. Depras étoit de ce nombre ; car cette maladie avoit *pour cause une metastase de sang hémorroïdal*, laquelle est *chez les hommes une affection de l'âge viril.* (*b*) Or une maladie, qui n'est qu'une affection de l'âge viril, doit finir d'elle-même dans la vieillesse, c'est-à-dire, *lorsque la nature est arrivée par degrés à se passer de cette évacuation* : donc la vieillesse devoit être le terme de la maladie de Mr. Depras, & le moyen de sa guérison ; donc elle l'a été.

Je reçois, Monsieur, avec une vénération singulière, tous vos principes sur les *crises guérisseuses, & sur les affections de l'âge viril* : j'y souscris avec toute la déférence due à un Maître de l'art, dont je respecte infiniment

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 23.
(*b*) Ibid.

les connoiſſances ; mais vous me permettrez de vous propoſer quelques doutes ſur l'application que vous en faites.

1°. Selon vous, la maladie de mon oncle n'étoit qu'une affection de l'âge viril, qui devoit finir avec la vieilleſſe ; mais avez-vous bien fait attention, Monſieur, que cette maladie n'a commencé que ſur le déclin de l'âge viril, & qu'elle a conſtamment pris des accroiſſemens juſques dans le ſein de la vieilleſſe ? Vous ſavez, Monſieur, qu'à l'âge de 64. ans, mon oncle gémiſſoit plus que jamais ſous le poids de ſon mal devenu extrême. Vous ſavez que la vieilleſſe, toujours trop prompte à venir pour tous les hommes, étoit arrivée de meilleure heure pour mon oncle, par l'effet naturel de ſes maux qui lui avoient ôté depuis long temps, les forces & la vigueur de l'âge viril ; comment donc une affection propre à cet âge, s'eſt-elle ſoutenue & accrue d'une manière ſi marquée, dans un temps, où, ſelon vos principes, elle auroit dû s'évanouir d'elle-même ? Pouvons-nous reconnoître une pure affection de l'âge viril, à une marche ſi irrégulière ? *La criſe guériſſeuſe* de cette affection, étoit reſervée à la vieilleſſe, & cependant la guériſon n'eſt pas ébauchée à l'âge de 64. ans ! Bien plus, à cet âge, le mal empire au lieu de diminuer, le malade eſt aux abois, & c'eſt toujours en vertu d'une affection de l'âge viril, & qui plus eſt, cela eſt démontré ! décidez vous-même, Monſieur, ſi cette aſſertion n'a pas un peu l'air d'un paradoxe.

Que diroit-on en effet, d'un autre Médecin que vous, qui, d'un ton grave & ſérieux, viendroit adreſſer à un vieillard de 64. ans, malade depuis une vingtaine d'années, ce diſcours patétique & conſolant ! *Raſſurez-vous, Monſieur, votre maladie n'eſt qu'une affection de l'âge viril*, & cela eſt démontré, *attendez la vieilleſſe : elle ſeule détruira cette cruelle affection qui vous tourmente. Prenez patience, faites de*

l'exercice, dissipez-vous, &c. je vous promets une vieillesse plus tranquille. Avouez-le franchement, Monsieur, un tel discours mériteroit d'être mal accueilli, & mettroit à coup sûr, la patience du malade, & des assistans, à une terrible épreuve. Voilà cependant, Monsieur, le suc de vos raisonnemens scientifiques sur la maladie de mon oncle : pourriez-vous ne pas en reconnoître les écarts, & persister dans une explication si peu faite pour être goûtée ? Non, Monsieur, la dysurie de mon oncle n'étoit pas une pure affection de l'âge viril, puisqu'elle s'allioit si bien avec la vieillesse, & j'espère que vous passerez condamnation sur cet article. Mais s'il vous restoit encore quelque doute, un coup d'œil sur la marche de la guérison achevera de le dissiper.

2°. En effet, selon vous-même encore, Monsieur, un écoulement de l'âge viril ne doit finir qu'avec la vieillesse, c'est-à-dire, quand la nature est arrivée *par degrés* à se passer de cette évacuation. Mais est-ce bien ainsi que s'est terminée la maladie de mon oncle ? Non, Monsieur, la nature chez lui, n'a eu jusqu'à l'âge de 64. ans que des degrés d'accroissement pour le mal. La métastase du sang hémorroïdal étoit plus forte alors que dans l'âge viril, c'est un fait constant. Elle ne devoit donc se terminer que par des diminutions graduelles, & à quel âge auriez-vous fixé l'entière délivrance de mon oncle ? Si tout est proportionné dans la marche de la nature, mon oncle avoit encore 20. ans à attendre, pour voir la fin d'un mal, qui pendant 20. ans, n'avoit fait qu'augmenter, & de bonne foi, pouvoit-il se flatter d'y parvenir ? Mais la nature, à ce coup, a trouvé heureusement un chemin infiniment plus court pour la guérison, que pour la maladie, & elle l'a suivi. Dans un an, à peu-près, elle est venue à bout de se passer d'un écoulement de tous les 15. jours, préparé par 15. ou 20. ans d'accroissement. La guérison n'est donc pas arrivée par

degrés, mais *per saltum*, s'il est permis de parler ainsi, & dès-lors pouvez-vous, sans choquer vos propres principes, y reconnoître vous-même l'ouvrage de la nature seule, ou de la vieillesse ?

Voyez, Monsieur, si la guérison de mon oncle avoit été l'ouvrage de la vieillesse : je soutiens de deux choses l'une ; ou que la guérison se seroit annoncée de loin par des soulagemens progressifs, avant l'âge de 64. ans ; ou qu'en ne s'annonçant qu'à cet âge, elle n'auroit jamais été consommée à l'âge de 65. ans. Je ne puis concevoir une vieillesse si lente à commencer son ouvrage, & si prompte à le finir. Un changement si considérable, dans l'espace d'un an, ne peut se concilier avec l'idée que vous nous donnez de cette nature, qui, malgré tous ses efforts, *n'arrive que* par degrés *à se passer d'une évacuation habituelle.*

Ajoutez à ces considérations le souvenir de l'usage fréquent & suivi, que mon oncle a fait de la poudre d'Ailhaud, avant l'aurore de sa guérison & jusqu'à sa perfection : pourrez-vous vous persuader à vous-même que c'est toujours à la vieillesse & à la vieillesse seule qu'il faut l'imputer ?

Quoi qu'il en soit, Monsieur, vous nous permettrez de penser, qu'une maladie chronique, qui subsiste dans toute sa force, jusqu'à l'âge de 64. ans, n'est pas une pure affection de l'âge viril ; & que la guérison de cette maladie, dans l'intervalle d'un an, n'est pas, & ne peut être l'ouvrage de la seule vieillesse.

Voilà les deux grands pivots de votre démonstration assurément très ébranlés, & c'est uniquement par le contre-coup de vos propres instructions sur *les crises guérisseuses*, *& sur les affections de l'âge viril.* Il est malheureux pour vous, que les principes même qui devoient servir de base à votre démonstration, deviennent des armes propres à la renverser. Mais ce n'est pas ma faute, si vous rassemblez des matériaux
qui

qui ne s'affortiffent pas, & fi les faits ne s'accordent pas avec vos idées. Vous auriez pu, ce femble, éviter cet inconvénient, fi vous aviez fait attention à la fixième page de la Lettre de mon oncle : on y trouve en fubftance; toutes les difficultés que je viens d'oppofer à votre démonftration; en les difcutant, vous vous feriez apperçu que votre fyftème étoit fautif, & vous auriez pu le rectifier, ou l'abandonner ; mais la préoccupation, qui guidoit votre plume, ne vous a pas permis de voir que vous laiffiez fans réponfe, des difficultés inconciliables avec votre fyftème ; vous l'avez hafardé à tout événement, & vous vous trouvez réduit aujourd'hui à foutenir la perfpective d'une maladie & d'une guérifon qui ne s'accordent pas du tout avec l'image que vous vous en êtes faite. Je vous fouhaite plus de fuccès & de fatisfaction pour une autre fois.

Je fuis, &c.

HUITIEME LETTRE.

Retour de Mr. Verdollin fur lui-même. Apologie de fon attachement pour les Mrs. d'Ailhaud, & pour les Poudres. Sa paix avec Mr. Pinot.

IL eft temps, Monfieur, que je faffe enfin ce retour fur moi-même, auquel vous m'invitez dans votre Ecrit : (a) vous ne me demandez que de la *probité*, (b) pour finir toute caufe entre nous, & c'eft bien le moins

(a) Réponfe du Sr. Pinot, pag. 23.
(b) Ibid.

que vous puissiez exiger d'un Prêtre. Vous espérez que sous l'impression de cette vertu j'abandonnerai mes préjugés, que *mon attachement pour le Sr. Ailhaud & ses Poudres, cédera à la force de la vérité*, & que je publierai *diligemment, une retractation qui pourra conserver la vie à bien des hommes.* (a) Pour m'adoucir l'amertume de tous ces sacrifices, vous me *pardonnez de bon cœur*, (b) vous me flattez que je deviendrai *votre ami*, (c) & par des espérances si douces, , vous me soutenez contre le dégoût d'un examen de conscience, vous balancez déjà mes préjugés en faveur de la Poudre, vous me rendez presqu'indifférent pour son Auteur ; que sai-je ? & où ne me conduiroit pas le desir de devenir votre ami, s'il falloit tant de choses pour obtenir une place dans votre cœur ?

Mais suspendons le penchant qui m'entraîne, la probité seule m'ouvrira toujours la porte de votre cœur, & si jamais mon *attachement au Sr. Ailhaud & à ses Poudres* n'a fait violence à cette vertu, j'aurai la consolation de devenir votre ami, sans cesser de l'être du reméde universel & de son auteur.

Et d'abord, pour ce qui regarde la personne des Mrs. d'Ailhaud, en quoi, je vous prie, la probité pourroit-elle s'alarmer de mon attachement pour eux ? Ces Messieurs sont-ils des brigands avérés, avec lesquels la probité défende tout commerce ? L'intégrité de leurs mœurs & de leur conduite a-t-elle été obscurcie, noircie, décriée par des injustices, des rapines, des concussions ? La veuve & l'orphelin ont-ils faits retentir les tribunaux de la justice, de plaintes contre leurs vexations ? Dans ces cas, je leur dis anathéme,

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag 23.
(b) Ibid.
(c) Ibid.

& à quiconque oſera ouvrir la bouche en leur faveur ; mais je vous défie de leur rien imputer en ce genre, & je puis vous oppoſer au contraire des témoignages autentiques de leur zèle infatigable pour le bien public, & entr'autres, une générosité ſans exemple envers les pauvres du monde entier. (a)

J'ignore, me direz-vous, tout ce détail avantageux que vous me faites de ces Meſſieurs, je ne les connois que par leurs Ecrits ; & après les avoir lus, *j'ai bien mauvaiſe opinion, & de leurs talens, & de la ſorte d'eſprit qu'ils peuvent avoir:* (b) Je leur reproche *un enthouſiaſme ridicule*, & une *impudente folie*, *je les trouve flétris & deshonorés d'imputer à jalouſie, ce que diſent & publient les hommes vrais, qui n'ont à cœur que le bien de l'humanité.* (c) *Leur manière indécente d'écrire* me donne très mauvaiſe idée de *leur éducation*, &c. c'eſt par tou-

(a) „ Les Adminiſtrateurs des Hôpitaux, les „ Seigneurs de Places, les Curés des Paroiſſes, & „ généralement toutes les perſonnes charitables, „ ſont invitées de faire participer leurs pauvres malades, & en particulier ceux qui ſont déclarés incurables, aux aumônes de Mr. le Baron de Caſtelet ; elles n'ont qu'à s'adreſſer au Sr. Aſtoud à „ Avignon, & par leurs Lettres affranchies, lui „ marquer par quelle voie ils déſirent recevoir la „ partie du remède univerſel, qu'ils voudroient employer au ſoulagement des pauvres ; elle leur ſera „ adreſſée avec toute l'exactitude poſſible. « *Avertiſſement du cinquième Recueil des guériſons du Remède univerſel, pag.* 13. La bienfaiſance & la charité peuvent-elles être portées plus loin ? Que la paſſion elle-même prononce ſur le mérite d'un ſi vaſte engagement. L'humanité gagneroit beaucoup, ſi les Cenſeurs de Mr. le Baron de Caſtelet s'attachoient à l'imiter plutôt qu'à le décrier.

(b) Obſervation du Sr. Pinot ſur les Poudres d'Ailhaud, pag. 34.

(c) Ibid. pag. 31. & 32.

tes ces considérations que je m'éleve contre leurs partisans. (*a*)

Assurément, Monsieur, ce portrait n'est pas flatté, & les couleurs en sont très vives. Si

---

(*a*) Je ne m'étois point proposé de toucher à l'Écrit du Sr. Pinot, qui a pour titre : *Observation sur les Poudres d'Ailhaud*, Brochure in - 12. imprimée à Moulins, chez la Veuve Faure, 1765. Cet Écrit m'est tout à fait étranger, & mon intention n'est pas de me mêler des querelles d'autrui ; cependant comme le Sr. Pinot me fait un crime de mon *attachement pour le Sr. Ailhaud*, je lui dois satisfaction sur ce point, & je ne veux pas la lui refuser. Mais comme il n'a rien dit dans sa *Réponse* qui puisse démontrer *le crime* prétendu de mon attachement pour les Mrs. d'Ailhaud, je me vois obligé de chercher dans ses *Observations*, les motifs de cette singulière idée, & je crois les trouver dans l'ensemble des reproches qu'il fait à la personne de ces Messieurs.... Il faut donc que j'entre malgré moi, dans la discussion de ces observations, & que je fasse l'apologie des Mrs. d'Ailhaud, pour faire la mienne. Il n'y a certainement qu'à gagner pour moi, de m'engager dans cette carrière, & je m'estime heureux de pouvoir identifier ma cause avec celle de ces Messieurs. Mais je le serois bien davantage, si ma plume n'affoiblissoit point une si bonne cause, & si je pouvois, en justifiant mon attachement pour ces Messieurs, (ce qui est facile,) faire taire la jalousie qui les attaque, (ce qui n'est pas aussi aisé.) Je me flatte du moins, qu'elle ne se couvrira plus du bouclier de la *probité* pour les décrier avec avantage : l'artifice seroit désormais trop grossier.

Du reste je ne prétends pas m'engager à la réfutation complette des *Observations* du Sr. Pinot : il me suffit de suivre cet Ecrivain, dans les reproches personnels qu'il fait aux Mrs. d'Ailhaud, & de démontrer, en lui répondant, que mon attachement pour ces Messieurs, est légitime. Le restant de son ouvrage, je l'abandonne à qui aura du temps à perdre.

c'eſt ainſi que vous peignez des hommes reſpectables que vous ne connoiſſez pas, quelles couleurs reſerveriez-vous, pour des ames viles qui auroient le malheur d'être connues de vous? Mais l'image eſt-elle reſſemblante? les talens & l'eſprit des Mrs. d'Ailhaud, méritent-ils la mordante cenſure que vous en faites? leurs Ecrits portent-ils l'empreinte de l'enthouſiaſme & de la folie? ſi cela eſt, Monſieur, il faut que le bon ſens & les lumières intellectuelles ayent eſſuyé un terrible revers dans le monde; il faut que la faſcination à l'égard de ces Meſſieurs, ſoit bien étrange; car, pour un homme éclairé qui découvre avec vous l'enthouſiaſme & la folie des Mrs. d'Ailhaud, j'en rencontre mille qui admirent leur ſcience & leur ſageſſe; pour un écrivain qui attaque leurs talens, mille autres les préconiſent, & le contraſte eſt ſi frappant, que les mêmes écrits, pour leſquels, vous, & ſept ou huit de vos confrères, prodiguez aux Mrs. d'Ailhaud les plus odieuſes qualifications, ſont ceux-là même dont la lecture leur a fait tous les partiſans qu'ils ont, les mêmes, qui, par leur préciſion & leur ſolidité, ont perſuadé, entraîné une infinité de gens d'eſprit, prévenus contre eux; les mêmes, qui, malgré les raiſons d'intérêt que votre profeſſion leur oppoſe, n'ont pas laiſſé de leur procurer plus de partiſans & d'apologiſtes, dans le Corps des Médecins, qu'ils n'y ont eu juſqu'aujourd'hui des cenſeurs. (a) Dans cette étonnante diverſité de jugemens, où je vois ſept ou huit contre des mille, où dois-je, Monſieur, préſumer de l'erreur? & que me dit ici la probité? à moi, ſur tout, qui connois perſon-

(a) Voy. les Lettres des Médecins partiſans de la Poudre. Les cinq Recueils de guériſons qui ont paru, renferment les atteſtations de 14. Médecins, de 40. Chirurgiens, & de nombre d'Apoticaires en faveur du remède.

réellement, & de près, les Mrs d'Ailhaud, & qui sans lire leurs Ecrits, ai pu m'assurer de leur vrai caractère ? Je vous déclare, Monsieur, que ni l'enthousiasme, ni l'impudence, ni la folie, n entrent pour rien dans leur véritable portrait : que ces noires couleurs leur sont tout à fait étrangères, & que si vous en avez fait usage, c'est que dans un moment de zèle hypocratique, votre cœur a oublié de conduire seul le pinceau.

Ce qui vous induit en erreur, Monsieur, c'est que vous ne considérez la personne & les ouvrages des Messieurs d'Ailhaud, qu'à travers le microscope de vos préventions. Là, vous les trouvez *flétris & déshonorés*, & je n'en suis pas surpris : leur image, en sortant de vos mains, n'est plus une image naturelle, & c'est sur cette image infidéle & factice, que vous les jugez.

Mais dépouillons-les du vernis étranger que votre générosité leur accorde, considérons-les comme ils sont en eux-mêmes, & voyons si vos reproches sont fondés. Mr. d'Ailhaud, pénétré de l'utilité de sa découverte, dit que *s'anéantissant en la présence de Dieu, il crut certainement que c'étoit une grace singulière dont il vouloit favoriser les hommes* : (a) il avoit dit auparavant, que *ce n'est ni d'autrui ni de lui-même, mais de Dieu seul, qu'il avoit pu recevoir une telle connoissance.* (b) Qui croiroit qu'un langage si modeste put donner lieu au commentaire odieux que vous en faites ? *N'est-il pas effectivement d'un enthousiaste ridicule*, dites-vous, *de se publier l'inspiré du très-haut, & le seul dépositaire de la vraie médecine.* (c) Ah ! Monsieur, que vous êtes un dangereux interpréte ! vous faites jouer à Mr. d'Ailhaud, le personnage d'un *inspiré*,

(a) Traité de l'Origine des Maladies, pag. 15.
(b) Ibid. pag. 14.
(c) Observation du Sr. Pinot, pag. 34.

tandis qu'il ne pense qu'à *s'anéantir en la présence de Dieu*, & à lui rapporter la gloire de toutes ses connoissances. Vous l'érigez en présomptueux qui se dit *seul dépositaire de la vraie Médecine*, tandis qu'il se renferme à publier la vertu d'un reméde excellent, dont il regarde la découverte comme un présent de la providence, *dont Dieu a voulu favoriser les hommes.* En tout cela, Mr. d'Ailhaud se perd de vue lui-même, il ne parle de ses connoissances, que comme d'un bien qui ne lui appartient pas; ce n'est pas de lui qu'elles lui viennent, mais de Dieu; ce n'est pas pour lui qu'elles lui ont été données, mais pour les hommes que Dieu a voulu favoriser. En un mot, il ne s'attribue rien que le droit de s'anéantir en la présence de Dieu, & vous nous le représentez comme *un enthousiaste ridicule*, *un inspiré*, un présomptueux. Que vos coloris sont infidéles, Monsieur, que vos portraits sont peu ressemblants! (*a*)

Ce n'est pas tout; vous taxez encore ces Messieurs *d'impudente folie*, & mettant dans leur bouche des discours insensés, dont l'original n'est que chez vous, vous les traduisez dans le public comme des hommes dignes des petites maisons. Selon vous, si l'on adopte leur systême, *il faut renverser les Ecoles*, *brûler les Bibliothéques*, *renoncer à l'étude*, *à la reflexion*, *& l'observation.* (*b*) Cet horrible fracas vous épouvante, vous courez tout effrayé *au tribunal de*

(*a*) Ce que peut la différence des yeux! Mr. Pinot n'apperçoit qu'un ridicule enthousiasme, là où tout Lecteur de sang froid ne voit que le trait d'une édifiante humilité. Le même objet peut-il être si diversement coloré? Non sans doute. Mais c'est que trompés par une illusion optique, nous supposons souvent dans les objets, les couleurs qui ne sont que dans nos yeux. Ainsi la jaunisse fait voir tout jaune. Ainsi......

(*b*) Observation du Sr. Pinot, pag. 35.

l'impartialité, des gens sensés & connoisseurs. (a) Il semble que la torche, qui doit commencer l'incendie des Bibliothéques, soit déjà allumée : vos entrailles paternelles s'émeuvent sans doute, sur le danger qui menace trois ou quatre dissertations que vous avez enfantées, il faut que l'univers se mette en armes, pour sauver ces enfans chéris, & qu'on se hâte de reprimer l'*impudente folie* de ceux qui conspirent leur perte. Rassurez-vous, Monsieur, jamais les Mrs. d'Ailhaud n'ont prêché ni *le renversement des Ecoles*, ni *l'incendie des Bibliothéques*, ni *le renoncement à l'étude, à la réflexion, à l'observation*. C'est par le constant usage de tous ces secours, qu'ils ont acquis la science qui les distingue, & la réputation dont ils jouissent, ils n'auroient garde d'en proscrire la source. Leur systême & leur Poudre, en simplifiant la Médecine, ne la détruisent pas. Descartes n'a pas anéanti les Ecoles de Philosophie, en les purgeant de toutes les futilités du péripatétisme ; il n'a pas brûlé les Bibliothéques, en rejettant l'autorité d'Aristote, & lui substituant celle de la saine raison & de l'expérience. Au contraire, les Bibliothéques se sont enrichies, les Ecoles se sont illustrées, & Descartes est regardé, à juste titre, comme le Restaurateur de la Philosophie. Cependant que de contradictions n'eut-il pas à essuyer ? Que de clameurs contre la nouveauté de ses principes ! On crut, comme vous, que toutes les Ecoles alloient tomber, que toutes les Bibliothéques seroient abandonnées, si jamais on laissoit établir la pernicieuse liberté de prouver une Thése de Philosophie, sans dire : *probatur primò, ex Aristotele*. Aussi les Universités en Corps, soit en France, soit dans les Pays étrangers, poursuivoient, avec une inconcevable chaleur, la proscription de la nouvelle doctrine, & on

(a) Observation du Sr. Pinot, pag. 35.

trouve encore, dans le dernier volume du cours de Philoſophie de Duhamel, un Recueil conſidérable de Décrets & d'Arrêts qui en défendent l'enſeignement. Tout le monde connoît auſſi la requête burleſque, qui ſe trouve parmi les œuvres de Boileau, & qui, par les fines plaiſanteries qu'elle renferme, conjura un Arrêt du Parlement de Paris, prêt à foudroyer la moderne Philoſophie.

Telle eſt à peu près, Monſieur, la poſition actuelle des Mrs. d'Ailhaud. La doctrine qu'ils ont annoncée eſt auſſi nouvelle en Médecine, que celle de Deſcartes l'étoit en Philoſophie; & je ne ſuis pas le ſeul à penſer, que leur ſiſtême eſt de nature à faire une révolution en Médecine, ſemblable à celle qu'a éprouvé la Philoſophie ſous Deſcartes.

Vous conviendrez plus aiſément qu'un autre, de l'utilité d'une pareille révolution, vous, Monſieur, qui ſentez ſi bien *les épines & les difficultés de la Médecine*, (*a*) & qui dogmatiſez quelquefois ſi éloquemment contre votre propre profeſſion, à cauſe des incertitudes & des obſcurités qui y regnent. (*b*) Vous avouerez que les Ecoles gagneroient beaucoup, ſi au lieu de cette multitude immenſe de principes qu'on y enſeigne, pour apprendre à connoître, par des conjectures toujours incertaines, la ſource des

(*a*) Obſervation du Sr. Pinot, pag. 34.

(*b*) » Il faut l'avouer ingenûment & de bonne foi, la Médecine curative eſt remplie d'incertitudes, qui embarraſſent à chaque inſtant, les plus exercés..... La triſte expérience que nous faiſons tous les jours des faux pronoſtiques, des curations manquées, *après avoir été indiſcrétement promiſes*, en ſont des preuves trop évidentes. Les Praticiens les plus heureux & les plus ſages ne diſconviennent pas de ces vérités, ils les publient avec candeur dans leurs ouvrages. « *L'art de conſerver la ſanté, par Mr. Pinot. A Dijon* 1749. *pag.* 88.

différentes maladies, on pouvoit ne s'y occuper, qu'à développer le principe unique, mais fécond d'où elles naissent. Vous m'accorderez que les Bibliothéques ne feroient pas de grandes pertes, si au lieu de ces ouvrages embrouillés, qui font de la Médecine un labyrinthe inextricable, on n'y portoit que des ouvrages propres à la simplifier, & à la dégager des épines qui l'environnent; (a) or telles seroient les suites du systême de Mr. d'Ailhaud, si ces idées étoient reçues; tel est le point de vue qu'il propose *à l'étude, à la réflexion, à l'observation*; & s'il s'est trompé dans les principes nouveaux qu'il a publiés, du moins ses vues sont saines; & loin d'entraîner la ruine *des Ecoles, des Bibliothéques, de l'étude, de la réflexion, & de l'observation*, elles n'aboutissent qu'à purifier toutes ces sources de la science de votre état, & à les rendre plus abondantes.

(a) Un Médecin éclairé me citoit, il n'y a pas long temps, l'ouvrage récent d'un Professeur en Médecine très estimé, qui divisant les maladies en 10. classes, comptoit jusqu'à 139. espèces différentes de fiévre, dans la seule classe *des maladies fébriles*. Il m'ajouta que le savant Professeur donnoit le nom & surnom de toutes ces fiévres, entroit dans le détail des divers symptômes qui les distinguent entr'elles, assignoit un traitement particulier au plus grand nombre, & faisoit la même chose pour les neuf autres classes des maladies. Pour moi, disoit le judicieux Médecin à qui je parlois, j'avoue qu'au lieu de chercher à simplifier la Médecine, (moyen unique de rendre cette science utile, sûre, & digne de confiance,) des ouvrages tels que celui-ci, ne tendent qu'à l'embrouiller, à augmenter ses incertitudes & les justes méfiances du public. Ce même public décidera si la réflexion du Médecin étoit juste; j'ai cru qu'elle m'autorisoit au moins à parler *des ouvrages embrouillés, qui font de la Médecine un labyrinthe inextricable*: & je ne crois pas *que les* Savans de cet Art, trouvent que cette phrase exprime rien de trop.

Mais les hommes ſont en général trop eſclaves de leurs préjugés, pour y renoncer au premier rayon de lumière, & les Mrs. d'Ailhaud ont dû s'attendre qu'ils ſubiroient le ſort de Deſcartes, en rencontrant ſur leurs pas beaucoup de contradictions. Vous concourez, on ne peut pas mieux, Monſieur, à mettre de la reſſemblance entre ces grands hommes, par la vivacité avec laquelle vous attaquez les Mrs. d'Ailhaud. Jamais aucun Recteur d'univerſité ne maltraita Deſcartes, comme vous maltraitez ces Meſſieurs, & on doit vous rendre cette juſtice, à vous, & à ſept ou huit de vos confrères, que vous n'avez à vous reprocher aucun ménagement dans vos Ecrits, & que vous ſemblez vous diſputer entre vous la gloire de dire aux Mrs. d'Ailhaud les choſes les plus dures : mais ce qui paroît un peu étonnant, c'eſt qu'en faiſant pleuvoir ſur leur tête une grêle d'injures atroces, vous les trouviez, ces Meſſieurs, *flétris & déshonorés*, pour avoir dit avec autant de vérité que de modération, que toutes ces perſonnalités offenſantes ſortoient d'un nuage de jaloûſie qui environnoit leurs ennemis : il ſemble qu'une plainte ſi méſurée n'entraînepas la flétriſſure & le déshonneur de ceux qui la font ; mais ſi votre délicateſſe en perſonnalités vous perſuadoit le contraire ; quel jugement devriez-vous porter de vous - même, pour avoir vomi ſur. ces Meſſieurs *le ridicule de l'enthouſiaſme, l'impudence de la folie*, & tant d'autres brillantes épithétes par leſquelles vous avez attaqué leur éducation, leur talent, leur eſprit, &c. ? Suppoſé que ce fut ces Mrs. qui les premiers euſſent employé, contre le Correſpondant d'une Académie célébre, les bruyantes expreſſions que vous leur prodiguez, quelle idée vous formeriez-vous de leur ſorte d'eſprit ? Réflechiſſez-y, Monſieur, vous êtes Académicien ; ou quelque choſe d'équivalent : vous entendez la valeur des termes : vous êtes Médecin, vous connoiſſez la vertu des remédes : *Medice cura te*

ipsum, & jugez s'il est permis de traiter ainsi *des confrères*, qui reçoivent tous les jours, de toutes les parties du monde, des tributs d'estime, de reconnoissance, je dirai presque, de vénération. *Des confrères*, qui ont la consolation d'entendre la voix du Prêtre & du peuple, du riche & du pauvre, du Magistrat & de l'homme d'épée, d'une foule de Médecins & de Chirurgiens, de personnes les plus qualifiées, Lieutenants-Généraux, Ambassadeurs, Ministres d'État, Princes, qui, tous à l'envi, s'attachent à combler d'éloges, & le reméde salutaire qui leur rend la santé, & les Auteurs auxquels ils en sont redevables. *Des Confrères*, qui, distingués depuis long tems, par leur constante application au travail, par leur bienfaisance générale pour les pauvres, par l'estime publique qui suit nécessairement les talens & la vertu, ont eu le bonheur de parvenir à un genre de distinction qui ne peut s'apprécier, en méritant l'attention, l'estime, & les faveurs multipliées d'un Monarque éclairé, dont les bienfaits sont toujours réservés au mérite. (*a*) Quand

(*a*) *Sa découverte*, dit Mr. le Baron de Castelet en parlant de Mr. son Pere, *lui a non seulement attiré des éloges de toute part, mais elle lui a mérité de la bonté du Roi en* 1745. *la charge de son Conseiller-Secrétaire*, *& en* 1753. *le don du droit de Prélation conçu en ces termes*: » Voulant » gratifier & de nouveau reconnoître les services » que le Sr. Jean Ailhaud notre Conseiller-Secré- » taire en la Chancellerie établie pres notre Par- » lement de Provence à Aix, rend au Public par » les longues & pénibles recherches qu'il a faites » dans la science de la Médecine, qui l'ont mis » en état de trouver un Secret composé unique- » ment de simples, dont la bonté & l'usage sont » excellens pour guérir plusieurs maladies, mê- » me les plus invétérées; Nous lui avons fait & » faisons don par ces présentes signées de Notre » main, du droit de Prélation qui Nous est du &

vous osez vous mettre à côté de tels confrères, croyez-vous de bonne foi, Monsieur, pouvoir soutenir le paralléle avec avantage ? mais quand, voulant vous élever au dessus d'eux, vous semblez ne les regarder qu'avec dedain *malgré les grands noms dont ils se qualifient*, & qu'en dernière analyse vous les trouvez *flétris & déshonorés*, & vous osez le dire : que voulez-vous qu'on pense du rôle que vous jouez en ce moment ? N'est-ce pas au moins.... Rendez grace à ma plume.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, le résultat de cet examen sur la personne des Mrs. d'Ailhaud, me persuade de plus en plus, que jamais la probité n'a pu faire des plaintes de mon *attachement* pour eux ; qu'au contraire, elle y a toujours applaudi, & qu'aucun motif raisonnable ne peut m'obliger de renoncer à un sentiment auquel je me sens entraîné par le mouvement d'une estime sincère, par l'exemple de tant de personnes respectables, qui s'en font une gloire, & par la satisfaction singulière qu'on goute, en aimant ceux qui méritent de l'être. J'espère que vous ne blâmerez plus un attachement si légitime, & que tant de bonnes raisons me feront trouver grace devant vous, en conservant tout mon zèle pour les Mrs. d'Ailhaud.

Voyons maintenant si mon *attachement pour les Poudres* est aussi irréprochable ; c'est le second sacrifice que vous exigez de moi. Pour deve-

---

» échu à cause de l'acquisition qu'il a faite des
» terres de Castelet, Vitrolles, & Montjustin
» &c. «

Il est encore fait mention de cette heureuse découverte dans les Lettres d'érection de la terre de Castelet en Baronie, qu'il a plu au Roi de m'accorder & a mes descendans, dans le mois de Novembre 1758..... *Avertissement de la II. Partie de la Médecine universelle, pag. 6.*

nir votre ami, je ne veux rien négliger.

La probité doit encore décider cette question entre nous. C'est au nom de cette vertu que vous m'exhortez à renoncer à cet *attachement, & à publier diligemment une retractation, qui doit conserver la vie à bien des hommes.* (a) On ne peut proposer des motifs plus pressants, & qui méritent une plus sérieuse attention. Quel malheur pour moi, si mon attachement pour les Poudres avoit pu donner atteinte à la probité, & l'attaquer dans celui de tous les biens, dont la conservation lui est plus chère, *la vie des hommes.* Hâtons-nous de mettre la main sur la conscience, & de prévenir, par toutes les démarches possibles, les terribles remords qui devroient naître d'un attachement attentatoire à la vie des hommes.

Je commence d'abord, Monsieur, par convenir du corps de délit, en vous avouant mon attachement pour les Poudres. J'ai pour ce reméde, une confiance de prédilection, & j'en fais, s'il le faut, ma confession publique: mais cette confiance ne peut vous alarmer sur la vie des hommes, qu'en tant qu'elle a été manifestée; ce n'est que sous ce rapport, qu'elle a pu devenir dangereuse, & vous ne pourriez me proposer de retractation sur mes sentimens à cet égard, s'ils n'étoient devenus publics, & par-là même contagieux. C'est donc uniquement sur les faits publics & subsistants qui attestent mon attachement pour les Poudres, que sont fondées vos alarmes, & la nécessité de ma retractation. Examinons ces faits, & que la probité me juge.

De tous les monumens de mon zèle pour la Poudre d'Ailhaud, le plus grave que vous ayez à me reprocher, est la Lettre de mon oncle, dont vous me supposez l'Auteur. Que la sup-

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 23.

position soit vraie ou fausse, cela est indifférent, nous sommes convenus que j'en serois le garant. Cette Lettre est, à proprement parler, l'unique piéce d'accusation, qui, par la publicité que lui a donné l'impression, puisse m'imposer la dure nécessité de me retracter. Les discours particuliers que j'ai pu tenir dans les compagnies, les conseils même que j'ai pu donner dans l'occasion, d'user de ce remède, tout cela est circonscrit dans un cercle si étroit, & tire si peu à conséquence, que vous ne voudriez pas, à coup sûr, me condamner à une humiliante retractation, si c'étoit là tout mon crime. Tout-au-plus, m'imposeriez-vous la loi du silence ponr l'avenir, & m'ordonneriez-vous des pénitences pour le passé, si mon zèle avoit été funeste à quelqu'un: je crois que la morale la plus austère n'iroit pas plus loin.

Mais la Lettre de mon oncle est un témoignage qui parle toujours en faveur de la Poudre, qui parle en tous lieux, & qui porte au loin un venin de séduction, dont il est essentiel de prévenir les suites. L'unique préservatif efficace doit être, selon vous, une retractation autentique & publique; la vie des hommes en dépend, je dois user de diligence, pour remplir au plutôt cette obligation de conscience. Voilà, si je ne me trompe, le véritable état de la question entre nous. J'ai cru la devoir fixer par toutes ces observations préliminaires, afin de ne pas devenir ennuyeux, en suivant inutilement toutes les branches de mon attachement pour les Poudres.

Que trouvez-vous donc, Monsieur, dans la Lettre de mon oncle, qui puisse mettre la vie des hommes en danger? est-ce l'éloge de la Poudre d'Ailhaud? Mais, Monsieur, toutes les louanges données à ce remède, se réduisent à soutenir qu'il a guéri mon oncle de sa dysurie, & que c'est à tort qu'on a voulu le qualifier de poison. Mon oncle ne s'est point chargé de soutenir l'universalité du remède, & de dog-

matiser sur ses proriétés : content de lui avoir assuré la gloire de sa guérison, & d'avoir démontré par sa propre expérience, qu'il ne pouvoit être un poison, il n'a pas poussé plus loin son apologie. *Je laisse*, dit-il en propres termes, *à des mains plus savantes, la discussion des autres objections qu'on fait contre vos Poudres & contre votre systême sur l'origine des maladies : ces matières sont trop au-dessus de ma portée, pour qu'il me soit permis d'en dire mon sentiment.* Il ne faut donc pas, s'il vous plaît, mettre sur le compte de mon oncle, tous les éloges que d'autres plumes ont fait de la Poudre ; vraisemblablement mon oncle y souscrit tout bas, mais en écrivant, *ces matières* lui paroissent trop au-dessus de sa portée, pour qu'il se croie permis d'en dire tout haut son sentiment. Il n'est donc responsable que de ce qu'il a écrit ; & dites-moi maintenant, je vous prie, sur quoi doit porter la retractation que vous me proposez ? Faudra-t-il dépouiller les Poudres d'Ailhaud, de la gloire d'avoir guéri mon oncle, & dire avec vous, que c'est la vieillesse qui a opéré cette guérison ? Mais d'abord le cri de la probité m'arrête, & me défend d'être injuste à l'égard d'un reméde, que je sais bien être l'unique cause efficiente de cette guérison : le bon sens m'arrête encore, par les ris qui lui échappent sur ce brillant systême qui fait honneur à la débilité de la vieillesse, d'une guérison survenue dans l'usage de près de cent Médecines, prises coup sur coup, au plus haut période de d'une maladie de vingt années. Je fais un cas infini de votre amitié, Monsieur, mais pour me la faire acheter, seriez-vous assez peu indulgent que de me condamner à franchir des barrières si respectables ?

Mais pourrai-je au moins, pour vous donner quelque satisfaction, retracter ce que mon oncle a dit de la poudre, pour la justifier contre la qualification de poison ? & comment oserois-je désavouer des effets toujours

ſubſiſtants, que mes yeux voient tous les jours avec conſolation, & que vous-même avez reconnu contraſter étrangement avec la nature du poiſon? Venez les voir une fois par vous-même, Monſieur, ces effets de la Poudre d'Ailhaud, ſi vous ſuſpectez toujours le détail qu'en a fait mon oncle: venez vous aſſûrer par vous-même, de ce dont perſonne ne doute ici, & décidez enſuite, ſi témoin oculaire de la douce efficacité, avec laquelle la Poudre d'Ailhaud opére ſur mon oncle, je puis, ſans revolter encore le bon ſens & la probité, tolérer l'épithéte de poiſon qu'on lui donne, & détruire les raiſonnemens ſi concluants & ſi vrais, que mon oncle a avancé contre cette épithéte téméraire?

C'eſt donc envain, Monſieur, que vous me propoſez une retractation, puiſque tout le contenu de la Lettre de mon oncle eſt ſous la ſauve-garde de la vérité, & par conſéquent de la probité. C'eſt mal à propos que vous avez affecté des alarmes ſur la vie des hommes, puiſque non ſeulement la Poudre d'Ailhaud n'eſt pas un poiſon, mais plutôt un reméde doux, tranquille, efficace, & démontré tel, par l'expérience uniforme & conſtante qu'en a fait mon oncle. Pourrois-je maintenant changer mes diſpoſitions à l'égard de ce reméde, & ſubſtituer à mon attachement & à ma confiance, le mépris & l'horreur? Ah! Monſieur, quand je n'aurois d'autre motif d'attachement à la Poudre d'Ailhaud, que la guériſon de mon oncle, ce ſentiment ſeroit immuable en moi, par une ſuite de mon reſpect pour les loix ſacrées de la reconnoiſſance. L'impreſſion de ces loix m'auroit attaché inviolablement à vous, ſi vous aviez été l'inſtrument d'une guériſon ſi intéreſſante pour moi: je n'en aurois jamais perdu le ſouvenir; vous auriez rendu juſtice à mon zèle, & je vous dirois maintenant avec un agréable tranſport: *eris mihi magnus Apollo*. Trouvez donc

bon que je fasse pour la Poudre d'Ailhaud, ce que le malheur des circonstances ne m'a pas encore permis de faire pour vous; je dois être équitable, vous m'avez mis sous les yeux de la probité; ses regards cimentent mon attachement pour la Poudre d'Ailhaud, daignez-y applaudir par les vôtres.

Quant au scrupule que vous essayez de m'inspirer (*a*) sur le danger auquel je m'expose, en conseillant des remédes, cela étant absolument hors de ma sphère, je n'en suis point ému, parce que votre observation n'est fondée, ni dans le droit, ni dans le fait.

Dans le droit. J'ai sous la main plusieurs ouvrages très estimés, qui établissent ma compétence en cette partie. Entr'autres, 1°. le Manuel des Dames de charité, rédigé par sept Médecins respectables, *en faveur des personnes charitables qui distribuent des remédes aux pauvres dans les Villes & dans les Campagnes.* Vraisemblablement on n'exclud pas les Curés du nombre de ces *personnes charitables*, & il y a à parier que les Auteurs du Manuel les ont regardés comme les personnes communément les plus propres à se servir utilement de leur ouvrage. 2°. L'avis au peuple sur sa santé, par Mr. Tissot. Ce célébre Médecin, en mettant au jour cet ouvrage, le recommande premièrement *à Mrs. les Curés.* (*b*) *Je me féliciterai*, dit-il, *si ces Ecclésiastiques respectables trouvent ici quelques secours, qui puissent leur aider à satisfaire leurs inclinations bienfaisantes..... Leur charité, leurs lumières, la facilité que leurs connoissances physiques leur donnent à saisir toutes les vérités de ce petit ouvrage, sont autant de raisons qui me persuadent qu'ils auront toute l'influence possible sur la réforme qu'il est à souhaiter de faire dans la Médecine du peuple.* (*c*) 3°. Le Dictionnaire portatif de santé, ouvra-

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 23.
(*b*) Introduction, pag. 20.
(*c*) Ibid. pag. 21.

gé de deux Médecins expérimentés, *dans lequel tout le monde peut prendre une connoissance suffisante de toutes les maladies..... & toutes les instructions nécessaires pour être soi-même, son propre Médecin.*

C'est sur de tels garants, que je me suis cru quelquefois en droit de conseiller des remédes, & je ne crois pas m'être rendu coupable d'attentat sur la médecine, ni d'une imprudence repréhensible, puisque je n'ai fait que remplir les vœux des personnes consommées dans cet Art. (*a*)

Dans le fait. Je n'ai jamais eu lieu de me repentir des conseils que j'ai donné, & j'en ai eu très souvent les plus grands sujets de consolation. Il est vrai que je m'avise pas de conseiller de grands remédes, comme l'émétique, l'opium, le quinquina, le mercure, &c. Je renonce à tous mes droits sur l'application de ces remédes, & je vous en abandonne l'usage

(*a*) » Le Clergé lui-même, dit un Auteur » récent, s'est plus d'une fois distingué dans » cette carrière. Entre les Auteurs qui ont exercé » leur plume sur les intérêts de la santé, on » compte un Pape (1) & un Cardinal, (2) & » peut-être n'y a-t-il guères de meilleur ouvrage » sur les fruits heureux de la tempérance, que » l'Hygiasticon du Jesuite Lessius. Après tout, où » est l'homme qui puisse regarder d'un œil d'in- » différence, le soin d'un bien aussi précieux que » la santé, d'un bien sans lequel tous les autres » seroient insipides, & qui seul nous met en état » de remplir convenablement nos devoirs. « *Hist. de la santé, & de l'art de la conserver*, par Mr. J. Mackenzie membre du Collége Royal des Médecins à Edimbourg, traduite de l'Anglois. 1761. Introd. pag. 38. & 39.

(1) Petrus Hispanus, depuis Pape sous le nom de Jean XXII.

(2) Vitalis de Furno.

exclusif. Tout l'attirail de ma pharmacie pratique consiste en la Poudre d'Ailhaud, des tisannes, quelques lavemens tout simples, un peu de thériaque, & la diète. Je ne connois rien au-delà, & c'est avec ce peu de secours que j'ose quelquefois attaquer & vaincre des maladies rebelles aux grands remédes de la Médecine. Dysurie, fiévres d'automne, coliques, hydropisie, fluxions de poitrine, rhumatisme, &c. Je suis en état de vous produire des guérisons de toutes ces sortes de maladies, sans autre remède que ceux de ma petite pharmacopée; & si les occupations considérables de mon Ministère, & les études qu'elles exigent, ne remplissoient pas mon temps, comme il l'est, je crois sans présomption, que je serois bientôt en état de vous dédier un volume d'expériences assez fourni. Mais mon peu de loisir s'y oppose, & d'ailleurs je laisse volontiers au Sr. Simon, dont j'estime beaucoup la capacité, le soin de secourir les malades de ma Paroisse : il s'en acquitte très bien, lorsqu'il peut suffire à tous, & jamais je ne prescris mes remédes, quand je puis persuader aux malades de recourir à lui. Il est juste que chacun vive de sa profession & l'exerce.

Voilà, Monsieur, avec une entière naïveté, le fidéle tableau de mes sentimens & de ma conduite. Le retour que j'ai fait sur moi-même, ne m'a fait appercevoir dans mon *attachement pour le Sr. Ailhaud & ses Poudres*, aucun trait dont il me faille rougir, & dont la probité puisse être offensée. Au contraire, j'en ai mieux senti la justice & l'obligation de cet attachement. Je sors de mon examen de conscience, plus pénétré que jamais du mérite des Mrs. d'Ailhaud & de leur Poudre, plus dévoué que jamais aux sentimens d'estime & d'attachement qui leur sont dus, j'espère que vous ne le trouverez pas mauvais.

En échange, Monsieur, je désire passionnément conclure avec vous le traité d'amitié,

ſur lequel vous m'avez donné des eſpérances, & dès ce moment, je le ſigne, ſi vous voulez. Je ne ſais ſi je me flatte trop, mais tout me porte à croire que vous ne me refuſerez pas cette faveur, parce qu'il me ſemble qu'elle vous coûtera peu. En effet, vous ne m'avez fait des ouvertures d'amitié, qu'après avoir épanché ſur moi toute votre bile, & m'avoir dit toutes les duretés que votre fertile imagination a pu vous ſuggérer. Conſéquemment votre humeur contre moi doit être épuiſée, & ſans aucun effort merveilleux, vous pouvez en ce moment devenir mon ami. A la vérité, ma poſition n'eſt pas ſi avantageuſe que la vôtre, parce qu'il n'eſt pas auſſi aiſé d'oublier les outrages reçus, que ceux qu'on a fait, & ſi je voulois mettre une parfaite égalité entre nous, il faudroit que je vous rendiſſe l'équivalent de vos injures, avant que de ſouſcrire le traité d'union de nos cœurs; mais, Monſieur, le mien ne fut jamais fait pour la rancune, & il ſacrifie ſans difficulté tous ſes droits en ce genre: j'aime tant la paix, que je l'achete toujours à tout prix; & quoiqu'en ce moment, un autre que moi mît votre amitié à un prix bien modique, je l'eſtime néanmoins beaucoup, pourvu qu'elle ſoit ſincère; & ſans rien exiger de plus, je vous donne la mienne en troc. C'eſt à vous, à mettre le dernier ſceau à cet échange où vous ne perdrez sûrement rien; ſoyez perſuadé que j'y vai de la meilleure foi du monde, & que je ſerai déſormais, avec autant d'amitié que de reſpect, Monſieur, &c.



※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※

NEUVIEME LETTRE.

Réponse au Poſt-Scriptum *de Mr: Pinot.*

MOn plan eſt rempli, Monſieur, dès que j'ai diſſipé tous les doutes que vous aviez fait naître ſur la Lettre de mon oncle. En la juſtifiant de tous vos reproches, j'ai conſervé à la Poudre d'Ailhaud, un témoignage qui ne lui eſt pas indifférent, & j'ai ôté à ſes ennemis, le droit de mal raiſonner en concluant d'après vous, que toutes *les Lettres produites en faveur de la Médecine univerſelle .... ſont dénuées de bonne foi, inconſéquentes, & purement dictées par une prévention également aveugle & criminelle.* (*a*) Mais vous exigez encore quelque choſe de moi. Vous me rappelez dans un *Poſt-Scriptum*, deux obſervations intéreſſantes ſur les mauvais effets de la Poudre d'Ailhaud; & comme les événemens ſe ſont paſſés ſous

(*a*) Réponſe du Sr. Pinot pag. 11. Il ſe préſente naturellement une réflexion: quand même la Lettre de mon oncle auroit mérité tous ces reproches, ſeroit-il permis au Sr. Pinot de les étendre ſans autre examen, ſur les Auteurs de toutes les Lettres de Guériſons? Ces Ecrivains ſont-ils donc tous ſolidaires? & les fautes d'un particulier iſolé, ſeroient-elles les fautes de mille autres particuliers, par cela ſeul, que la Lettre du coupable ſeroit à côté de celles qu'ont écrit ceux qui ne le ſont pas? .... Ce qui m'afflige ici, c'eſt que Mr. Pinot à qui j'ai voué l'amitié la plus ſincère, ait parlé de prévention aveugle & criminelle, dans le moment, où par une mépriſe, qui n'eſt que trop viſible, il ramène ſur ſa tête tout le poids de ſes amères expreſſions. Peut-on voir ſes amis en défaut, ſans en être attriſté?

mes yeux, vous désirez sans doute être instruit de la manière dont je les envisage. Que ne doit-on pas à un ami? Je vai tâcher de vous satisfaire.

La première observation concerne une malade, qui par répugnance, ou par défaut de confiance *abandonna vos remédes, & prit clandestinement les Poudres d'Ailhaud*; mais elle en fut *si cruellement maltraitée, qu'elle fut obligée de recourir* à son Chirurgien, pour l'exécution de votre ordonnance, & qui ne retourna à son service, qu'après bien de résistances, mais avec succès. (*a*) Qu'on est à plaindre, Monsieur, quand on est mal informé! A combien de désagrémens nous expose une rélation infidéle! Voici le vrai de cette histoire, que je tiens de la bouche même de la malade.

1º. La malade n'abandonnoit point vos remédes, & n'avoit pour vous aucun défaut de confiance: elle me l'a protesté: mais sachant que votre ordonnance prescrivoit plusieurs médecines, le Chirurgien étant absent, & les médecines ordinaires lui causant des répugnances involontaires, & très considérables, elle crut ne s'écarter ni de la confiance qu'elle vous doit, ni de l'esprit de votre ordonnance, ni de ce qu'exigeoit sa santé, en prenant une prise de la Poudre d'Ailhaud, au lieu d'une Médecine ordinaire.

2º. Cette malade ne fut pas, comme vous le dites, *cruellement maltraitée* par cette prise de poudre, il s'en faut bien, & je ne sai où vous avez puisé une anecdote si éloignée de la vérité; la malade fut purgée très doucement, assez copieusement, en un mot à sa grande satisfaction, & quiconque vous a dit le contraire, en a imposé. Il est vrai que la malade *fut obligée de recourir à son Chirurgien*; mais c'étoit, comme vous le dites très

(*a*) Réponse du Sr. Pinot, pag. 24.

bien, *pour l'exécution* entière *de votre ordonnance*, & non, pour parer aux suites du cruel traitement de la Poudre d'Aix, dont la malade n'avoit qu'à se louer.

3°. Quant à ce que vous ajoûtez, que *le Chirurgien ne retourna à son service, qu'après bien de résistances*, je ne veux ni le nier, parce que c'est vous qui le dites, ni le croire, parce que cela feroit tort à mon Paroissien. En effet, si tel avoit été son procédé, il est évident qu'il seroit répréhensible; car on ne doit jamais faire violence à un malade, & c'est une sorte de cruauté de vouloir, par quelque motif que ce soit, l'obliger à prendre un reméde, pour lequel il sent la plus forte répugnance, & le priver d'en prendre un autre, pour lequel sa confiance le décide, & qui est aussi efficace, & moins rebutant. S'il étoit vrai que cette foiblesse eut échappé à mon Paroissien, souffrez que je vous fasse remarquer, avec cette liberté que l'amitié inspire, le tort que vous avez eu de la divulguer; il falloit plutôt la couvrir du voile du silence & de l'oubli: je vous en aurois eu obligation, par l'attachement que j'ai pour mon Paroissien, & je n'aurois pas le déplaisir de voir qu'on peut vous reprocher d'avoir mésusé de sa confiance. De grace, Monsieur, épargnez-moi cette amertume, en y regardant de plus près une autre fois.

La seconde observation *regarde une Dame étrangère, retirée dans le même bourg, qu'une demi-douzaine de prises de Poudre d'Aix conduisit aux portes de la mort, par la voie d'une simple fiévre tierce, qui dégénera en continue, avec les accidens les plus effrayants.* (a) Ce récit est si éloigné de la vérité, que jamais je n'y aurois reconnu ma sœur, si tout le monde ne m'assuroit que c'est d'elle que vous avez voulu parler. Vous allez voir com-

(a) Réponse du Sr. Pinot, pag. 24.

bien vous avez été trompé dans la rélation de ce fait, & combien vous avez lieu de vous plaindre de l'infidélité de votre rapporteur.

1°. Par la grace de Dieu, ma sœur n'a jamais été *jusqu'aux portes de la mort*, quoique le début de sa maladie fut des plus violens. Les premiers jours présentèrent à la vérité, des foiblesses fréquentes, un abattement presqu'entier des forces, un mal de tête considérable, des délires momentanés, un pous dur & profond, une peau séche & brûlante, une presqu'impossibilité de dormir, &c. mais tous ces accidens effrayans s'éclipsèrent heureusement dans l'usage de la Poudre d'Aix, qui ne fut commencé que le quatrième jour. Ce n'est donc pas vers les *portes de la mort*, que cette Poudre conduisoit ma sœur; elle l'en éloignoit plutôt, & je vais vous en donner de nouvelles preuves.

2°. La maladie de ma sœur n'étoit pas *une simple fiévre tierce*, comme vous l'annoncez au public. Les symptômes qui l'accompagnoient dans sa naissance, & le coup de soleil qui la fit naître, (a) désignent assez une fiévre ardente des plus caractérisées. Elle n'eut d'autre rémission, les premiers jours, que celle qu'on remarquoit à l'arrivée des redoublemens. Ce ne fut qu'après deux ou trois prises de la Poudre d'Aix, que la fiévre *dégénera*, mais ce fut en devenant moins méchante. La transpiration parut, & par elle, la plûpart des accidens s'évanouirent. La tête se débarrassa, le sommeil devint plus tranquille, le pous se ramolit, & l'accablement ne fut plus si grand: cependant la fiévre subsistoit toujours après cinq prises de Poudre, & ce fut alors, que pour calmer les inquiétudes de la malade, je fis ap-

(a) Le jour que la fiévre commença, ma sœur s'étoit imprudemment tenue au soleil, pendant un temps considérable, & c'étoit dans le mois de Mai.

peler le Sr. Simon; il jugea à propos d'ordonner deux prises de quinquina dans un jour. Il ne s'attendoit pas que ce reméde feroit le même effet qu'une médecine; cependant la chose arriva, & la première dose ayant purgé ma sœur, autant qu'une Poudre d'Aix, je l'empêchai de prendre la seconde dose. Ma sœur étoit alors si loin des portes de la mort, que la fiévre s'arrêta dès le lendemain, & ce fut l'époque de sa convalescence. Jugez par-là, Monsieur, si la Poudre d'Aix engendra *les accidens les plus effrayants* dans cette occasion. Je crois mieux raisonner que vous, en disant que puisque la fiévre céda à une sixième purgation, encore une prise de la Poudre d'Aix l'auroit fait disparoître, aussi bien que le quinquina, & j'ai, pour penser ainsi, le souvenir des changemens remarquables en bien, qu'avoient opéré les cinq premières prises. Vous voyez, Monsieur, qu'il y a bien loin de la maladie de ma sœur, à l'histoire *d'une simple fiévre tierce qui dégénera en continue, avec les accidens les plus effrayants.* Prenez mieux vos mesures une autre fois, quand vous voudrez publier des anecdotes. Il faut les puiser dans des sources plus sûres, & vous méfier autant des préjugés d'autrui que des vôtres.

En voilà assez Monsieur, sur votre réponse à la Lettre de mon oncle, vous ne m'accuserez pas de l'avoir mal lue, ni de l'avoir méprisée: si je l'avois mal lue, je ne l'aurois pas discutée avec tant d'étendue; si je l'avois méprisée, je l'aurois laissée sans réponse, & c'étoit l'avis de plusieurs personnes que je respecte infiniment, lesquelles n'envisageoient que ma propre tranquillité. Mais ce parti m'a paru trop humiliant pour vous, & j'ai cru que vous me sauriez plus de gré de faire la censure de vos Ecrits, que d'en marquer du mépris par mon silence. Vous ne vous plaindrez pas, je l'espère, de l'amertume de mon style, j'ai évité tant que j'ai pu, d'imiter le vôtre, & je

ne crois pas m'être affranchi des bornes de la modération que je m'étois prescrites. Si cependant, dans la chaleur de la composition, & à la rencontre de quelque endroit choquant de votre ouvrage, il est sorti de ma plume quelqu'étincelle de vivacité, je vous prie de la regarder comme un de ces feux aëriens qui s'éteignent en naissant, & n'ont aucune suite. Je vous proteste qu'il ne couve dans mon cœur, ni ressentiment, ni antipathie contre vous; (*a*) j'ai pour vous des vrais sentimens d'estime, & j'ajoûterai d'attachement quand vous me le permettrez. Je serois au comble de la joie, si mettant désormais à part toute humeur au sujet des Poudres, & nous laissant réciproquement l'un à l'autre, la liberté d'en penser, chacun selon son goût, vous vouliez qu'il n'en fut plus parlé parmi nous : c'est avec le plus grand désintéressement que je vous fais cette proposition. Elle ne vient pas d'un fonds de découragement; je ne me crois pas battu, il s'en faut bien. Mais la victoire que j'ambitionne le plus, est celle qui réuniroit nos cœurs, & m'assureroit des droits sur vos sentimens. S'il faut, pour les acquerir, mettre, le premier, bas les armes, je les quitte en ce moment, & je m'engage à ne plus les reprendre. C'est dans ces dispositions invariables que je quitte la plume, après vous avoir renouvelé tous les sentimens d'estime & de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Indignatio non est mihi. *Isaïe* 27. 4.

FIN.

LETTRE CRITIQUE

AU SUJET D'UN ÉCRIT ayant pour titre ; *Observations sur les Poudres* D'AILHAUD, *par* JEAN-MARIE PINOT *Docteur de Montpellier, Médecin du Roi à Bourbon-Lancy, Intendant des Eaux, en survivance, & correspondant de l'Académie de Dijon.* A Moulins, chez la Veuve Faure, M. DCC. LXV.

Par l'Ami des Malades.

Vana sunt, & opus risu dignum. *Jer.* 10. 15.



A CARPENTRAS,
Chez DOMINIQUE - GASPARD QUENIN,
Imprimeur - Libraire.

M. DCC. LXVII.
Avec Permission des Supérieurs.

AVERTISSEMENT.

L'*Intime connoiſſance que j'ai fait avec la Poudre d'Ailhaud, prend ſa ſource dans les écrits publics qui la diffament : le bruit que firent ſur le territoire galénique, les obſervations du Sr. Thiery, Lorent, Delamaziere, &c. ſe répandit un peu au delà de cette ſphère ; je fus à portée de l'entendre, & j'eus la curioſité de prêter l'oreille au débat que ces écrits ont occaſionné.*

Je ne pris d'abord d'autre intérêt à cette diſpute, que celui de mon propre amuſement ; je ne connoiſſois pas plus Mr. le Baron de Caſtelet que ſes adverſaires ; je liſois les écrits reſpectifs, avec cette impartialité, que ſuppoſe une indifférence entière ſur le fonds de la queſtion, & je ne prévoyois pas que cette lecture dut jamais me conduire à prendre un parti dans ce démêlé.

Cependant diverſes circonſtances ont changé mes vues. J'avois ſous mes yeux un malade chéri, la Médecine étoit en poſſeſſion de ſa perſonne, & je puis dire, ſans qu'on ait droit de s'en formaliſer, que la Médecine le maltraita. La choſe étoit viſible, mais comment fai-

re? peut-on se résoudre à rompre avec les remédes, quand on sent augmenter ses maux? on se flatte toujours de trouver dans des nouveaux essais le soulagement qu'on s'étoit vainement promis des premiers, le Médecin donne, sans hésiter, les plus grandes espérances pour le succès, on le désire trop, pour ne pas le croire, & lors même que l'on voit évidemment qu'on s'est trompé, on ne revient pas toujours de la facilité qu'on a de se livrer à des nouvelles erreurs, en s'abandonnant à des nouveaux remédes, tant le désir que nous avons de notre conservation est puissant pour nous faire adopter tout ce qui a la moindre apparence de pouvoir y contribuer.

Le malade dont je parle, étoit depuis long temps le jouet de tous ces changemens de remédes, son état étoit incomparablement plus facheux à la fin qu'au commencement, & sa situation étoit telle, que la scène paroissoit prête à finir. Le tendre intérêt, que je prenois à son sort, redoubla pour lors mon attention sur les écrits que j'avois en main, pour & contre la Poudre d'Ailhaud: je comparai les argumens reciproques avec la plus grande application, cherchant dans cette comparaison les motifs d'un jugement solide, qui peut influer sur le rétablissement du malade.

Je n'en trouvai point de plus sûr que de faire l'épreuve du remède : la multitude de témoignages, que Mr. le Baron de Castelet avoit déjà produit en sa faveur, me prouva au moins qu'il n'y avoit aucune imprudence à conseiller une ou deux expériences. Je les proposai, & le malade y consentit, malgré les frayeurs qu'on tacha de lui inspirer : on n'eut aucun reproche à me faire, le malade s'en trouva bien. J'insistai pour lui persuader de continuer, il le fit, & il s'en trouva mieux, il persévéra, & il fut guéri.

On sent bien que je dus prendre alors de l'estime & de la confiance pour le reméde universel, en voyant ses effets ; je me rassurai entièrement contre les vaines alarmes qu'on a taché d'inspirer au public sur son usage, & je compris que ceux qui le décrioient, ne le connoissoient pas.

Je fus malade à mon tour, & ma bonne foi, dans le jugement avantageux que je portois déjà de la Poudre fut telle, que je m'en tins à ce reméde, sans vouloir appeler ni Médecin ni Chirurgien. On taxoit ma conduite d'imprudence & de témérité, mais quand on me vit rétabli en peu de jours d'une maladie pour laquelle d'autres malades languissoient les

mois entiers entre les mains de la Médecine, on cessa d'appeler aveugle *ma confiance au reméde qui m'avoit si promptement guéri.*

Après ce nouveau succès, mon suffrage ne fut plus libre. Le reméde gagna son procès à mon tribunal, & je défie le plus ardent de ses Antagonistes, de persuader qu'il le lui eut fait perdre, s'il se fut trouvé à ma place.

Mais comme selon l'axiome, ce qui est bon, cherche naturellement à se répandre, je ne renfermai point dans moi-même la juste estime que j'avois conçu pour la Poudre; je la conseillai à d'autres malades, j'en donnai à plusieurs, & ce fut avec un succès qui surpassa souvent mes espérances, & ne les démentit jamais.

On présume aisément qu'avec de tels argumens je n'étois guere ému de ce qu'on continuoit à écrire contre la Poudre; tout le poids des observations insérées dans le Journal de Médecine, ne pouvoit me rendre incrédule sur ce que mes yeux voyoient journellement, & sur ce que j'avois éprouvé moi-même de la bienfaisance de ce reméde.

J'allai donc toujours mon train; & jaloux de mériter le titre d'Ami des malades, *j'employai souvent ma réthorique*

pour persuader à ceux que j'étois à portée de voir, l'usage de ma Poudre chérie : on m'objectoit quelquefois la façon de penser de certains Médecins qui la proscrivent ; mais sans vouloir rendre leur décision méprisable, je me croyois permis de penser qu'ils se trompoient, & les preuves que j'en donnois, n'ont paru méprisables à personne.

Quoi qu'il en soit, comme mes lectures & mes expériences m'ont mis à portée de mieux sentir qu'un autre le fort & le foible de cette dispute, j'ai cru que je pouvois en parler d'une manière intéressante pour le public ; & mon zèle pour les malades m'a persuadé que je devois entrer dans cette carrière : j'ai donc pris la plume par un mouvement de tendresse pour cette portion souffrante de l'humanité ; & soutenu par ce sentiment unique, j'ai déjà beaucoup avancé un ouvrage dont l'objet me paroît important, & qui aura pour titre : Discours historique & apologétique sur la Poudre purgative de Mr. d'Ailhaud, depuis son origine jusqu'à présent.

Tandis que je tenois cet ouvrage sur le chantier, un ami m'a fait parvenir une petite Brochure qui renferme deux écrits du Sr. Pinot contre la Poudre d'Ailhaud, & un troisième contre le ta-

bac. Le premier écrit a pour titre, Observations sur la Poudre d'Ailhaud : *le second est intitulé*, Réponse à une Lettre insérée au livre du Sr. Ailhaud d'Aix en Provence : *le troisième enfin est intitulé*, Dissertation sur l'abus du tabac. (*a*)

Le second écrit, uniquement destiné à ravir à la Poudre d'Ailhaud, la gloire d'une guérison frappante qu'elle a opérée, a déjà été réfuté par Mr. Verdollin Prêtre, Docteur en Théologie, Curé d'Issy-l'Evêque, & neveu du malade guéri, nous avons reçu les Lettres critiques *qu'il a adressées au Sr. Pinot, & nous croyons, après les avoir lues, que le Docteur ne repliquera pas.* (b)

(*a*) Ces trois ouvrages imprimés in-12. gros caractère, ne font qu'environ 80. pages d'impressions.

(*b*) Un homme d'esprit à qui j'ai envoyé mon manuscrit, pense au contraire que le Docteur repliquera : » On a remarqué, me dit-il, que l'humeur rend ordinairement la plume du Sr. Pinot » féconde, plus d'un ouvrage du Sr. Pinot prouve la justesse de cette remarque. N'est-il pas vraisemblable que la lecture des Lettres critiques » mettra l'humeur & la plume du Sr. Pinot en jeu, » & nous procurera quelque nouvelle production, » dans laquelle il sera aisé de le reconnoître ? « Je ne suis que l'Historien de cette conjecture, elle peut servir d'avertissement au Sr. Pinot pour l'engager à se tenir en garde contre l'habitude d'écrire avec humeur. Je souhaite, pour sa propre gloire, qu'il en profite, dût-il prendre la plume pour me réfuter, je n'ambitionne pas l'avantage que me donneroit sur lui, la dureté de son style.

Le premier écrit n'a été réfuté par personne que je sache : j'avois d'abord pris la résolution de ne le discuter que dans mon Discours historique *: sa place naturelle étoit à la queue des observations des autres Médecins antagonistes de la Poudre que je passe tous en revue l'un après l'autre ; mais le respectable ami, qui m'a fait parvenir la Brochure du Sr. Pinot, me fait une loi de répondre à ses observations par un écrit séparé ; & il prétend que pour préluder à mon Discours historique, & fonder les suffrages du Public, sur le mérite de mon travail, je ne puis mieux faire que de donner d'avanse pour échantillon, une réfutation particulière de l'écrit en question.*

A dire vrai, j'ai eu quelque peine à me rendre à cette idée : les observations du Sr. Pinot ne m'ont pas paru assez importantes, pour mériter que je me détourne à leur occasion ; c'étoit assez d'en rendre compte lorsque je les aurois trouvées sur mon chemin, & il me semble que c'est leur faire beaucoup trop d'honneur, que de m'en occuper dans un écrit à part, tandis que je laisse dans la foule, les Thiery, les Tissot, & bien d'autres qui en vaudroient mieux la peine.

Mais pour déférer aux désirs de l'amitié, il ne faut d'autres raisons que l'a-

mitié même. Ce seul motif me décide en ce moment à quitter le fil de mon Discours historique, pour m'occuper des observations du Sr. Pinot.

.... Tu cede potentis amici
Lenibus imperiis. *Hor.* lib. 1. Ep. 18. v. 45.

Je vai donc répondre à cet écrit; & puisque Mr. le Curé d'Issy - l'Evêque a réfuté, par des Lettres Critiques, la Réponse *du même Auteur dont nous avons déjà fait mention, je suivrai sa méthode; & je renfermerai dans une* Lettre critique *toutes les réflexions que j'ai à faire sur les observations du Docteur : de cette sorte je ferai le supplément de ce qui a été omis par Mr. Verdollin, & en joignant nos deux écrits, le public aura sous la même forme, la réfutation complette des deux écrits du Sr. Pinot contre la Poudre.*

LETTRE CRITIQUE.

Non quærens quod mihi utile est, sed quòd multis. I. Cor. 10. 33

VOus ne ferez point furpris, Monfieur, qu'un *Ami des malades* ait lu vos *obfervations fur les Poudres d'Ailhaud*; mais vous le ferez peut-être, qu'il ofe les improuver. La confiance avec laquelle vous les avez publiées, donne à croire que vous ne vous êtes attendu qu'à des éloges, & il eft probable que le mécompte de vos calculs vous caufera tout au moins de la furprife.

Mais il n'eft pas poffible, Monfieur, de vous flatter aux dépens de la vérité. Vous prenez cette vertu pour devife à la tête de vos obfervations, & vous ne me pardonneriez pas, fi je l'outrageois pour vous applaudir : c'eft uniquement par refpect pour elle que je vais vous parler avec une entière franchife ; & pour commencer en ce moment, je vous dirai fans détour, que votre ouvrage n'eft, ni affez exact, ni affez réfléchi pour mériter des éloges. (*a*) Les vices manifeftes qu'il préfente, &

(*a*) Neque enim aliquando fuimus in fermone adulationis, I. Theffal. 2. 5.

quant à la forme, & quant au fonds, empêcheront toujours les amis de la vérité, de l'honorer de leur suffrage: vous devez encore moins compter sur le suffrage de l'ami des malades. Celui qui prend ce titre, & qui s'en glorifie, parce qu'il croit l'avoir mérité par ses sentimens & par sa conduite, ne connoît pas de reméde plus sur & plus efficace, pour la guérison de ceux que son cœur affectionne, que la Poudre salutaire à laquelle vous déclarez la guerre. Vous jugez bien qu'avec des intérêts si opposés je ne puis grossir la liste de vos admirateurs; tout ce que je puis faire, pour la gloire de votre Écrit, c'est de l'honorer d'une critique: mais j'espère bien que vous me tiendrez compte de ce trait de complaisance.

Sous votre bon plaisir je m'arrêterai d'abord sur votre épigraphe: elle me fournit une preuve singulière, qu'en prenant la plume, vous ne jugiez pas avantageusement vous-même de la production que vous alliez enfanter: en effet, Monsieur, vous avez voulu vous servir du *quid verum curo* d'Horace, & vous l'avez transcrit de la manière suivante:

Quidquid verum curo, & in hoc ego sum.

Mais, Monsieur, ce n'est pas ainsi que s'exprime le Poëte: vous l'avez mutilé, & les retranchemens que vous avez fait dans son vers peuvent bien être regardés comme l'effet d'une prévoyance philosophique. Voici le vers entier d'Horace, dont vous n'avez pas cité l'endroit, de peur qu'on ne découvrit votre petite manœuvre.

Quid verum atque decens, curo & rogo, & omnis in hoc sum. *Hor. Ep.* 1. ℣. 11.

Daignez nous dire, Monsieur, quel étoit votre motif, en supprimant l'*atque decens*, qui se trouve au milieu du vers & à côté du mot *verum*? n'est-ce pas, que vous connoissant bien

vous-même, vous vous êtes méfié de votre plume ? Ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'en parlant des Mrs. d'Ailhaud & de leur Poudre, vous abondez en expreſſions dont on ne trouve guère d'exemples, dans la chronique ſcandaleuſe des Savans.

Mais, en retenant le *verum curo*, dites-nous encore, Monſieur, pourquoi vous avez ſupprimé le *rogo*, & l'*omnis in hoc ſum*, qu'ajoutoit Horace pour exprimer avec plus d'énergie, le devoûment entier que tout écrivain doit avoir pour la vérité ? On le voit bien, Monſieur, les divers ſupports qu'Horace donnoit à la vérité, vous paroiſſoient une entrave, vous vouliez avoir cette vertu pour enſeigne ; mais il vous la falloit dépouillée de tous les dehors gênants que lui donnoit le Poëte. La ſuite de votre écrit montrera toutes les raiſons que vous avez eu de faire ces changemens ; & ſi vous prétendiez que le haſard ſeul en a décidé, il faudroit convenir que le haſard a rencontré bien juſte.

Paſſons maintenant à l'examen de votre ouvrage : je ne m'arrêterai point à tout ce qu'il renferme d'offenſant pour les Mrs. d'Ailhaud ; la huitième Lettre critique de Mr. Verdollin me paroît avoir aſſez diſcuté cette partie de votre écrit ; d'ailleurs, l'*ami des malades* ne peut ni ne doit s'occuper des querelles perſonnelles entre particuliers. Mais ce que vous écrivez contre le Reméde univerſel eſt évidemment de mon reſſort : vous traitez une matière très intéreſſante pour les malades, elle ne ſauroit être indifférente pour celui qui ſe déclare hautement leur ami. C'eſt à ce titre, que je me crois en droit d'examiner de près vos obſervations, & de rendre compte au Public du jugement que j'en porte.

Vous débutez d'abord par nous dire que vous *aviez banni* la Poudre d'Ailhaud de votre pratique, comme un reméde empirique, dont

l'infidélité & les dangers vous étoient démontrés ; (*b*) cependant à la page suivante vous convenez que vous n'aviez jamais fait *des essais de ce remède*, & que ce ne fut pas sans peine que vous vous y déterminâtes : ensorte qu'antérieurement à toute épreuve, la pauvre Poudre avoit essuyé de votre part un arrêt de proscription ; & ce qu'il y avoit de plus facheux pour elle, c'est que cet arrêt étoit fondé sur une *démonstration* de son infidélité & de ses dangers. Mais étoit-ce par inspiration, que vous connoissiez *démonstrativement* tout cela ? car je ne vois pas par quelle autre porte l'évidence auroit pu briller à vos yeux. Vous ignorez la composition de la Poudre, avant vos essais, vous en ignoriez les effets ; dans quelle source aviez-vous donc puisé vos lumières *démonstratives* contr'elle ? votre secret vous échappe, Monsieur, vous ajoutez aussitôt, que le livre de *Jean Ailhaud* vous avoit inspiré *la prévention la plus défavorable* ; & voilà sans doute les vrais fondemens de votre démonstration : *le livre* de Jean Ailhaud, & *les préventions* que vous y aviez puisées. Vous n'êtes pas le premier, Monsieur, à qui il soit arrivé de prendre ces préventions pour des démonstrations, malgré la distance considérable qui sépare ces deux extrêmes ; une imagination vive franchit aisément l'intervale, mais elle ne sauroit identifier les objets qu'elle confond.

Sachons cependant, comment le livre de *Jean Ailhaud* fit naître vos préventions. (*c*)

(*b*) Observations du Sr. Pinot, pag. 25.

(*c*) Le mépris des personnes est une suite naturelle des préventions ; mais la politesse & l'éducation empêchent ordinairement que ce mépris n'éclate ; & l'on est surpris qu'un homme d'esprit, comme Mr. Pinot, s'affranchisse à l'égard de Mr. d'Ailhaud son confrère, des règles les plus com-

C'eſt, dites-vous, que le titre arrogant » *de* » *Médecine univerſelle*, me parut choquant; le » ſyſtême de l'Auteur ridicule; & ſes obſer» vations dénuées des qualités eſſentielles pour » mériter confiance. « (*d*) Encore une fois tout ce qui vous *paroît*, n'eſt pas pour cela démontré, tous vos jugemens ne ſont pas revêtus d'évidence, & vous ne trouverez pas mauvais que j'obſerve toujours, qu'il y a encore loin de vos préventions, quelles qu'elles ſoient, à des vraies démonſtrations.

Examinons cependant la choſe de plus près. *Le titre arrogant de Médecine univerſelle vous a paru choquant*. Je ne blame point votre antipathie pour l'arrogance, haïr les vices, c'eſt rendre hommage à la vertu; mais la prudence & la juſtice veulent que pour jetter la pierre ſur un coupable, on ſoit ſoi-même innocent. Reliſez vos écrits & jugez vous vous-même.

Mais eſt-ce du moins avec juſtice que vous reprochez à la Poudre d'Ailhaud, l'arrogance de ſa dénomination? Une accuſation grave par elle-même ne doit point être avancée ſans preuve, & quelle preuve donnez-vous de celle-ci? je ſuis dans le plus grand étonnement de n'en pas trouver la plus petite. Monſieur d'Ailhaud a prouvé, ou crû prouver qu'une *Médecine univerſelle* étoit poſſible. C'eſt ſous l'abri de ſes raiſonnemens & de ſon expérience, qu'il a fait paroître une poudre, avec le titre de *Médecine univerſelle*; & les garants de l'univerſalité ſe trouvent dans ſes écrits, à

---

munes de l'honnêteté; en lui refuſant ici, le titre de *Monſieur*, on le donne aujourd'hui aux laquais, Mr. Pinot l'oublie, ou le ſupprime, à l'égard d'un homme de ſa profeſſion, d'un homme contre lequel il daigne écrire; combien ne ſe manque-t-il pas à lui-même?

(*d*) Obſerv. pag. 26.

côté du titre qui vous choque. Il falloit donc commencer par renverser la chimère vraie ou prétendue de cette universalité, il falloit prouver qu'une Médecine universelle est impossible : alors *l'arrogance du titre* se feroit annoncée d'elle-même ; on ne vous reprocheroit pas d'avoir fait trop légèrement ce reproche à la Poudre : mais décider du bonnet sur la seule étiquette, que le titre de Médecine universelle est un titre arrogant ; se dispenser d'en donner la moindre preuve, ne pas dire un seul mot sur les preuves de son adversaire, c'est à la vérité s'épargner beaucoup d'embarras, mais n'est-ce pas s'annoncer victorieux sans avoir combattu ? n'est-ce pas usurper sur les suffrages du Public un empire & une autorité que personne ne reconnoîtra ? n'est-ce pas en un mot, faire échange de note avec l'ouvrage que vous attaquez ?

A la vérité vous faites une longue tirade aux pages 34. & 35., pour jetter du ridicule sur le titre de Médecine universelle ; mais j'y cherche envain quelque bonne raison, selon les apparences. Ce n'est pas là votre fort, les grands mots que vous accumulez en cet endroit, ne signifient autre chose, si non :

1°. Que les plus grands genies de la Médecine, jusqu'à Mr. d'Ailhaud, n'ont pas fait la découverte d'un reméde universel, comme si les plus grands genies de la médecine n'avoient dû laisser aucune découverte à faire après eux ; (e) comme si dans une science aussi embrouil-

(e) At verò in Medicina, jampridem omnia subsistunt, in eâque *principium & via* inventa est, per quam præclara multa *longo temporis spatio* inventa sunt, & *reliqua deinceps invenientur* si quis probè comparatus fuerit, ut ex inventorum cognitione, ad ipsorum investigationem feratur.... Hipp. de prisc. Med. pag. 8. lin. 48. versionis Fæsii.

fée que la médecine, il étoit impossible d'acquerir quelque nouvelle connoissance qui eut échappé aux anciens ; comme si les lumières sublimes des *grands genies* de la médecine, s'étoient entièrement éteintes avec eux, & qu'il n'en restât aucune étincelle pour leur successeurs.

2°. Vous ajoutez une vive peinture des épines & des difficultés de la médecine, comme s'il n'avoit pas été possible à Mr. d'Ailhaud, de cueillir au milieu de ces épines, une rose d'un grand prix ; comme si un travail opiniâtre, des observations suivies, des expériences multipliées, & si l'on veut un heureux hasard, n'avoient pu mettre entre ses mains une découverte importante, inutilement tentée jusqu'à lui.

3°. Vous tirez des conséquences outrées de l'existence d'une médecine universelle, vous en faites naître des *divinités préservatives tutelaires & guérisseuses*, *des Thaumaturges*, comme si Mr. d'Ailhaud avoit jamais annoncé sa médecine universelle pour un reméde surnaturel, pour un antidote infaillible contre la mort. Elle ne l'est, selon lui, que contre les maladies guérissables dans l'ordre naturel, & jamais il n'a cru que la vertu de sa Poudre, put, à l'instar des divinités ou des Thaumaturges, ~~ramener~~ des ombres de la mort, ceux que la violence d'un mal incurable y a une fois précipité.

Omnes una manet nox
Et calcanda semel via lethi. *Hor. Od.* 20.

4°. Enfin vous supposez qu'avec cette médecine, il n'est besoin, ni de règles, ni de principes, ni de méthode, ni d'égard pour les temps, les âges, les sexes, les tempéramens, &c. Supposition évidemment fausse, dans le systême de MM. d'Ailhaud, qui renferme des règles, des principes & des méthodes sur tous ces points là ; & ce n'est qu'en le calom-

niant, que vous pouvez donner ce ridicule à sa Poudre : (*f*) Ainsi je puis dire que vous n'avez point attaqué jusqu'ici l'existence d'une *Médecine universelle* ; vous avez plaisanté sur ce mot, vous l'avez décidé arrogant, reste au Public à qualifier la décision.

Le Systême de l'Auteur vous a paru ridicule. Mais dans le doute s'il paroîtroit tel à tout le monde, dans la certitude même, où vous êtes, que bien de gens en jugent différemment, ne deviez-vous pas entrer dans quelque détail sur les raisons que vous avez eu d'en juger ainsi ? ne falloit-il pas au moins nous indiquer les endroits dignes de ce reproche ? Mais non, vous avez tranché la question par un seul mot : le systême de l'auteur vous a paru ridicule ; vous l'avez dit ; & vous croyez votre autorité, en médecine, si bien établie, que vous ne supposez pas que personne s'avise d'en douter ; & de vous demander ni en quoi ni pour quoi. Jamais les Oracles n'ont prononcé d'un ton plus absolu & moins instructif ; mais du moins ils ne prétendoient pas que leurs décisions fussent des démonstrations ; & si vous vous êtes flatté que votre ton affirmatif nous tiendroit lieu d'évidence, je ne trouve rien de mieux démontré que la bonne opinion que vous avez de vous-même ; & la souveraine imprudence que vous avez commis, en touchant la corde de l'arrogance.

Enfin *les observations* de l'auteur vous ont paru *dénuées des qualités essentielles pour mériter confiance.* C'est ici le seul article sur lequel vous avez pris la peine de vous expliquer avec quelque étendue, voyons si c'est avec quelque exactitude.

» Il est bien étrange, dites-vous, que ces » Mrs. Ailhaud, dans tous les témoignages

(*f*) Voy. entr'autres le IV. Chap. qui termine le premier Recueil des guérisons.

» qu'ils ont produit, n'ayent pu réunir que » celui de deux Chirurgiens. « Je trouve bien plus étrange, Monsieur, qu'avec deux yeux on tombe dans une si grossière méprise. Daignez les ouvrir enfin, & portez vos regards sur les divers Recueils des guérisons que les Mrs. d'Ailhaud ont publié, vous jugerez si mon étonnement est légitime.

Dans le moment où j'écris, ces Recueils sont au nombre de six. Il en avoit paru quatre, plus d'un an avant votre Observation : on les donnoit gratuitement dans tous les Bureaux de la Poudre, & vous avez pu vous procurer facilement un Exemplaire de chacun. Il est évident que vous aviez au moins les trois premiers, puisque vous avez répondu à une lettre insérée dans le troisième Recueil, & je suppose que vous aviez aussi le quatrième, car je n'aime pas à vous imputer l'imprudence d'avoir écrit contre la Poudre d'Ailhaud, sans avoir pris la peine de lire ce qui avoit été dit en faveur de ce remède ; ç'auroit été commencer un combat avec les yeux fermés. Or en ouvrant les quatre premiers Recueils, je compte les témoignages de neuf Médecins, & de vingt-un Chirurgiens approbateurs de la Poudre ; (g) Où étoient

(g) *I. Recueil.* Les Sieurs Bernard, Turrier, Febuvrier, Chirurgiens.
II. Recueil. Mrs. de Chevy, Paul Leon, Pierre Recupero, François Leblanc, J. B. Savoca, Médecins.
Les Sieurs Cau, Freron, Didelot, Lacroix, Chirurgiens.
III. Recueil. MM. Humbert, Helling, Yzuriaga, Médecins.
Les Sieurs Flore, Leglise, Daubanton, Laty, Deslandes, de Roux, Fraichinet, Chirurgiens.
IV. Recueil. Mr. Selleron, Médecin du Roi.
Les Sieurs Montaut, Labourel, Gilliou, Basset, Beauregard, Alibert, Tissandier, Chirurgiens.

donc vos yeux, lorsque sur trente personnes, ils n'en voyoient que deux ? lorsque vous avez publié comme une chose étrange, mais réelle, *que ces Mrs. Ailhaud, dans tous les témoignages qu'ils ont produit, n'ont pu réunir que celui de deux Chirurgiens ?*

Mais ce n'est pas tout. Depuis que vos Observations ont fait gemir la presse, il a paru deux nouveaux Recueils de guérisons, qui présentent les suffrages de sept nouveaux Médecins, & de vingt-quatre nouveaux Chirurgiens ? (h) Vos vœux ne sont-ils pas satisfaits ? N'est-ce pas assez pour concilier à tout reméde, une générale & juste confiance, de le produire sous les auspices de seize Médecins & de quarante-cinq Chirurgiens ses Approbateurs ? Et par quelle fatalité vous est-il échappé de publier, qu'un Reméde qui paroît en public avec une si honorable escorte, *manque de l'approbation de toutes personnes préposées pour donner crédit & confiance aux remédes nouveaux* ? Quel embarras pour vos partisans, qui voudroient entreprendre votre apologie ?

Vous n'êtes pas heureux en assertions, Monsieur, & j'en trouve à tout moment de nouvelles preuves. Vous soutenez dans la même page, que les guérisons publiées par Mr. d'Ailhaud ne sont *présentées que par des gens incapables d'observer en ce genre*. Penseriez-vous donc que les Médecins & les Chirurgiens qui

(h) *V. Recueil.* MM. Laveyssiere, Esprit de Lyon Capucin, Delafont, Vialon, Champion, Médecins.

Les Sieurs Pouget, Dasqué, Ducoudrai, Bergé, Prieur, Junoy, Callian, Quilhet, Massé, Delpech, Chirurgiens.

VI. Recueil. Mr. Davisard, Médecin.

Les Sieurs Bayard, Balme, Dubois, Delinières, Vaquier, Piat, Dubans, Ferber, Gourfaud, Dargelos, Gillion, Malet, Serre, Palmade, Chirurgiens.

ordonnent la Poudre, & les malades qui en éprouvent la force & la vertu, sont *incapables* de l'observer ? A qui reserverez-vous donc le talent de l'observation, si vous l'ôtez au Médecin qui ordonne le reméde, & au malade qui le prend, ce sera sans doute au Médecin qui le défend, qui déclame contre, & qui se garde bien de l'employer. Dans ce cas, j'avoue que les Recueils de Mr. d'Ailhaud sont, on ne peut pas plus mal composés, car on n'y trouve que les Lettres des Médecins ordonnateurs du Reméde, & celles des malades qui s'en sont heureusement servis; Que d'ignorans observateurs !

Mais dites-vous, *un cent ou deux de guérisons.....ne sont qu'une infiniment petite partie de celles qu'on auroit du produire.* (i) Ah ! Monsieur, qu'avez-vous dit ? Si deux cent guérisons ne peuvent rien en faveur de la Poudre, pensez-vous que vos trois observations pourront beaucoup contre elle ? Ne faudroit-il que trois mauvais succès, pour effacer toute la réputation que deux cent succès complets auroient justement méritée ? où en seroient donc la médecine & les Médecins ? Je m'étonne que vous m'ayez mis dans la nécessité de faire cette remarque. Je vous épargnerai cependant le désagrément de la voir dévéloppée dans ses conséquences.

Vous me répondrez à cela, que si vous vouliez prendre la peine de recueillir dans votre Journal, & ailleurs, des remarques sur la Poudre, vous pourriez produire *plus d'observations désavantageuses à cette médecine*, *que le livre du Sr. Ailhaud n'en contient de fastueuses & imposantes.* (k) Mais, Monsieur, pourquoi vous vois-je ici, avec deux poids & deux mesures ? vous ne voulez pas qu'on croye Mr. d'Ailhaud, lorsqu'après avoir produit deux cent guérisons, il dit qu'il épargne à son lecteur *le détail d'un beaucoup plus grand nombre* d'autres ; (l) &

(i) Observations. pag. 32.
(k) Ibid. pag. 31.
(l) Ibid. pag. 33.

vous prétendez être cru, lorsqu'après trois misérables observations, vous assurez que vous en pourriez produire plus que *le livre du Sr. Ailhaud n'en contient*? Pourquoi ne l'avez-vous pas fait, si vous le pouviez aisément? ne le deviez-vous pas au public & à vous-même? car à quel titre vous flattez-vous de subjuguer ainsi la confiance publique à si peu de frais, & de la rendre si pénible & si difficile pour les Mrs. d'Ailhaud? *Si la sureté publique* n'est pas satisfaite de deux cents observations qu'ils ont produit, & qu'elle exige de leur part *une autenticité de faits plus nombreux plus & avérés*, (*m*) est-il naturel de penser que trois observations sorties de vos mains, feront pour la sureté publique *une autenticité de faits* assez nombreux & assez avérés? Dans le conflit d'expériences contradictoires, où de part & d'autre on annonce un plus grand nombre d'observations en reserve & passées sous silence, qui mérite mieux d'être cru? L'un a produit deux cents observations, l'autre en a produit trois, est-il seulement permis d'établir un paralléle entre des extrêmes si éloignés?

Mais, Monsieur, où étoient encore vos yeux, lorsque vous n'avez apperçu dans le Recueil des Mrs. d'Ailhaud, que cent douze observations & environ 200. guérisons?

Les quatre premiers Recueils qui existoient plus d'un an, avant la naissance de ces Ecrits, contiennent 638. lettres de guérisons; (*n*) est-ce par méprise que vous n'en avez annoncé que 112.? Le cinquième & le sixième Recueil en renferment encore 344. (*o*) Voilà donc sous les

(*m*) Observations, page 23.

(*n*) *I. Recueil.* .... 197.
II. Recueil .... 212.
III. Recueil. ... 139.
IV. Recueil. ... 140.
} 688. Lettres.

(*o*) *V. Recueil.* .... 166.
VI. Recueil. .... 178.
} 344.
1032.

yeux du public mille trente-deux Lettres de guérisons, par lesquelles les Mrs. d'Ailhaud s'efforcent de pourvoir, *selon vos désirs*, à la sureté publique. (*p*) Avouez, Monsieur, qu'ils ont plus de sollicitude que vous pour cet objet intéressant; leurs soins à cet égard vont beaucoup au-delà de ce qu'on eut jamais exigé d'eux, tandis que les vôtres ne méritent pas seulement qu'on en parle. Pourriez-vous me dire, s'il est dans la médecine un seul remède en faveur duquel on ait jamais recueilli tant de témoignages? Parmi ceux qui jouissent de la plus haute réputation, & de la plus grande vogue, y en a-t-il un seul, dont la vertu soit attestée par des suffrages si nombreux? Quel aveuglement, de prétendre les balancer par trois observations? quelle témérité, de vouloir disputer sur la confiance publique, avec des armes si inégales?

Mais nous ne sommes pas encore au bout des choses surprenantes que vous nous dites en cet endroit de votre écrit: j'y admire, par dessus tout, un calcul de votre invention, qui démontre que les observations produites par les Mrs. d'Ailhaud ne sont *qu'une infiniment petite partie de celles qu'on auroit dû produire*. (*q*)

» Il est notoire en France, dites-vous, que
» les Srs. Ailhaud ont acquis la plus brillante
» fortune avec leur secret; on les dit riches à
» 500000. liv. A la bonne heure, je ne vous aurois pas chicané, quand même vous auriez dit un ou deux millions: & cela prouve au moins, que le secret n'est pas mauvais. Je suppose,

(*p*) Je pose en fait que les 1032. Lettres renferment plus de quatre mille guérisons bien articulées, & l'indication d'un plus grand nombre d'autres. Etoit-il prudent à un homme aussi pauvre en observations, que Mr. Pinot, d'attaquer les Mrs. d'Ailhaud par cet endroit?

(*q*) Observations. pag. 32.

sans insulter votre désintéressement, que vous ne feriez pas fâché d'en avoir un pareil.

» Par un calcul d'environ, ajoûtez-vous, » on ne voit pas qu'ils ayent employé plus » de deux mille prises de Poudre pour la gué- » rison des maladies énoncées en leurs livres. « A la bonne heure encore, pourvû qu'on fasse les suppositions suivantes : 1°. qu'il n'y a que 112. Observations, & vous savez qu'il y en a 688. de publiées, indépendamment *d'un plus grand nombre* d'autres dont Mr. d'Ailhaud *épargne le détail* au public, & d'un très grand nombre encore, qui ne sont qu'indiquées dans les Lettres de guérisons, & dont on atteste directement l'existence sans en nommer les sujets. 2°. qu'il n'a fallu que dix prises de Poudre pour opérer chaque guérison énoncée, & vous savez que la plus grande partie de ces guérisons, ayant eu pour objet des maladies chroniques, ordinairememt rebelles aux autres remédes de la Médecine, a exigé communément un nombre de prises fort au-dessus de celui que vous fixez ; mais je suis toujours accommodant, & je veux bien recevoir comme vrai, cet admirable *calcul d'environ*, malgré les caractères évidens de fausseté qu'il porte avec lui-même. Voyons la suite de vos idées.

» Pour devenir aussi riches qu'ils le sont, » ils doivent en avoir distribué, à raison de » 25. sols le paquet, quatre ou cinq cent » mille prises, « Cela est incontestable, & je vous en aurois passé plusieurs millions sans la moindre difficulté.

» Or, si deux mille prises ont guéri 200. » malades, qui est le nombre à peu près rap- » porté dans leurs 112. Observations, cinq cent » mille en auroient dû guérir cinquante mille » environ. « Je ne me dégoute pas de mes dispositions d'indulgence pour vos calculs : je consens encore à la supposition de cinquante mille guérisons, sur cinq cent mille prises de Pou-

dre, & je ne veux rien retrancher de ce nombre, quoique vous m'y autorisiez vous-même, en avouant que *dans le nombre de cinquante mille malades, tous n'ont pas dû être guéris.* (r) Mais comme ce nombre fait un compte rond, & qu'il peut être nécessaire à votre calcul, je lui donne volontiers un passe-port pourqu'il demeure en son entier.

» N'est-il donc pas dérisoire, & de pur » charlatanisme, dites-vous enfin, de donner » pour spécifique au public, un reméde qui » leur aura réussi deux cent fois, en lui laissant *ignorer* le sort de quarante-neuf mille » huit cent malades qui en auront fait usa- » ge ? « Oh ! l'admirable chute, Monsieur, & que votre arithmétique est profonde ! jusqu'à vous on ne s'étoit élevé contre la Poudre d'Ailhaud, qu'en rassemblant divers mauvais effets qu'on lui imputoit ; on les comptoit, leur nombre faisoit l'argument, & plus ce nombre étoit grand, plus l'argument étoit fort : mais jamais, avant vous, on ne s'étoit avisé d'argumenter contre la Poudre, en prenant pour *medium* l'ignorance de ses effets : jamais personne n'avoit imaginé, que pour balancer & détruire 200. guérisons connues & avérées, il suffit de leur opposer, je ne dis pas cinquante mille, mais des millions d'épreuves dont *on ignore* entiérement le succès : jamais on ne se fut douté, qu'une conclusion tirée de deux cent faits *connus*, fut *dérisoire & de pur charlatanisme*, tandis que sa contradictoire, déduite d'un million de faits *tous inconnus*, seroit bonne & légitime. Il faut avouer, Monsieur, que vous relevez étrangement ici les prérogatives de l'ignorance, & quel intérêt y avez-vous ? Avouez donc qu'il faut être réduit à une étonnante disette, quand

(r) Observations, pag. 33.

on est obligé de mettre en œuvre de si pitoyables raisonnemens.

A la vérité vous vous en prenez aux Mrs. d'Ailhaud, & vous tachez de mettre sur leur compte l'ignorance où vous êtes des effets de leur Poudre ; mais vous avez évidemment le plus grand tort du monde, car jamais ignorance ne fut plus volontaire & plus réfléchie que la vôtre : vous n'aviez qu'à ouvrir les yeux autour de vous, & vous auriez rencontré à chaque pas, les divers Recueils de guérisons que ces Messieurs ont publié : au lieu de 200. guérisons, vous en auriez compté plusieurs mille, vous auriez vu, dans le détail de ces guérisons, qu'elles en supposent un très grand nombre d'autres passées sous silence, mais très constantes : d'où il suit, que toutes les guérisons réelles, opérées par la Poudre, ne sont pas à beaucoup près, dans les Recueils de Mrs. d'Ailhaud : vous auriez observé que Mr. d'Ailhaud, ayant produit au grand jour des milliers de guérisons incontestables, mérite assûrément d'être cru, quand il assûre qu'il en omet beaucoup plus qu'il n'en publie, & qu'en conséquence les 200. guérisons dont vous parlez, comme de l'unique monument instructif qu'ayent fourni ces Messieurs, ne sont qu'un foible échantillon, & une très petite partie des preuves qu'ils ont déjà donné, & de celles qu'ils sont en état de donner encore, de la bonté de leur Poudre : enfin vous auriez senti que les Mrs. d'Ailhaud, tout occupés à composer & à répandre leur Poudre, n'ayant pris aucune mésure, & ne s'étant donnés aucun mouvement pour recueillir les effets de leur reméde, (s) ont dû nécessairement ignorer eux-mêmes la

---

(s) On voit en lisant les Lettres publiées par Mr. d'Ailhaud, qu'elles lui ont été écrites *proprio motu*, par des personnes qu'il ne connoissoit pas.

plus grande partie de ses succès, & qu'il seroit aussi ridicule qu'injuste d'exiger d'eux, qu'en distribuant dans tout l'univers des millions de prises de cette Poudre, ils eussent suivi chaque prise à la piste, pour vous en rapporter des nouvelles sûres : en un mot, vous vous seriez dit à vous-même, qu'après des témoignages aussi nombreux & aussi uniformes que ceux qui ont été produits par les Mrs. d'Ailhaud, en demander davantage, c'est tomber dans les minuties de la plus vile chicane ; c'est montrer ouvertement la corde de la prévention ; c'est afficher visiblement l'étendart de cette ignorance volontaire & réfléchie dont je viens de parler, puisqu'il n'est jamais arrivé qu'on ait rassemblé sous les yeux du public, & sous les vôtres, tant de suffrages pour aucun reméde existant ; puisque dans l'impossibilité de recueillir tous ou la plus grande partie des effets d'un reméde quelconque, la raison regarde toujours comme d'assez bons garants des effets qu'on ignore, ceux qu'on connoît, quand ils sont aussi multipliés que ceux qu'on a produit en faveur de la Poudre, puisqu'enfin l'argument négatif, qu'on tire de l'ignorance d'un million de faits, ne peut jamais prévaloir contre un argument positif qui porte sur deux cent faits reconnus, & à plus forte raison, sur cette multitude prodigieuse de nouvelles observations qui sont venues à l'appui des 200. premières. (t)

Après tout, Monsieur, si des preuves d'un si grand poids ne vous satisfont pas, & que vous veuilliez toujours regarder comme *dérisoire*

(t) Au surplus, ne peut-on pas présumer avec toute sorte de vraisemblance, que si le grand nombre des effets inconnus de la Poudre d'Ailhaud étoit défavorable, ils n'auroient pas échappé à la sagacité des Disciples d'Hypocrate, qui sont aussi répandus que s'étendent les misères humaines.

& de pur charlatanisme l'annonce de ce reméde comme *spécifique*, revenez sur vous-même, & sur vos trois Observations. Croyez-vous qu'il n'y ait ni dérision ni charlatanisme à nous donner comme empirique, infidelle & dangereux, & *démontré* tel, un reméde qui peut se glorifier de tant de guérisons, & auquel vous n'avez à opposer que trois mauvais succès, & l'ignorance où vous êtes du sort d'un million de personnes qui en ont usé ? Ah, Monsieur, qu'on s'épargneroit de mécomptes en s'étudiant soi-même !

Mais je ne veux vous rien laisser à désirer. Vous voulez absolument savoir pourquoi les Mrs. d'Ailhaud gardent le silence sur le sort de tant de personnes que nous supposons avoir fait usage de la Poudre : la réponse est aisée. 1°. C'est qu'ils ne les connoissent pas, & qu'ils ne peuvent par conséquent leur demander compte des effets du reméde. Si vous les connoissez, prenez vous-même des informations, & produisez leur suffrage, on vous croira. 2°. Parce que les Mrs. d'Ailhaud n'ont jamais demandé à personne, des lettres d'approbation de leur reméde : ils ont reçu avec reconnoissance, & conservé avec soin celles qu'on leur a écrit ; mais leur façon de penser, & leur occupation ne leur ont jamais permis de mandier des suffrages : or il est aisé de concevoir que sur cent personnes qui ne connoissent pas Mr. d'Ailhaud, quoiqu'elles se servent de son reméde, il y en doit avoir au moins quatre-vingt-dix qui ne lui écriront pas, les unes parce qu'elles s'en soucieront pas, d'autres parce qu'elles n'en auront pas la pensée ; d'autres enfin, parce qu'elles ne sauront pas écrire. Si vous prenez leur silence pour une preuve des mauvais effets de la Poudre, je tiens que rien n'égale votre disette en preuves & en raisonnemens, & ce seroit trop mal employer son temps, que de s'occuper sérieusement à vous répondre, & à vous désabuser.

Vos calculs font donc faux en tout point. Au lieu de 112. obfervations, nous en avons 688 : au lieu de 200. guérifons, nous avons des connoiffances directes de plufieurs mille, & nous pouvons hardiment en fuppofer un plus grand nombre dont on acquerroit les preuves, s'il étoit poffible de connoître tous ceux qui ont ufé du reméde. Mais vous raifonniez fur 200. guérifons, quand vous avez dit que ce n'étoit là *qu'une infiniment petite partie de celles qu'on auroit dû produire.* Je n'imagine pas, qu'en fubftituant des mille à des cent, vous ne changiez rien à votre façon de raifonner.

Par cette confidération, je ne m'arrête pas à difcuter l'opinion où vous êtes, que *du poifon mitigé & avec des lavages, donné à cinquante mille perfonnes, il s'en rechappera affez pour completter un livre d'obfervations plus confidérable que celui du Sr. Ailhaud.* (u) Cette bizarre idée, que vous avez empruntée de Mr. Thiery votre illuftre confrère, (x) a déjà été réfutée par Mr. le Baron de Caftelet, (y) & dans ce moment elle tombe d'elle-même, par l'énorme différence qui fe trouve entre votre livre d'obfervations qui n'en contient que 112. & celui des Mrs. d'Ailhaud, qui en renferme 688. Je ne crois pas que vous en veniez jamais jufqu'à dire que du poifon mitigé donné à 50000. perfonnes, en guériffe des milliers ; c'eft déjà beaucoup d'avoir dit 200. Mr. Thiery n'alloit pas fi vîte : (z) mais de ce nombre à celui qui en

(u) Obfervations, pag. 33.

(x) Mercure de France. Mai 1759. pag. 178.

(y) Feuille intitulée *Médecine univerfelle.*

(z) Ce Docteur fuppofoit que fi l'on donnoit du fublimé-corrofif ou du vert de gris à *des millions* d'hommes, mais non pas *à des fortes dofes*, des *centaines de malades ne pourroient manquer de s'en trouver affez bien.* Il y a loin de l'hypothèfe de cinquante mille perfonnes, à celle qui en fuppofe

embrasse des mille, la distance est trop grande, pour ne faire aucun changement dans votre calcul.

Revenons, Monsieur, au point d'où nous sommes partis. Les observations de Mrs. d'Ailhaud vous ont paru *dénuées des qualités essentielles pour mériter confiance.* (pag. 26.) Vos raisons sont, 1°. que parmi ces observations, il ne se trouve que le témoignage de deux Chirurgiens; d'où vous inférez que la Poudre d'Ailhaud manque de *l'approbation de toutes personnes préposées pour donner crédit à un reméde nouveau.* Erreur énorme! puisque je vous ai cité 16. Médecins & 45. Chirurgiens, dont les témoignages sont inférés dans les Recueils des Mrs. d'Ailhaud. 2°. Qu'un cent ou deux de guérisons, ne sont qu'*une infiniment petite partie de celles qu'on auroit dû produire:* or on vous en produit plusieurs milliers, & je défie que vous puissiez m'en montrer autant pour aucun reméde de la médecine, quelque bon, quelque avoué qu'il soit. 3°. Que pour acquerir une fortune de cinq cent mille livres, les Mrs. d'Ailhaud ont dû vendre cinq cent mille prises de leur reméde, & par ce nombre guérir au moins cinquante mille malades, & vous n'en voyez que deux cent. Quel est le fort, dites-vous, des *quarante-neuf mille huit cents autres malades, qui en ont fait usage.?* Fausse supposition, de dire que cinquante mille malades qui auront pris de la Poudre, doivent tous guérir, pour prouver que la Poudre est un spécifique: elle ne l'est pas contre la mort; & sur cinquante mille malades, il a dû, malgré l'excellence du reméde, en mourir plusieurs milliers. Fausse supposition encore, de dire

des millions, au pluriel: cependant Mr. Pinot admet comme Mr. Thiery, des centaines de guérisons dans son hypothèse; cela prouve la supériorité de son courage, sur celui du Docteur de Paris.

qu'on laisse ignorer le sort de quarante-neuf mille huit cent malades sur un nombre de cinquante mille qui ont fait usage de la Poudre. Apprenez à compter, & lisez les Recueils des Mrs. d'Ailhaud : vous y trouverez toute *l'autenticité des faits*, aussi nombreux & aussi avérés que peut exiger *la sureté publique*. Il s'y en trouve cinquante fois plus que vous n'en voyez : si vous voulez percer le nuage qui les a dérobés à vos yeux, profitez de ce conseil du Sage : *Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere, quia facient sibi pennas quasi aquilæ, & volabunt in cœlum.* (a) Rien ne trouble tant la vue, que de la fixer sur les richesses d'autrui. 4°. Que du poison mitigé, donné à cinquante mille personnes, avec des lavages, *il en rechappera assez pour completter un livre d'observations plus considérable que celui du Sr. Ailhaud* : opinion hasardée, & plus qu'incertaine, dans l'hypothèse qu'il n'y a que 112. observations dans le livre de Mrs. d'Ailhaud ; insoutenable absurdité dans l'hypothèse réelle de 688. observations que ce livre renferme.

Du reste, vous calomniez évidemment tous les distributeurs du reméde universel, quand vous leur imputez *la criminelle précaution d'exiger de leur dupes de n'en jamais faire usage sous la direction d'aucun Médecin.* (b) C'est pour la première fois que j'entens faire ce reproche, & vous seriez bien en peine de justifier que vous en avez trouvé le prétexte ailleurs que dans votre imagination : mais quand même ce que vous dites seroit vrai, par rapport à quelque distributeur d'un esprit borné, il ne s'ensuivroit pas que ce fut pour ce reméde, *une note irréfragable d'infamie.* L'honneur de ce reméde ne dépend pas des idées gauches d'un particulier qui n'en est que le distributeur

(a) Prov. 23. 5.
(b) Observations, pag. 34.

méchanique ; les Mrs. d'Ailhaud en ont dès tout opposées, eux qui ont demandé de faire l'expérience de leur reméde sous les yeux de la médecine, dans des pleines salles d'Hôpitaux : loin de craindre vos regards, ils les désirent, & ils pensent comme vous, qu'en ordonnant *la Poudre d'Aix*, vous ne devez pas cesser d'être *le Médecin de ceux que vous avez coutume de voir.* (c) Ils sont persuadés que la Poudre d'Aix y gagneroit enfin votre suffrage, & que vous y recueilleriez des succès qui ne seroient pas indifférens à votre gloire ; mais ce seroit dans le cas où vous voudriez bien vous astreindre à la méthode que ces Messieurs ont donnée. Je vais vous montrer que vous ne l'avez pas suivie dans les expériences que vous rapportez, & je suis dans le cas de vous dire, après Mr. d'Ailhaud, *qu'on ne doit pas se plaindre d'un reméde, quand on n'exécute pas les règles prescrites pour le prendre, & qu'on n'a pas bonne grace alors de profiter de la mauvaise conduite des malades, pour déclamer contre la Poudre, qui ne sauroit nuire.* (d)

En effet la première malade à qui vous en avez fait prendre, commença par en avaler une prise qui ne produisit en elle qu'*un feu dévorant dans les entrailles, une grande altération, beaucoup de sécheresse à la gorge, & d'inquiétudes générales.* (e) Mr. d'Ailhaud l'avoit prévû lorsqu'il recommandoit si expressément dans ses Instructions, *d'avaler immédiatement après* sa Poudre, *un bouillon fait & dégraissé*, & de boire beaucoup pendant l'opération : *c'est de la négligence que l'on a de boire*, dit-il, *que viennent ordinairement les plaintes qu'on fait quelquefois, qu'elle échauffe.* (f) Vous

(c) Observations. pag. 36.
(d) I. Recueil des Guérisons, pag. 234.
(e) Observations. pag. 27.
(f) I. Recueil des Guérisons, pag. 234.

négligeâtes entièrement ce conseil, & la Poudre n'opéra rien, à qui la faute ? d'ailleurs vous reconnûtes que ce n'étoit pas assez d'une prise pour la malade, puisque vous en ordonnâtes une prise & demie trois jours après, & deux prises entières quelques jours ensuite; mais la seconde fois, vous n'ordonnâtes *qu'un grand gobelet de thé leger par-dessus*; (g) la troisième fois *un bouillon dégraissé par-dessus* (h) & point de lavage toute la journée. Faut-il s'étonner que la Poudre, ainsi administrée, n'ait pas eu le succès désiré ? un purgatif donné, les deux premières fois, à doses insuffisantes, & isolé, dans les trois occasions, de tous les secours que l'Auteur annonce nécessaires pour aider son action, doit-il opérer autre chose que le tourment du malade ? cependant la Poudre ainsi dépouillée de toute aide, produisit six évacuations la dernière fois, que n'auroit-elle pas fait, si vous l'aviez favorisée par des boissons délayantes ? il est constant que les évacuations auroient été plus nombreuses, la malade moins fatiguée, & il est vraisemblable que la fiévre n'auroit point paru si vous n'aviez omis la pratique des conseils de Mr. d'Ailhaud, qui, par eux-mêmes vont au-devant de l'échauffement qui procura la fiévre à votre malade.

Vous avez fait la même faute à l'égard de votre second malade, que vous dites *ictérique* : vous lui donnâtes *six prises de Poudre, pour en prendre tous les trois jours une, & une tasse d'eau chaude par dessus.* (i) Cela ne suffisoit pas, Monsieur : si vous aviez pris la peine de lire le Chapitre IV. qui termine le I. Recueil des Guérisons, vous vouz feriez appercu que *trois heures après* avoir avalé la Pou-

(g) Observations, pag. 27.
(h) Ibid.
(i) Ibid, pag. 28.

dre, il faut encore prendre un bouillon fait & dégraissé, ou *une demie écuelle d'eau chaude, dans laquelle on aura délayé le jaune d'un œuf frais.* (k) Vous auriez observé de plus que l'Auteur prescrit de *boire un verre d'eau à chaque selle, cette boisson étant nécessaire pour délayer les sels, amollir & détremper les glaires, &c.* Pour n'avoir pas suggéré ces précautions à votre malade, la première prise ne fit que l'échauffer; il fut plus malade de la seconde, & la troisième lui avoit donné la fiévre : en un mot, ce malheureux vous rapporta que *votre reméde avoit pensé le faire mourir :* c'est une question à décider, si c'étoit au reméde, ou à la mauvaise façon de l'administrer, qu'il faut imputer cet insuccès : vous concluez contre le reméde; les Mrs. d'Ailhaud, contre l'administration fautive; c'est au public à vous juger.

> Non nostrûm inter vos tantas componere lites.
> *Virg. Eclog.* 3.

Cependant vous invitâtes le malade *à continuer le reméde, en l'augmentant de demi-prise chaque fois, & boire par dessus dans l'opération quelques verrées de décoction de taraxacum*, cela suppose que vous estimâtes la dose des trois premières prises insuffisante, & par cela seul (à part même toute faute dans l'administration) vous n'avez aucun reproche à leur faire. Par rapport aux trois dernières prises on voit qu'en augmentant la dose, & en prescrivant *quelques verrées d'une décoction*, vous vous rapprochez peu à peu de la méthode de Mr. d'Ailhaud; aussi votre malade fut-il *effectivement purgé* : mais ce fut, dites-vous, (car je m'en tiens uniquement à votre rélation) ce fut avec des douleurs d'estomac & de ventre inexprima-

(k) I. Recueil des Guérisons, pag. 234.

bles ; il ne pouvoit éteindre sa soif; il avoit éprouvé des douleurs, jusqu'au bout des doigts, avec un tremblement universel, en un mot votre homme vint vous dire que *vous l'aviez empoisonné* : il ne paroît pas que vous ayez été fort allarmé sur le salut de ce pauvre empoisonné ; mais vous lui conseillâtes d'autres remédes relatifs à son état, & dans *l'espace de six mois il fut guéri.* (*l*) Toute cette narration git en faits qui ne peuvent être contredits, parce que c'est vous qui les rapportez ; mais sans vouloir former des doutes sur votre exactitude, il paroît que les discours du bon homme sentent un peu l'hyperbole, & ne doivent point être admis dans toute leur étendue. En effet on ne se persuadera pas aisément qu'un *homme de campagne, véritablement ictérique*, & fatigué encore dans la semaine, par l'usage d'un reméde, qui trois fois *aura pensé le faire mourir*, soit en état de venir de loin pour vous en donner la nouvelle, au bout de la huitaine ; encore moins que dans la huitaine suivante, ayant essuyé de nouvelles & plus fortes secousses du dangereux reméde, il ait eu la force de venir vous dire, *que vous l'aviez empoisonné !* il faut nécessairement en rabattre sur ce récit, & observer que votre bon homme ne vous ayant rien dit de la maniére dont il avoit pris cette Poudre, & ne sachant pas vous-même, s'il s'est conformé à votre ordonnance, pour la dose que vous aviez prescrit, & pour la décoction que vous aviez conseillée, vous êtes vous-même dans la plus grande incertitude sur la véritable cause de l'ébranlement qu'éprouve votre malade : c'est la Poudre, me direz-vous, & je veux bien vous l'accorder pour un moment ; mais si c'est la Poudre avalée par un homme de campagne, loin de vos yeux, sans aucune des

(*l*) Observations. pag. 29.

précautions que vous aviez prescrit, & de celles qu'exigent les Mrs. d'Ailhaud, vous ne pouvez rien conclure contre ce reméde; ce n'est pas lui qui est coupable, mais bien votre malade qui l'a mal pris.

D'ailleurs il est question d'un malade que vous n'avez guéri que *dans l'espace de six mois*: pensiez-vous qu'en deux huitaines la Poudre l'auroit tiré d'affaire? Au surplus les *effets turbulens*, qui vous firent juger que ce reméde *affectoit les nerfs*, & qui vous en dégoutèrent pour toujours, ont été, pour plusieurs autres malades, l'époque de leur guérison, & les premières annonces du succès avec lequel la Poudre attaquoit le mal dans sa source. Lisez les divers Recueils des Mrs. d'Ailhaud, vous y trouverez de nombreuses preuves de ce que j'avance.

Enfin vous nous citez la funeste expérience d'un solitaire de votre voisinage, chez qui une fiévre double-tierce, *simple & benigne dans sa naissance, pensa devenir meurtrière par la complication des accidens qu'excitèrent les Poudres d'Ailhaud.* (m) Mais 1°. Ce Religieux ne prit la première fois, qu'une prise de Poudre, & cette dose étoit insuffisante pour lui. De plus vous ne faites mention d'aucun lavage dans la journée, & il est aisé de voir que l'ardeur d'une double-tierce dût augmenter en se gouvernant de la sorte.

2°. A la seconde purgation, le malade *prit une prise & demie de la drogue, & par-dessus un lavage de thé*; mais plus de lavage dans l'opération, rien qui aidât l'action du reméde, qui en adoucît le travail. Le redoublement de la fiévre survint avant que le purgatif eut opéré; je ne m'étonne pas qu'il ait résulté quelque augmentation de mal de cette manière d'user d'un reméde à l'égard duquel on s'af-

(m) Observations, pag. 30.

franchit de toutes les attentions qu'exige son auteur.

Ces seules reflexions suffiroient pour diminuer votre triomphe contre les Poudres ; mais comme j'habite un pays, où les double-tierces sont assez communes, je puis vous opposer encore diverses remarques que j'ai fait sur cette espèce de maladie ; je ne crois pas que vous en contestiez l'exactitude.

La fiévre double-tierce est du nombre de ces maladies, qui, comme le dit très bien Mr. Tissot, *ont leur temps limités pour naître, se développer, rester dans leur force, & decroître.* (n) C'est dans le temps de la naissance ou du développement, que le Religieux en question plaça deux doses consécutives de la Poudre d'Ailhaud ; que devoient-elles produire ? devoient-elles empêcher que la double-tierce ne se développât en entier, n'acquît un certain degré de force, & ne parvînt à ce période de qu'on appelle l'état de la fiévre, où la fiévre n'augmente & ne diminue point ? non sans doute. Dès que la double-tierce étoit caractérisée, elle avoit son temps limité pour son accroissement comme pour sa diminution ; & le plus excellent reméde, placé dans le temps de l'accroissement, ne pouvoit forcer la fiévre à une marche retrograde : il falloit se résoudre à la voir augmenter, & ne point attribuer au reméde l'augmentation qui seroit arrivée sans lui & indépendamment de lui. Il se peut à la vérité que la Poudre d'Ailhaud, mal administrée, comme elle le fut dans cette occasion, donnât quelque nouveau degré d'activité au mal, & surhaussât d'un cran l'augmentation d'ailleurs inévitable qui devoit arriver ; mais vous avez trop d'équité, pour vouloir lui imputer, ou la totalité de cet accroissement, puisque la

(n) Avis au peuple sur sa santé, Tom. 2. §. 585. édition de Lyon, 1763.

plus grande partie naissoit de la maladie elle-même, ou même la portion surnumeraire qu'occasionnèrent les Poudres, puisqu'on peut aussi bien l'imputer à leur application irrégulière, qu'à leur prétendue infidélité. D'ailleurs vous êtes trop vrai, pour ne pas convenir que le moment le plus favorable pour placer les Poudres avec un prompt succès, n'étoit pas le temps de l'accroissement, où les humeurs plus tenaces n'étoient pas assez préparées pour céder sans résistance à l'action d'un purgatif, mais bien le temps limité pour la diminution : c'est alors qu'un purgatif eut opéré des merveilles, & si le malade en question avoit attendu jusques là de vous parler de la Poudre, ou si du moins il n'en eut pris qu'avec les précautions nécessaires, vous n'auriez jamais été dans le cas de vous allarmer sur *les accidens qu'excitèrent les Poudres d'Ailhaud*. En un mot ce reméde eut deux malheurs à la fois : le premier fut d'être placé dans le moment le moins propre aux succès ; le second d'être mal administré. Par cela-même vous eutes un double bonheur : le premier de n'avoir point opéré dans le temps facheux de l'accroissement ; le second d'avoir toute liberté d'ordonner & de prescrire vos remédes, lorsque le temps limité pour voir decroître la maladie fut arrivé. Voilà tout le méchanisme de votre triomphe en cette occasion. Sans vouloir vous ôter l'honneur de la guérison de ce Religieux, je soutiens que le reméde universel mieux administré, lorsqu'on l'abandonna, auroit été victorieux, comme vous, de la double-tierce ; & j'ai, pour avancer ce fait, des expériences personnelles de son efficacité en pareille occasion. *Experto crede Roberto*.

Voilà donc vos trois observations contre les Poudres, qui ne sont rien moins que concluantes, en les examinant sur votre propre récit. Vous vous êtes toujours écarté de la méthode que prescrit l'Auteur dans leur administra-

ſion, & par conſéquent vous ne pouvez les rendre reſponſables des événemens : encore moins vous eſt-il permis de parler de *l'envie que vous aviez de leur voir faire une fois le bien*, (o) & de leur *reconnoître véritablement des qualités & des ſuccès.* (p) C'eſt une dériſion de parler de la ſorte, quand on s'affranchit conſtamment des règles annoncées néceſſaires par l'Auteur lui-même, pour aſſurer l'efficacité du reméde. Seriez-vous garant du ſuccès de vos ordonnances, ſi on les exécutoit ſi mal ? & pardonneriez-vous à un malade, qui les réformeroit, comme vous avez réformé celles de Mr. d'Ailhaud, de dire qu'il a beaucoup à cœur votre gloire & ſa propre guériſon ? vous regarderiez avec raiſon ce propos, comme une inſulte, & je ne crois pas qu'on puiſſe regarder autrement *l'envie* (ce terme eſt très bien choiſi) que vous témoignez à l'égard des Poudres.

Au reſte, ſi j'étois moins indulgent, je rejetterois vos trois obſervations comme fabriquées à plaiſir, & enfantées par *l'envie* de nuire aux Poudres. Dès que vous ne nommez pas les perſonnes qui en ont été le ſujet, vos obſervations ne peuvent être miſes en balance avec celles des Mrs. d'Ailhaud, qui expriment les noms, ſurnoms, & la ville où habitent les perſonnes guéries. On peut s'aſſurer ſi les Mrs. d'Ailhaud ont dit vrai, mais vous, Monſieur, il faut qu'on vous croie ſur votre parole ; & quelque confiance qu'on doive prendre en vous, il eſt cependant fâcheux que vous n'ayez pas mis le public à portée de ſe convaincre de votre exactitude. Tous ceux de vos confrères qui ont publié des obſervations contre le reméde univerſel, les ont revêtues de la même autenticité que celles des Meſſieurs

(o) Obſervations, pag. 31.
(p) Ibid. pag. 36.

d'Ailhaud. Ils ont nommé des personnes auxquelles la Poudre avoit été funeste, & ils n'ont pas cru que leur parole suffit pour captiver les suffrages du Public. Il est vrai que deux ou trois de ces observateurs ont été formellement & publiquement désavoués par les personnes même qu'ils prétendoient s'être mal trouvées de l'usage des Poudres ; mais c'étoit une raison de plus pour vous de bien articuler tous les faits que vous citez, & d'en nommer les garants. Vous sentez que si l'on vous rendoit moins de justice, on pourroit dire que c'est par prudence, & pour ne pas vous exposer au désagrément d'être désavoué par les personnes dont vous parlez, que vous avez tu leur nom ; mais cette pensée, qui ne peut trouver place dans mon esprit, à cause de la bonne opinion que j'ai de vous, se présentera peut-être à mille autres qui ne la rejetteront pas, & il n'en faudra pas plus pour obscurcir le mérite de vos observations, & nuire essentiellement à leur fortune dans le monde.

Voici donc en peu de mots l'histoire de vos observations & de l'esprit qui vous les a dictées. Avant tout essai de la Poudre d'Ailhaud vous aviez contre ce reméde, & contre son Auteur, *la prévention la plus défavorable* : cette prévention étoit si forte, qu'elle vous avoit fait bannir la Poudre de votre pratique, & regarder ses auteurs comme des charlatans : vous ne vous déterminâtes qu'avec une extrême répugnance à éprouver enfin ce reméde tant vanté, & vous étiez si préoccupé, qu'il ne vous vint pas même en pensée d'observer, en employant ce reméde, le régime & les régles que prescrit son auteur pour en assurer le succès. Cette méthode devoit naturellement vous confirmer dans votre prévention, & cela ne manqua pas d'arriver. Le reméde n'opéra pas des effets favorables en trois occasions, il fut alors plus que démontré, qu'il étoit *empirique, infidelle & dangereux.*

Eclairé par cette multitude de rayons de lumière qui naissoient de votre prévention, & de vos trois expériences, vous ne vites qu'avec indignation le témoignage favorable à ce reméde, que l'aveugle Curé d'Issy-l'Evêque a osé publier. C'est alors que votre zèle se trouvant excité par la licence de cet ancien malade, vous avez cru devoir prémunir le Public contre la séduction de son suffrage & les dangers de la Poudre, en répandant vos connoissances démonstratives par la voie de l'impression. C'est incontestablement à ce zèle si pur & si lumineux que nous sommes redevables de vos observations. Si j'en ai bien saisi l'esprit, en voici la fidelle analyse.

Vous proscrivez la Poudre d'Ailhaud comme un reméde empirique, &c.

1°. Parce que son titre de *Médecine universelle* vous a paru arrogant.

2°. Parce que le systême qui l'accompagne vous a paru ridicule.

3°. Parce que les Auteurs du reméde vous ont paru très méprisables.

4°. Parce que leurs observations vous ont paru insuffisantes.

5°. Enfin parce que vos observations contraires vous ont paru complettes & démonstratives.

Voici sur tout cela mon petit jugement : j'en ai donné d'avance les motifs, & je ne les repeterai pas.

1°. Vous n'avez attaqué par aucune raison solide, ni l'existence, ni la possibilité d'une *Médecine universelle*, ni les raisonnemens par lesquels Mr. d'Ailhaud établit l'une & l'autre. Comment avez-vous donc prouvé *l'arrogance* de ce titre ?

2°. Vous n'avez pas même attaqué un seul article du systême des Mrs. d'Ailhaud : de quel droit vous êtes-vous avisé de le taxer de *ridicule ?*

3°. Les Mrs. d'Ailhaud ont, par leur reméde & leurs Ecrits, mérité les éloges du Public & les récompenses du Roi : par quelle

fatalité ce même reméde & ces mêmes Ecrits leur attirent-ils vos blâmes & vos mépris ?

4°. Vous avez attaqué l'insuffisance des observations publiées par les Mrs. d'Ailhaud : mais pour réussir dans cette attaque, il a fallu faire une *fausse rélation* du nombre de ces observations, une autre *fausse rélation* du nombre des Chirurgiens & Médecins approbateurs du reméde, &c. Comment avez-vous eu le courage de donner à vos adversaires une si belle matière de triomphe ?

5°. Vous avez voulu balancer les observations des Mrs. d'Ailhaud par les vôtres : mais combien falloit-il que les ténébres de votre prévention fussent épaisses, dès que vous n'avez pas vu tous vos Lecteurs prêts à vous siffler, en voyant le sérieux avec lequel vous apportez trois observations dans la balance (& quelles observations ?) pour faire équilibre à un millier d'observations que les Mrs. d'Ailhaud ont déja rassemblées.

Je termine mes remarques sur vos observations en disant toujours qu'elles sont tout au moins frivoles, & tout au plus dignes de pitié. *Vana sunt & opus risu dignum.* C'est m'en être assez occupé ; je suis avec toute la franchise possible, Monsieur, &c.

FIN.

TABLE.

Fin de la Table.


38610